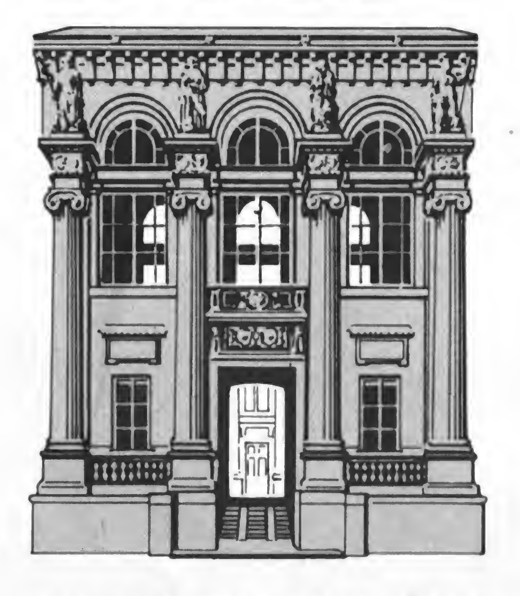
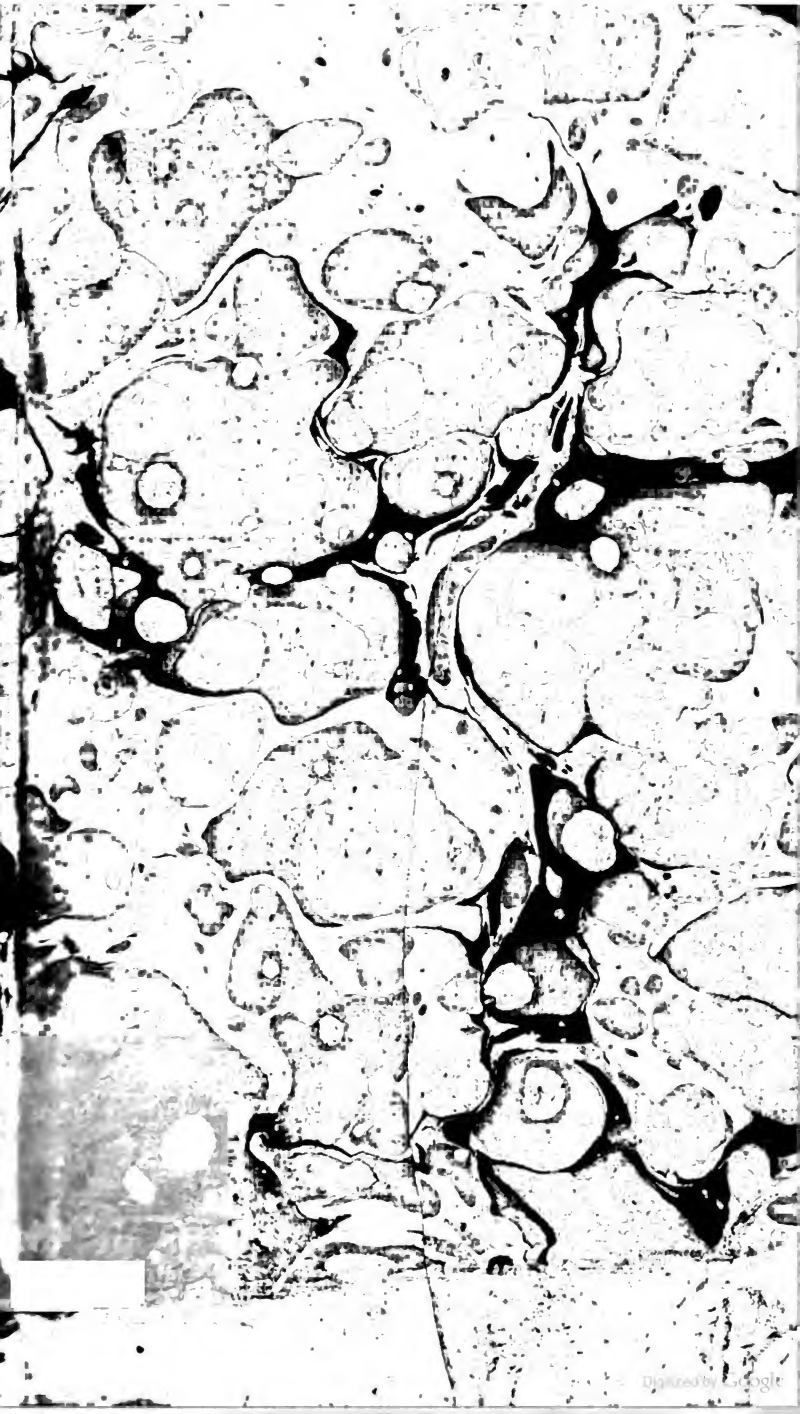


Digitized by Google

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY



ST. GILES · OXFORD
Vet. Fr. II A. 2120



Digitized by Google

Digitized by Google

ŒUVRES
COMPLETES
DE FRÉRET.

TOME CINQUIEME.

Digitized by Google

Digitized by Google

ŒUVRES COMPLÈTES DE FRÉRET,

Secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

ÉDITION augmentée de plusieurs ouvrages inédits, et rédigée par feu M. DE SEPTCHÊNES.

HISTOIRE. — TOME V.

A PARIS,

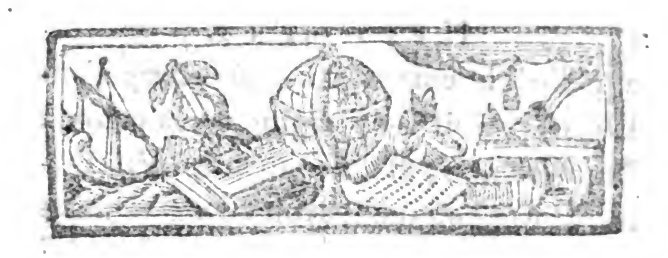
Chez { DANDRÉ, Libraire, rue du Cimetière S. André-des-Arts, n°. 15; OBRÉ, rue S. Denis, n°. 20.

AN IV. (1796.)

Digitized by Google

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
11 MAY 1994
OF OXFORD
LIBRARY

Digitized by Google



SUITE DU MÉMOIRE SUR LES CIMMÉRIENS,

Et principalement sur la partie de cette nation qui habitoit au nord du Danube, et à l'occident du Pont-Euxin.

ARTICLE II.

Des Cimmériens établis aux bords du Danube.

Posidonius, philosophe stoïcien, dont Strabon ne peut s'empêcher de reconnoître le mérite (malgré l'affectation avec

Digitized by Google

laquelle il le contredit en beaucoup d'endroits) parloit de l'origine de la colonie Cimmérienne, établie au nord du Danube (1) ; comme il avoit voyagé dans la Gaule et conversé avec les Gaulois, il avoit pu s'instruire de diverses choses qui étoient peu connues des autres Grecs.

Il croyoit que ces Cimmériens étoient de la même nation que les Cimbres, qui, sortis du voisinage de la mer Baltique et des bords de l'océan septentrional, traverserent la Germanie, et s'avancerent jusque dans la Gaule et jusque dans l'Italie, et furent vaincus par Marius (2) un siecle avant l'ère vulgaire.

Posidonius donnoit, selon Plutarque, au nom des Cimbres ou *Kimri* (car c'est ainsi que les Grecs le prononçoient) la signification de λῃστὴς, *brigand*; Festus traduit le mot *Kimber* par celui de

1 Strab. III, 149; IV, 198.

2 Plut. *vie de Marius*, nous apprend que Posidonius avoit eu plusieurs conversations avec ce général romain, et il pouvoit en avoir appris beaucoup de choses touchant les

Digitized by Google

soldat : Cimbri linguâ gallicâ latrones dicuntur. Ailleurs il explique le mot *latrones* d'un homme qui s'engage dans une guerre étrangere pour une solde : *Qui conducti militant.*

L'explication que Posidonius et Festus donnent au mot *Kimber* et *Kimri*, est conforme à ce qui nous reste de monumens des plus anciennes langues du nord (1) ; le mot *Kember* et *Kemper* s'y trouve employé pour désigner celui qui s'engage dans le service militaire pour une solde ou par l'espoir du pillage : ce mot dans son origine, signifioit proprement un homme robuste, un lutteur. De *Kiemp* et *Kiempe*, les nations septentrionales ont apporté dans la basse latinité le mot *Campio* ou *Campiones* que les glossaires du moyen âge traduisent par les mots *Pugil* et *Gladiator* (2). Dans les

1 *Voy. Rudbeks, Atlant. I, p. 531, Ol. Wormius, Werelius, &c. Kempslan*, militari ; *kempa*, anglo-sax, miles ; *campff.* Teut. bellum ; *kempffer*, bellator ; *kemper*, Belgice, athleta, pugil.

2 Voy. du Cange à ce mot.

anciennes loix les *Campiones* sont ceux qui s'engageoient au combat pour une querelle étrangere moyennant une somme d'argent ; on les regarde comme des hommes vils qui mettent leur sang à prix, et on ne donnoit pas ce nom à ceux qui s'exposoient au combat pour leur propre querelle.

Les mots de ληστὴς et de *latro*, par lesquels Posidonius et Festus rendent celui de *Cimber*, n'avoient rien d'offensant dans les principes des nations Celtiques et Germaniques ; César dit (*l. VI*), en parlant de ces dernieres : *Latrocinia nullam habent infamiam, quæ extra fines cujusque civitatis fiunt.* Polybe nous apprend que les Gaulois d'Italie furent toujours dans le même principe ; et Tite-Live, faute d'y avoir fait attention, a pris pour des guerres avec le corps entier de la nation Gauloise, ce qui n'étoit que des courses d'une bande d'aventuriers, que l'envie de piller faisoit entrer sur les terres des Romains et

de leurs alliés ; invasions faciles à repousser, et que la nation ne soutenoit point, parce qu'elles étoient faites sans son aveu.

Le principe des nations Germaniques, au sujet de ces sortes de guerres privées, a été celui de presque tous les anciens peuples, et même celui des Grecs pendant assez long-temps ; et suivant la remarque de Thucydide *(lib. I)*, le titra de ληστὴς ou de corsaire et de brigand n'étoit pas une injure, parce que la profession n'en étoit pas honteuse. Croirons-nous que la nature toute seule n'apprend pas aux hommes les regles de ce qu'on nomme le *droit naturel*, et qu'il leur a fallu une expérience de plusieurs siecles, et bien des réflexions pour se soumettre aux loix de cette justice commune, qui établit une liaison générale et des devoirs réciproques entre ceux mêmes qui ne sont pas membres de la même société ?

Le nom des Cimbres n'étoit plus au

Digitized by Google

temps de Strabon (*VIII*, 293) que celui d'une très-petite cité de la Germanie, les peuples qui composoient autrefois cette ligue l'ayant quitté pour se joindre à celle des Sicambres ou des divers peuples, compris sous le nom de Suèves. Au temps de Tacite, il ne leur restoit plus que la célébrité attachée à leur nom : *Parva nunc civitas*, dit-il en parlant d'eux, *sed gloria ingens; veterisque famæ vestigia manent* (1). Il est probable que les Sicambres étoient un démembrement des *Cimbres*, et ceux qui étoient voisins de la mer, comme leur nom le signifie. Les Sicambres, selon la remarque de *Rubbeks*, *Cimbri maritimi*, avoient été nommés ainsi sans doute par opposition aux *Cimbri mediterranei* dont parle Pline (*IV*, 14).

Les peuples du pays de Galles ne se donnent point encore aujourd'hui d'autre nom dans leur langue que celui de *Kimri*

1 Tacit. German. cap. 37.

ou *Kimbri* (1), mais ce nom, que les écrivains latins rendent par *Cambri*, ne se trouve point dans les anciens, et il y a grande apparence qu'il n'a aucun rapport avec celui des Cimbres. Je croirois que ce nom est celui que prirent les Bretons réfugiés dans ce pays après l'invasion de l'île par les Saxons, et qu'ils voulurent marquer par-là l'union qu'ils avoient formée entr'eux pour se défendre contre ces conquérans étrangers. *Kimri* vient probablement de la même racine que *Kimmer*, confluent, union de deux rivieres. *Kimmar* compagnon, associé (2), *Kimhari* joindre ensemble, etc.

Je ne m'arrêterai point à examiner si les Cimmériens doivent être regardés comme une nation Germanique ou comme une nation Celtique. Il est sûr que les Celtes

1 Girald. Cambrens. descript. Cambriæ. Hunfr. Lhuyd. fragm. Britann. descriptionis.

2 Davies dict. ed. Archæol. Britannica. Le mot de *quimper*, qui entre dans le nom de quelques villes, signifie *confluent*.

Digitized by Google

et les Germains étoient deux nations différentes, dont le langage n'étoit pas le même quoiqu'il eût quelque rapport; mais les colonies qui avoient passé du midi ou de la Gaule dans la Germanie, et celles qui étoient descendues de la Germanie dans la Gaule, les avoient extrêmement mêlées, et je ne doute pas qu'il ne fallut une certaine attention pour démêler les différences qui les distinguoient. Les Grecs les ont long-temps confondues sous le nom commun de Celtes, et si d'une part les écrivains français ont voulu tout rapporter aux Gaulois sur ce fondement, de l'autre les Allemands s'en sont servis pour attribuer aux Germains les entreprises des Gaulois : cette question ne vaut pas au reste la peine qu'on auroit à la traiter; c'est-là une espece de personnalité à laquelle les gens sensés ne doivent point prendre part. Quant aux Cimmériens, quoiqu'on leur donne le nom de Celtes, il est visible qu'on les fait venir

Digitized by Google

de la Germanie, proprement dite, et de la péninsule qui a long-temps conservé leur nom.

Le temps précis de l'arrivée de ces peuples sur les bords du Pont-Euxin nous est connu ; mais nous ne pouvons douter que leur établissement dans ce pays ne fut très-ancien, et qu'il n'eussent déjà acquis une certaine célébrité lorsqu'Homere écrivoit ses poëmes, c'est-à-dire, dans le IXe. siecle avant J.-C. Ce poëte parle des Cimmériens dans son Odyssée : mais tout ce qu'on peut conclure de ce qu'il en dit, c'est qu'ils habitoient au nord et au nord-ouest de la Grece sous un climat voisin du pole; car c'est ainsi que les anciens ont expliqué ce que dit ce poëte de leur séjour *dans le pays des ombres*, et dans le voisinage *de ces portes, d'où la nuit sort tous les soirs pour aller répandre les ténebres et l'obscurité sur toute la terre.*

Cette étrange astronomie étoit encore

Digitized by Google

celle des poëtes grecs long-temps après Homere. Sophocle, cité par Strabon *(VII, p. 295)*, plaçoit dans son orithye le palais de Borée auprès des sources de la nuit et de l'ancien jardin de Phébus. Les Grecs ne commencerent à prendre des idées un peu exactes des pays situés au nord et à l'occident de la Grece, qu'après qu'ils y eurent établi des colonies, et les poëtes ne purent même jamais s'assujétir tout-à-fait à suivre une géographie et une astronomie conformes aux nouvelles découvertes.

Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le Prométhée d'Eschyle, et d'examiner la route qui est prescrite à la nymphe *Io* pour se rendre du pied du Caucase jusque sur les bords du Nil. Ce Caucase d'Eschyle, qui est au nord de la Grece et à l'occident du Bosphore, est sans doute le *Carpath* des modernes.

Les poëtes Latins ne sont gueres meilleurs astronomes que les Grecs. Virgile et Ovide (1) font passer l'axe du

1 Virgil. æneid. VIII. Ovid. metamorph. l. II.

Digitized by Google

monde par le mont Atlas et par la zone torride ; c'est-à-dire qu'ils confondent le pole avec l'équateur.

Eusébe, dans sa chronique où il avoit fait entrer un précis des principaux ouvrages de ce genre, donnés par les anciens Grecs, marque à l'an 1076 avant J.-C. ou 108 ans après la prise de Troye, une incursion des Cimmériens et des Amazones dans l'Asie mineure. Orose (*I*, 21) en rapporte une autre vers l'an 782, trente ans avant la fondation de Rome, et dix ans avant la guerre de Messene, à laquelle il joint cet événement. Strabon (1) prétend que du temps d'Homere, ou même un peu avant son siecle, les Cimmériens et les Amazones entrerent dans l'Asie mineure, et pénétrerent jusque dans l'Eolie et dans l'Ionie, ce qui peut avoir quelque rapport à l'invasion qu'Eusébe met à l'an 1076 ; car Homere doit être né, selon Hérodote, vers l'an 880.

1 Stab, III, 149, et XII, 552.

Digitized by Google

Je ne m'arrêterai pas à examiner ici ce qu'il peut y avoir de vrai dans la fable des Amazones (1) : je me contenterai d'observer que l'opinion qu'on avoit de leur existence et de leur expédition dans l'Asie mineure, étoit très-ancienne et très-répandue. Homere (2) parle d'une guerre entre elles et les Phrygiens du fleuve Sangar, au temps de la jeunesse de Priam, qui avoit mené des troupes au secours des Phrygiens ses alliés. Il est encore parlé de ces femmes guerrieres dans l'histoire de Bellérophon. Le poëte (3) leur donne un établissement vers le pays de Solymnes au voisinage de la Lycie.

Presque toutes les villes grecques de l'Asie mineure, *Ephèse*, *Smyrne*, *Cumes*, etc. rapportoient aux Amazones leur premiere fondation ; et sur leurs

1 On trouvera dans un des volumes suivans, un mémoire de M. Fréret sur les amazones.

2 Iliad. III, vers. 184.

3 Iliad. VI, vers. 186.

Digitized by Google

médailles, elles affectoient de représenter ces Amazones, ou du moins de les désigner par quelque marque qui en rappelloit le souvenir. Plusieurs de ces colonies avoient été fondées dès le XIe. siecle avant J.-C., et elles avoient dû trouver la tradition qu'elles adopterent établie chez les peuples Léleges et Pélasges, qui occupoient alors ce pays. L'universalité et l'ancienneté de cette opinion peuvent nous faire croire qu'elle avoit quelque fondement dans la tradition historique; mais elles ne nous doivent pas faire recevoir, comme véritables, tous les détails dont il a plu aux écrivains postérieurs de charger la tradition.

Tout ce qu'on doit conclure du passage d'Homere, et du fait marqué par Eusébe à l'an 1076, c'est que l'établissement des Cimmériens dans les pays voisins du Pont-Euxin est antérieur au XIe. siecle avant l'ère vulgaire, et peut-être même au XIIe. (1).

3 Plutarq. vie de Marius.

Posidonius assure qu'ils s'étoient avancés d'abord de proche en proche des bords de l'Océan jusque dans le milieu de la Germanie ; et que de nouveaux essaims se joignant tous les ans aux premiers, ils avoient à la fin occupé tous les pays qui s'étendent depuis l'Océan jusqu'au Pont - Euxin. Ce n'étoit-là, selon les apparences, qu'une conjecture de Posidonius ; mais elle est assez probable, quoiqu'il ne faille pas je crois supposer que la ligue des Cimmériens avoit effectivement rempli cette vaste étendue de pays, et que tous les peuples qui l'occupoient n'eussent formé qu'une seule cité ou corps politique, au même sens où César *(lib. I.)* dit de la ligue des Suèves, dont les cent cantons ou *pagi* comprenoient tous les pays qui s'étendent depuis le Rhin jusqu'à l'océan, et même jusque dans la Scandinavie.

Je supposerois au contraire que les Cimmériens ayant passé le mont Carpath, et s'étant avancés le long du

Digitized by Google

Tyras et de l'*Hypanis* jusque sur les bords du Pont-Euxin, se séparerent des Cimmériens occidentaux qui étoient restés dans la Germanie, et formerent une cité indépendante.

Cette cité des Cimmériens orientaux devoit cependant être très-nombreuse et très-puissante, sans quoi elle n'auroit pas été en état d'envoyer au loin des armées considérables, comme on voit qu'elle l'a fait plus d'une fois.

Hérodote *(IV, c. 12)*, le seul des anciens qui ait donné l'histoire de ces Cimmériens avec une certaine suite et un certain détail, nous apprend :

1o. Que leur principal établissement, et pour ainsi dire le chef-lieu de la cité, étoit vers les bords du *Tyras*; puisque c'étoit-là qu'ils s'assemblerent pour tenir la diete, ou le conseil général de la nation, au sujet de l'invasion des Scythes.

Que s'étant avancés vers l'orient, ils avoient traversé l'Hypanis et le Borys-

thène, et avoient passé dans la Chersonnèse ou presqu'île qui a toujours conservé le nom. Celui de *Crime* ou de *Crimée* qu'elle porte encore aujourd'hui (1), n'est qu'une corruption de l'ancien nom de *Kimmeria*.

3o. Qu'après être entrés dans ce pays, ils s'étoient avancés jusqu'au Bosphore ou détroit qui le sépare de l'Asie, et par lequel les eaux du Tanaïs, après avoir formé le lac ou *Palus méotide*, se déchargent dans le Pont-Euxin : qu'ils s'étoient emparés des deux rivages de ce détroit, et qu'ils y construisirent des forts ou retranchemens dont on voyoit des vestiges de son temps, et qui portoient encore leur nom, Πορθμεία Κιμμερικά.

Strabon (*XI*, 494) parle d'une ville de *Cimméricum*, construite sur la rive asiatique du détroit, sur le cap qui en forme l'entrée du côté du *Palus*.

1 Meninski, dans son diction. rapporte au mot *Crim* des lettres du Can des Tartares où il prend le titre de *grand Can du trône de Crimm*, et *des plaines de Kipschak*.

Les Cimmériens n'avoient pu traverser ce détroit, et passer en assez grand nombre sur la côte d'Asie, sans avoir des barques, et sans quelque usage de *la* navigation.

4°. Nous voyons encore dans Hérodote, que les Cimmériens, après avoir traversé le détroit, suivirent la côte de la mer, et s'avancerent le long de cette mer jusque dans l'Asie mineure.

Sans doute que leurs premieres entreprises furent contre les peuples qui habitoient les montagnes qu'occupent aujourd'hui les *Circasses* et les *Abcasses*; mais que trouvant un pays pauvre et des peuples belliqueux, ils se contenterent de les contraindre à leur donner passsage, parce que leur projet étoit de s'avancer dans l'Asie mineure; pays plus fertile, et occupé par des nations que les richesses et le luxe avoient amollies.

Strabon *(lib. I. p.* 61 *)* répete en divers endroits ce qu'il avoit dit au premier livre, que les Cimmériens ravage-

rent *plusieurs fois différentes* l'Asie mineure. Hérodote semble ne parler que de la derniere invasion qu'ils firent dans ce pays, au temps même où les Scythes ravageoient la Médie et la Palestine. Mais ce qu'il dit de l'établissement des Cimmériens dans la presqu'île de Sinope, doit se rapporter à un temps antérieur : car la fondation de Sinope par les Grecs est de l'an 631 avant l'ère vulgaire, selon Eusébe, et du temps même de l'invasion des Scythes, selon Scymnus de Chio (*vers* 204), qui avoit vu l'ouvrage de *Denis* de *Calcis* sur les colonies Grecques du Pont-Euxin et de la Propontide, et qui le cite en quelques endroits. Il faut portant observer que Scymnus donne peut-être une trop grande antiquité à la ville grecque de Sinope; car il en fait remonter la fondation au temps d'une expédition contre les Amazones. Il ajoute qu'Andron de Milet y mena depuis une nouvelle colonie, et que ce fut sur ce même An-

Digitized by Google

dron que les Cimmériens en firent la conquête ; mais que dans la suite ils en furent chassés par des bannis de Milet, qui vinrent y chercher une retraite, et qui en firent une ville considérable. Hérodote suppose au contraire que la presqu'île de Sinope étoit déserte lorsque les Cimmériens s'en emparerent.

Je ne parlerai point ici des anciennes invasions de l'Asie mineure par les Cimmériens, le détail nous en est inconnu. Je n'examinerai point non plus comment ils purent traverser les défilés des *Héniochi* et des *Zyghi* ou de la Circassie, ceux qui séparent la Colchide des régions Pontiques, et comment ils vinrent à bout de surmonter tous les obstacles qui durent se présenter à eux. Il est sûr, par le fait, que ces obstacles ne les arrêterent point, et qu'ils pénétrerent le long de la mer jusqu'à *Sinope*, où ils formerent un premier établissement. Ils ne purent arriver dans ce pays, en suivant le bord de la mer, sans tra-

Digitized by Google

verser de grandes rivieres, entr'autres le Thermodon et l'Halys : avoient-ils des barques ? construisirent-ils des radeaux ? c'est ce que nous ignorons.

Nous connoissons deux incursions de ces peuples dans l'Asie mineure, postérieures l'une et l'autre à l'an 1076. Il est probable que ce fut dans la premiere de ces deux expéditions qu'ils s'emparerent d'*Antandros*, ville située au pied du mont Ida, au fond du golfe d'*Adramyttium*, et dans la Cilicie voisine de la Troade. Aristote, cité par Stéphanus (1), disoit, dans un ouvrage historique dont nous n'avons plus que des lambeaux, que ces peuples avoient donné le nom de Cimméris à cette ville, et qu'ils en resterent les maîtres pendant un siecle entier.

Callinus, cité par Strabon (*XIV*, *p.* 648), disoit que dans chacune de ces deux invasions les Cimmériens avoient pris et pillé la ville de Sardes; que dans

1 Steph. Antandr. Plin. V, 30.

Digitized by Google

la premiere ils se contenterent de la piller, mais que dans la seconde ils y mirent le feu, et qu'elle fut entiérement détruite, à la réserve de la citadelle. Hérodote *(I, 15)* n'a fait mention que de cette derniere prise de Sardes; et il la place sous le régne d'Ardys, fils de Gygès, dont le regne a dû finir vers l'an 628. Mais, au rapport de Callisthène, le poëte Callinus avoit parlé de la premiere prise de Sardes comme d'un fait arrivé de son temps (1).

Strabon *(ibid)* nous a conservé un vers de ce poëte, dans lequel il dit que l'armée des redoutables Cimmériens s'avance dans le pays des Esionéens, c'est-à-dire des Lydiens de la plaine du Caystre, nommée *Asia* dans Homere (2), suivant la remarque de Scepsius. Le vers cité par Strabon semble faire partie de l'élégie composée par Callinus, pour exhorter les peuples de

1 Strab. XIV, p. 648.

2 Iliad. II, 461.

l'Ionie à prendre les armes, et dont Stobée (1) nous a conservé vingt-deux vers. Le poëte y représente aux Ioniens qu'ils ne doivent pas espérer de rester tranquilles, lorsque la guerre désole les pays qui les entourent.

Ce poëme de Callinus étoit adressé, dit Strabon, aux Magnésiens du Méandre, et supposoit leur ville dans un état florissant, puisqu'ils venoient de remporter plusieurs avantages dans une guerre contre les Ephésiens. Ils ne profiterent point des avis de Callinus, ou du moins ils firent de vains efforts pour se défendre contre les Cimmériens qui prirent et détruisirent leur ville.

Le poëte Archiloque faisoit mention de cette destruction de Magnésie; d'où Strabon conclut que le temps du poëte Callinus et celui de l'invasion des Cimmériens avoit précédé le siecle d'Archiloque.

L'âge de ce dernier poëte ne nous est

1 Stob. serm. 49.

Digitized by Google

point inconnu. Hérodote (*I*, 12) le fait contemporain de Candaule et de Gygès : ainsi il doit avoir vécu vers l'an 715. Etienne de Byzance, qui a examiné l'époque de ce poëte, le place à la XVIIIe. olympiade, ou vers l'an 708 avant J.-C. Il observe que *Télésiclès*, fils d'Archiloque, fut le conducteur de la colonie envoyée à *Thassos* par les Pariens. Cette colonie est de la XVe. olympiade ou de l'an 720 environ, selon Clément d'Alexandrie (1), qui parle d'après un Denys qui doit être Denys de Chalcis, auteur d'une histoire des colonies grecques, citée par Scymnus (*vers* 116). Supposant la différence d'une génération entre Callinus et Archiloque, le premier doit avoir fleuri vers l'an 740; Tatien et Saint Cyrille mettent le temps d'Archiloque un peu plus bas vers la XXIIIe. olympiade en 688, environ vingt ans après le commencement de Gygès; mais ces dates

1 Clem. stromat. I, 244.

du temps auquel un écrivain a fleuri, ne sont jamais déterminées avec précision, les chronologistes les prenant tantôt de sa naissance, tantôt de sa mort, tantôt de la publication des ouvrages qui ont fait sa célébrité.

Strabon (*I*, *p*. 61) dit que ce fut dans la guerre dont les vers de Callinus faisoient mention, que Midas, roi de la grande Phrygie, ayant été vaincu par les Cimmériens, se donna la mort (1) pour ne pas tomber vif entre les mains de ces barbares. Stéphanus, dit en parlant de *Syassus*, bourgade de la grande Phrygie, que les Cimmériens y trouverent une grande quantité de bled renfermée dans des souterrains : je n'observe cette circonstance peu importante, que pour montrer qu'on avoit le détail de cette invasion dans les anciens historiens, peut-être dans Xantus de Lydie, contemporain de Darius et de Xerxès.

1 Il avala le sang tout chaud d'un taureau qu'on venoit d'égorger. Plut. *dans la vie de Flaminius*, rapporte plusieurs exemples de ceux qui avoient choisi ce genre de morr.

Comme

Comme Hérodote ne donne aucun détail de l'histoire de Lydie avant le regne de Gygès, il n'est pas étonnant qu'il n'ait point parlé de la premiere prise de Sardes, qui doit être arrivée sous Candaule, ou peut-être même sous le regne de son prédécesseur, qui a fini vers l'an 732.

Eusebe place la mort de Midas à l'an 697, ou vers la quatrieme année de Gygès (1). Selon Hérodote, ce seroit la dix-huitieme, et selon Euphorion de Chalcis, la onzieme. Le silence d'Hérodote sur la premiere prise de Sardes, doit la faire placer dans les temps antérieurs à la révolte de Gygès ; car il n'est point parlé des Cimmériens dans l'histoire de ce prince. Hérodote (*I*, 14) dit qu'il fit la guerre à ceux de Milet et de Smyrne, qu'il prit la ville de Colophon ; et Strabon (*XIII*, 590) assure qu'il aida les Milésiens dans la fondation de la colonie d'Abydos. Comme, selon le même Stra-

1 Voy. les mém. sur la chronologie des rois de Lydie, t. VI des mém. de l'académie.

Digitized by Google

bon (1), les Cimmériens resterent maîtres des plaines du Caystre ou de la Lydie, pendant un temps considérable après la destruction de Magnésie et le pillage de Sardes; si ces événemens étoient arrivés du temps de Gigès, les Cimmériens auroient été alors maîtres de la plus grande partie de la Lydie, et Gigès n'auroit pas été en état de s'engager dans des guerres contre les villes Grecques.

Il faut observer au reste que les noms de *Midas* et de *Gordius* étoient communs parmi les rois de Phrygie, et que beaucoup d'entr'eux les ont portés. L'auteur de la vie d'Homere, attribuée à Hérodote, rapporte une épigramme de ce poëte, composée pour être mise sur le tombeau d'un Midas, fils de Gordius. Dodwell prétend que ce Midas est celui qui fut pere ou ayeul d'Adraste (2), auquel Crésus accorda un asyle, et qui est

1 Strab. XIV, 647. πολυν χρόνον.

2 Herod. I, 35 et 45, fait Adraste tantôt fils, et tantôt petit-fils de Midas.

Digitized by Google

probablement celui duquel on conservoit une offrande (1) dans le trésor des Delphes. Il est singulier que Dodwell n'ait pas apperçu que, suivant cette opinion, Homere auroit été postérieur non-seulement à Callinus, mais encore à Archiloque, et à plusieurs autres poëtes.

Strabon donne aux peuples qui pillerent Sardes et détruisirent Magnésie, tantôt le nom de Cimmériens, commun à toute la nation, tantôt celui de *Trères* ou de *Trérons*, qui étoit celui d'un peuple particulier. Il appelle leur chef *Lygdamis*, et c'est aussi le nom que lui donne Callimaque (2), qui dit que Lygdamis étoit roi des Cimmériens, qui vinrent de la Scythie et des bords du Pont-Euxin ravager les plaines du Caystre. Hesychius (3) assure que ce *Lygdamis* pilla la ville et brûla le temple d'Ephese. Callimaque ne convient pas de ce dernier fait, et

1 Hérod. I, 14. Cette offrande étoit le trône même de Midas, ou le siege sur lequel il rendoit la justice.

2 Hymno in Dianam, v. 252.

3 Hesych. voce Λύγδαμις

prétend que l'arc et les flêches de Diane n'ont jamais cessé de protéger son temple, et que Lygdamis périt dans l'Asie sans pouvoir retourner dans sa patrie.

Le discours d'un poëte qui, dans un hymne destiné à célébrer la puissance de Diane, ne devoit pas convenir qu'elle eût abandonné la défense de son temple, ne tire à nulle conséquence : dans le temps même qu'il composoit cet hymne, on étoit occupé à réparer ou à rebâtir le temple consumé vers l'an 360 par un incendie; cette réparation ou reconstruction du temple d'Ephese étoit, selon Pline (1), la septieme depuis sa premiere fondation.

Lygdamis, après avoir ravagé la Lydie et l'Ionie, alla périr, dit Strabon *(XIV, 640)*, dans la Cilicie; mais cette Cilicie doit être celle de la Troade, dans laquelle est située la ville d'Antandros, dont ces Cimmériens avoient fait leur

1 *Plin: XVI*, 40. Simulacrum deæ nunquam mutatum septies restituto templo.

place d'armes *(1, p. 61)*; et comme ils en resterent les maîtres pendant un siecle entier, ce fut sans doute dans ce pays que Lygdamis alla porter le butin qu'il avoit fait dans son expédition.

Le nom de ce Lygdamis semble grec ou pélasge, du moins voit-on qu'il a été celui de quelque personnage d'origine purement grecque; Pausanias le donne à un Syracusain qui remporta le premier le prix du Pancrace, aux jeux olympiques de l'an 648 avant J.-C. (1). Hérodote *(1, 61, 64)*, fait mention d'un autre Lygdamis de l'île de Naxos, auprès duquel Pisistrate se retira dans un de ses exils; il donne aussi ce nom au pere de la premiere Artémise *(ibid. VII, 99)*, reine d'Halicarnasse, en Carie, qui se trouva à la bataille de Salamine. Comme ce nom de Lygdamis ne ressemble à aucun des noms germaniques qui me sont connus, je crois qu'il avoit été absolument défiguré par les Lydiens et par

1 Pausan. V, c. 8. Solin. c. I, olymp. 33

Digitized by Google

les Grecs, afin de l'ajuster à leur prononciation, et peut-être même d'en faire un mot de leur langue.

Le nom du peuple particulier qu'il commandoit, semble s'être mieux conservé: il se trouvoit dans Callimaque, ou même, suivant quelques manuscrits de Stéphanus (1), dans *Callinus*; d'ailleurs il étoit semblable à celui d'un peuple de la Thrace Européenne, dont il est parlé dans Hérodote et dans Thucydide: c'est par cette raison que Strabon donne presque toujours le surnom de Cimmériens aux Trères ou Trérons d'Asie, pour les distinguer de ceux de Thrace. Strabon place les Trères dans le canton voisin de Zéleïa ou dans la Daskylitis, canton de la Mysie, dont Homere nomme les habitans Lyciens, ainsi que Strabon l'observe au sujet des Trères Cimmériens (2).

1 Steph. Byzant. Τρῆρες.

2 Hom. Iliad. II, 824. Strab. I, 59, et XIII, 586, 587 Strab. I, 61; XIV, 637.

Digitized by Google

Callisthene, parlant de la seconde prise de Sardes, dit que dans cette guerre les Trères (1) Cimmériens étoient joints avec les Lyciens; ces derniers ne sont pas ceux de la Lycie méridionale et voisine de Rhodes, mais plutôt les Trères voisins de la ville d'Antandros, ou ceux de la Lycie Troyenne. Il nomme leur chef *Cobos* ou *Combos*, et le fait contemporain de *Madys* qui commandait les Scythes, lorsqu'ils envahirent la Médie, vers l'an 631 ou 632, dans les premieres années du regne de Cyaxare. Hérodote (1, 15,) place l'invasion des Cimmériens et la prise de Sardes à-peu-près dans le même temps, et sous Ardys, fils de Gygès, qui régna en Lydie depuis l'an 616 jusqu'à l'an 627; il ajoute que ces Cimmériens ne furent détruits que sous le regne d'Alyatte, fils de Sadyatte,

1 Le nom de *Trères* n'étoit qu'une épithete honorable, tirée de l'ancien mot *Thrœr*, dont le pluriel est *Thréun*, *ferme, intrépide, qui ne recule jamais*. On donne ce titre à *Odin*, dieu de la guerre. *Edda. Resendii. fol. cc.*

Digitized by Google

et petit fils d'Ardys, qui commença l'an 615.

La prise de Sardes et la seconde invasion des Cimmériens ne peuvent être que de la fin du regne d'Ardys; car elles doivent être postérieures à la conquête de Priene, et à la guerre contre les Milésiens. D'ailleurs Hérodote met l'entrée de ces Cimmériens en Asie, dans le même temps que l'invasion de la Médie par les Scythes, c'est-à-dire vers 633 ou 634, la seconde ou la troisieme année de Cyaxare, fils de Phraortes, qui monta sur le trône l'an 635, ou la 75e année avant la conquête de la Médie par Cyrus, en 560.

Hérodote dit que les Cimmériens établis sur les bords du Danube, apprenant que les Scythes avoient traversé l'Araxe, et s'avançoient avec une armée formidable vers l'occident, ils en furent extrêmement alarmés. Cet Araxe n'est pas le même que celui dont Hérodote parle ailleurs, et qu'il fait tomber dans la mer

Digitized by Google

Caspienne, en coulant vers l'orient; ce qui désigne l'Araxe d'Arménie, c'est le Volga auquel Ptolémée donne le nom de *Rha* (1). La marche des Scythes pour se rendre de la Scythie ou des bords orientaux de la mer Caspienne sur le bord du Tanaïs, montre qu'ils devoient rencontrer le Volga ou le Rha sur leur route.

Les Cimmériens se trouverent partagés dans la diete générale indiquée vers les bords du Tyras sur le parti qu'ils devoient prendre. Les chefs des différens cantons, ceux à qui Hérodote donne le nom de rois, étoient d'avis de marcher au-devant des Scythes, et de les combattre. Cet avis n'ayant pas été reçu par le corps de la nation, la dispute s'échauffa; et pour en prévenir les suites,

1 Reland, *dissert. miscell. vol.* a montré que ce nom d'*Araxès* ou *Arras* est une dénomination générale qui signifie une riviere; on le trouve donné également à l'*Araxe* d'Arménie, à l'*Oxus* de la Bactriane, à deux autres rivieres de la Perse méridionale, au *Thermodon*, *&c.* Le nom de *Volga* est Russe ou Sarmatique, dérivé de *Velika*, grand. Les Tartares le nomment *Atel* ou *Adel*; ce nom de Volga est même fort moderne.

Digitized by Google

on convint de choisir un nombre égal de champions pour chacune des deux opinions, et de remettre la décision au sort des armes. Hérodote ne nous apprend point quel fut le succès du combat; il dit seulement que les morts avoient été enterrés sur les bords du Tyras, et que de son temps on montroit encore leurs tombeaux. On peut observer en passant que cette maniere de décider les questions douteuses par les armes, étoit particuliere aux nations Germaniques et Celtiques, et qu'elle a subsisté long-temps chez eux; mais je ne vois pas qu'on ait fait attention à cet exemple, qui montre combien la coutume étoit ancienne parmi les Germains.

C'est ici où commence l'embarras du récit d'Hérodote. On a vu par la description que j ai faite du pays qu'occupoient alors les Cimmériens entre le Danube et le Borysthene, qu'ils avoient derriere eux au nord et au nord-ouest un pays ouvert, et d'une grande étendue, paroù

Digitized by Google

ils s'étoient avancés de la Germanie sur les bords du Pont-Euxin, et par lequel il leur étoit facile de se retirer et de s'éloigner des Scythes, qui, cherchant seulement un pays où ils pussent s'établir et vivre avec leurs troupeaux, se seroient contentés de celui que leur abandonnoient les Cimmériens, et n'auroient eu garde de s'engager à les poursuivre dans un pays inconnu. Il n'y avoit d'ailleurs aucun sujet de haine particuliere entre les deux nations.

Ce parti n'est point celui qu'Hérodote fait prendre aux Cimmériens. Il suppose que, résolus d'abandonner leur pays, parce qu'ils ne se croyoient pas état de résister aux Scythes, ils s'avancerent vers l'orient : 1°. c'étoit aller à leur rencontre, et non pas les éviter : 2°. par cette route ils se mettoient dans la nécessité de traverser le Borysthène et l'Hypanis (1), qui ne sont point guéables, même aux endroits où les Tartares les

1 Beauplan, description de l'Ukraine, p. 23 et 25.

traversent aujourd'hui; car il faut qu'ils se mettent à la nage, et qu'ils se soutiennent par des especes de radeaux, ou par des fascines de roseaux qui s'attachent même aux chevaux. Peut-on supposer qu'une nation qui ne pensoit qu'à éviter un ennemi qu'elle n'osoit attendre, et qui marchoit avec ses troupeaux, ses femmes et ses enfans, eût choisi une pareille route ?

3°. Au-delà du Borysthène, les Cimmériens qu'Hérodote suppose avoir formé le projet de se retirer dans l'Asie mineure, pouvoient prendre deux routes; la premiere, en suivant les bords du Palus-Méotide jusqu'au Tanaïs, et alors il falloit qu'ils trouvassent le moyen de traverser encore cette rivierre : mais par cette route ils s'exposoient à rencontrer les Scythes dans les plaines de Circassie, et ils ne pouvoient éviter d'être enveloppés et taillés en pieces par la cavalerie de ces peuples. Le second chemin que pouvoient prendre les Cimmériens,

Digitized by Google

étoit d'entrer dans la Crimée par l'isthme qui l'attache au continent, et d'aller gagner le détroit ou Bosphore sur lequel ils avoient des places. Ils pouvoient, il est vrai, espérer de le traverser sur les barques et sur les radeaux qu'ils conservoient dans ces places; mais au-delà ils se trouvoient dans le même inconvénient de rencontrer les Scythes, à moins que de s'engager dans les montagnes impraticables des Circasses : et on ne comprend pas que les Cimmériens, marchant en corps de nation avec leurs effets et leurs familles, eussent jamais pu les traverser; car ils n'étoient pas alors dans le même cas que les armées qui les avoient précédés. Ces armées ne portoient que leurs armes, et elles étoient en état de s'ouvrir un passage par la force en cas de résistance.

Hérodote dit que les Scythes s'étant emparés du pays des Cimmériens, envoyerent une armée à leur poursuite du côté de l'orient; que cette armée ayant

perdu leur trace dans les montagnes, s'égara en traversant le Caucase, et qu'ayant suivi une vallée qui la mena sur les bords de la mer Caspienne, elle continua cette route qui la conduisit dans la Médie, tandis que les Cimmériens, ayant pris à l'occident du Caucase, suivirent les bords du Pont-Euxin, et se rendirent dans l'Asie mineure par la Colchide.

Au fond ce n'étoit là qu'une conjecture d'Hérodote; les termes qu'il emploie le font voir. Les Cimmériens *paroissent*, dit-il, être venus dans l'Asie mineure en fuyant les Scythes; et les Scythes *semblent* être entrés dans la Médie en poursuivant les Cimmériens. Hérodote avoit appris d'une part que les Scythes, peu après s'être établis dans la *Cimmérie*, étoient entrés dans le pays des Medes par le passage qui est entre le Caucase et la mer Caspienne; de l'autre, que dans le même temps les Cimmériens avoient ravagé la Lydie et l'Ionie, détruit Magnésie et brûlé Sardes.

Digitized by Google

Hérodote chercha à lier ces deux faits ; et comme il paroît avoir ignoré que les Cimmériens étoient depuis long-temps dans l'Asie mineure, et qu'ils conserverent leur établissement d'Antandros ou de Cimméris pendant un siecle, il imagina qu'au temps de la ruine de Sardes sous Alyatte, la nation entiere étoit venue dans l'Asie mineure en fuyant les Scythes, sans trop examiner si cette supposition étoit probable, et si elle pouvoit s'ajuster avec les dates de sa propre chronologie.

Il suppose, comme on l'a vu, que les Cimmériens s'étoient emparés de Sinope, et qu'ils s'y étoient arrêtés quelque temps avant que les Grecs y eussent fondé une colonie. Or, Scymnus de Chio (*v.* 204) nous apprend que cette colonie milésienne étoit composée de deux sortes d'habitans, les premiers fondateurs conduits par Andron, et des bannis de Milet, qui vinrent y chercher une retraite dans le temps même que les Cimmériens

ravageoient la basse Asie, et qu'ils les chasserent de Sinope, dont ils s'étoient emparés. Cette premiere fondation de Sinope est de l'an 631, selon Eusébe; la prise et l'incendie de Sardes par les Cimmériens est arrivée, suivant Hérodote, sous le regne d'Ardys, fils de Gygès, et par conséquent elle est antérieure à l'an 627, car ce Prince est mort en 628. Dans le système d'Hérodote (1), qui met l'entrée des Cimmériens dans l'Asie mineure vers l'an 632, et au temps de l'irruption des Scythes en Asie, il est difficile de concilier cette date avec le séjour de ces mêmes Cimmériens dans la presqu'île de Sinope, et la construction d'une forteresse antérieure à la fondation de la colonie grecque, fondation dont la date s'accorde avec celles de toutes les autres colonies grecques des ces cantons, avec celle

1 Herod. IV, 12, *καὶ τὴν Χερσόνησον κτίσαντες.*

d'Astacus, depuis Nicomédie en 712, avec celle de Chalcédoine en 674, et avec celle de Byzance en 697 par les Mégariens. Les Milésiens (1), après avoir fondé *Arisba*, *Abydus* et quelques autres villes sur les côtes de la Troade; s'avancerent en 681 dans la Propontide, et y fonderent les villes de Cyzique et d'Artace en 694; ils entrerent dans le Pont-Euxin, et allerent fonder la ville d'Istropolis à l'embouchure du Danube; et en 644 ils fonderent la ville d'Olbia auprès du Borysthène.

On me demandera, sans doute, ce que les Cimmériens du pays situé entre le Danube et le Borysthène devinrent après l'invasion des Scythes; s'ils ne passerent pas dans l'Asie mineure, comme le dit Hérodote, puisqu'il n'est plus fait mention d'eux dans le lieu de leur premiere demeure.

Avant que de m'engager à répondre

1 Memnon, ap. Photium, cod. CCXXIV. Euseb. chron. Strab. XIV, 635.

à cette question, j'en ferai une autre aux partisans de l'opinion d'Hérodote : je leur demanderai ce que sont devenus ces mêmes Cimmériens, qu'ils supposent être entrés dans l'Asie mineure en corps de nation, avec leurs femmes, leurs enfans et leurs troupeaux ; s'être établis à Sinope, où ils bâtirent des habitations, et s'être rendus maîtres de la ville d'Antandros, qu'ils conserverent pendant un siecle, au rapport d'Aristote.

Comment est-il possible qu'il ne soit pas même resté le moindre vestige de ce peuple dans l'Asie mineure ? La prise de Sardes par les Cimmériens arriva, selon Hérodote, sous le regne d'Ardys, c'est-à-dire, au plus tard l'an 628 ; ils ne furent détruits que sous Alyatte, dont le regne commença l'an 615 ; donc ils furent au moins les maîtres de la Lydie et la Phrygie pendant treize ans entiers. De l'an 615 à la division de l'Asie mineure en dix-neuf ou vingt

Digitized by Google

gouvernemens par Darius en 520, il y a au plus cent ans, et cent vingt ans jusqu'au passage de Xerxès dans la Grece : à l'occasion de cette divison et du dénombrement de l'armée de Xerxés, Hérodote entre dans un très-grand détail au sujet de tous les peuples qui habitoient alors l'Asie mineure ; il décrit leurs armes et leurs habillemens, et marque la nation d'où ils tiroient leur origine, aussi bien que la langue qu'ils parloient. Parmi ce grand nombre de peuple dont il rapporte les noms, nous n'en voyons aucun qui ait conservé la moindre ressemblance avec les Cimmériens, et chez lequel on puisse découvrir le moindre rapport avec les nations germaniques, soit pour le nom, soit pour les mœurs, soit pour l'origine.

Il ne s'agit pas ici du nom d'une ligue formée par l'union de différens peuples qui auroit pu se perdre par la seule destruction de l'association qui les unissoit, et après laquelle chaque peuple

Digitized by Google

n'auroit plus été connu que par son nom particulier. Il s'agit ici de la nation même des Cimmériens qui n'a pu être détruite; elle aura été vaincue par Alyatte, comme le dit Hérodote, je l'accorderai aux partisans de son opinion, je leur passerai même que leurs troupes furent battues et taillées en pieces par les Lydiens. Mais ces peuples avoient des établissemens où étoient leurs femmes et leurs enfans, les vieillards et une partie de la nation restée dans le lieu de leur demeure, soit pour la garde de leurs troupeaux, soit pour la défense de leurs familles. Dans le systême des partisans d'Hérodote, cette partie des Cimmériens se seroit soumise au roi de Lydie après la défaite de l'armée, et ce roi n'auroit eu aucun intérêt d'exterminer une nation dont il pouvoit augmenter le nombre de ses sujets.

Aucune de ces difficultés ne se rencontre dans la conjecture que j'ai proposée plus haut, et suivant laquelle la

Digitized by Google

partie la plus nombreuse de la nation Cimmérienne se retira avec les femmes, les enfans et les troupeaux dans le pays par lequel elle étoit venue sur les bords du Pont-Euxin. On doit considérer la nation Cimmérienne comme étant divisée en trois parties différentes au temps de l'invasion des Scythes.

1o. Ceux qui étoient dans l'Asie mineure, et qui, quoique maîtres de deux places, de *Sinope* et d'*Antandros*, formoient moins un peuple qu'une armée, plus occupée du desir de piller le pays que d'y former un établissement stable. 2o. La colonie de la Chersonese, qui avoit des établissemens fixes sur les bords du Bosphore cimmérien, mais qui étoit séparée du gros de la nation par le *Borysthene* et par l'*Hypanis*.

3o. Enfin le corps principal de la nation qui occupoit les pays situés entre le Danube et le Borysthene, et qui avoit ses plus considérables établissemens sur les bords du Tyras et dans la vallée fer-

tile où coule ce fleuve sur lequel il y a aujourd'hui d'assez grosses villes et un grand nombre de villages (1). Je vais examiner séparément ce qui a pu et dû arriver à chacune de ces trois portions des Cimmériens.

1o. Les Cimmériens de l'Asie mineure formant moins un peuple, comme je l'ai déjà observé, qu'une armée accoutumée à vivre de brigandages et de rapines, ils continuerent de faire des excursions dans les diverses provinces de ce pays; mais comme l'invasion des Scythes et la retraite des Cimmériens du Tyras les mettoient hors d'état de faire aucunes recrues, le défaut de magasins, d'économie et de discipline les obligeoit de se partager en différens petits corps pour subsister; et plusieurs ne pouvant manquer d'être enveloppés et taillés en pieces, soit par les paysans, soit par les troupes lydiennes, on conçoit qu'ils devoient s'affaiblir de

1 *Voyez la carte publiée à Pétersbourg* theatrum belli, ad Borysthenem et Tyram gesti anno 1738.

Digitized by Google

jour en jour ; ensorte qu'Alyatte, prince habile et courageux, vint enfin à bout de détruire ce qui en restoit.

Ceux des Cimmériens qui avoient échappé au fer des vainqueurs furent réduits en esclavage, et dispersés dans les campagnes de la Lydie et de la Mysie. Alors n'ayant plus de commerce les uns avec les autres, ils prirent les mœurs et la langue de leurs maîtres ; et leurs enfans perdant bientôt tout ce qui pouvoit les faire souvenir de leur premiere origine, ils devinrent Lydiens, Mysiens ou Phrygiens.

Les Galates, qui passerent quelques siecles après dans la Phrygie, étoient dans une situation bien différente ; et quoiqu'ils ne fussent qu'au nombre de dix ou douze mille guerriers, il leur fut facile de se conserver en corps de nation. Ils étoient appelés par les rois de Bithynie qui se lierent avec eux par un traité solemnel, dont la substance se trouve dans les extraits de Memnon. Les rois

Digitized by Google

de Bithynie qui regardoient ces Gaulois comme un rempart qu'ils opposoient aux entreprises des rois de Pont, de Cappadoce et de Pergame, leur fournirent les secours dont ils avoient besoin pour commencer un établissement. De plus ces Gaulois avoient mené avec eux leurs femmes et leurs enfans; ils étoient conduits par leurs rois ou par leurs chefs, et observoient entr'eux une police exacte: on peut juger de l'ordre qu'ils avoient établi par le grand nombre de petits cantons dans lesquels les trois peuples qui composoient la nation étoient divisés; Pline les fait monter à cent quatre-vingt-quinze. Les divers cantons envoyoient des députés aux assemblées générales qui se tenoient réguliérement, et dans lesquelles on régloit les affaires communes. C'est par cette police, et par l'union que les trois peuples gaulois de la colonie conserverent entr'eux, qu'ils se rendirent la terreur de tout ce pays, et qu'ils furent en état de se faire respecter par les rois de

de Pont, de Cappadoce, de Pergame, et même par ceux de Bithynie ; ce qui continua jusqu'au temps où les Romains firent la conquête de l'Asie, et ils ne céderent qu'à cette puissance à laquelle rien n'avoit pu résister.

Si les Cimmériens qui brûlerent Sardes, avoient été en état de former un corps de nation, ils se seroient sans doute maintenus dans leurs établissemens, et n'auroient pu être détruits par les Lydiens.

2°. Les Cimmériens de la Chersonèse et du Bosphore avoient des villes sur les deux bords de ce détroit, et ils étoient probablement les maîtres de toute la presqu'île ; mais il leur auroit été difficile de la défendre contre les Scythes. La Chersonèse n'est jointe, à la vérité, avec le continent, que par un isthme de peu de largeur (1), et facile à couper, mais

1 *Strabon*, *VII*, *p.* 308, dit de 40 stades ou de deux milles, et *p.* 311, de 360 stades, de sept milles ; mais ces nombres peuvent être vrais tous les deux, à cause de la figure de cet isthme.

comme la mer est guéable des deux côtés de l'isthme, un retranchement n'auroit pas empêché la cavalerie des Scythes d'entrer dans le pays. Les Cimmériens de la Chersonèse ne pouvoient entreprendre de se rejoindre au gros de la nation, sans s'exposer à être coupés et enveloppés par les Scythes dans les plaines qui sont entre le Borysthène et le Tanaïs, parce qu'étant obligés de conduire avec eux leurs femmes et leurs effets, ils 'auroient pu faire qu'une marche très-lente. Ainsi il est fort probable qu'abandonnant les plaines voisines de l'isthme et du Bosphore, ils se retirerent dans les montagnes qui sont au midi et à l'orient de la péninsule, montagnes fertiles, mais d'un accès difficile à la cavalerie des Scythes.

A cette premiere conjecture j'en ajouterois une seconde. Les anciens semblent n'avoir connu que deux nations dans la Chersonèse cimmérienne, les Scythes qui occupoient les plaines avec leurs troupeaux, et les Taures ou *Tauri* qui habi-

toient les montagnes. Ceux-ci ne pourroient-ils pas être regardés comme les descendans des Cimmériens, qui avoient pris le nom de *Tauri* (1), soit à cause de leur établissement dans la partie montueuse, soit comme une épithete honorable, et à cause de la résolution courageuse qu'ils avoient prise de résister aux Scythes, tandis que le reste de la nation abandonnoit le pays.

Nous savons peu de chose de l'histoire et des coutumes des *Tauri* de la Chersonèse; mais dans ce peu que nous en apprennent les anciens, on découvre d'assez grandes conformités avec les coutumes particulieres aux Germains.

1 Cluvier, *Vindelic, antiq. p.* 5, prétend que *Thaur* et *Thaurn* signifient montagne. Wachther, glossar. au mot *Taurus* et *Thor* adopte cette signification, et ajoute les *Thuringi* aux exemples des *Tauruni*, *Thauristœ* et *Taurisci* cités par Cluvier; mais comme l'usage du mot *Thaur* ou *Thaurn*, pour signifier montagne, n'est prouvé par aucun exemple précis des langues germaniques, j'aimerois mieux prendre le nom des *Tauri*, des *Taurisci*, des *Thoristæ*, des *Tauruni*, *&c.* pour une épithete honorable, et le dériver de *Thor*, *audax*, *Thuren*, *audere*, dont on trouve les dérivés dans tous les dialectes de cette langue.

1o. Ces peuples qui occupoient toute la partie montagneuse depuis la ville de *Cherséné*, située à l'occident, jusqu'à celle de *Theodosia*, aujourd'hui *Caffa*, et même jusqu'au Bosphore, avoient des demeures fixes et des temples proprement dits, ce qui ne convient ni aux Scythes, ni aux Sarmates.

2o. Ils immoloient des victimes humaines à la divinité qu'ils adoroient. Les Grecs prenoient cette divinité pour *Artémis*, ou pour leur Diane. Hérodote (*IV*, 99) dit même que, selon les *Taures*, cette divinité étoit la même qu'Iphigénie, fille d'Agamemnon : mais supposé que ce fût-là véritablement leur opinion au temps d'Hérodote, et non pas une fable imaginée par les Grecs des colonies du Pont-Euxin (car Hérodote n'avoit point été dans la Taurique), cette opinion ne devoit pas être ancienne chez eux. La fiction du sacrifice d'Iphigénie est contraire au sentiment d'Homere (1), qui

1 Iliad. I, vers. 145 et 287.

suppose cette princesse encore vivante la derniere année de la guerre de Troye. Eschyle et Pindare (1) sont les plus anciens qui en aient parlé, et cela 300 ans après Homere. A l'égard du voyage d'Oreste dans la Taurique, et du transport d'Iphigénie dans ce pays, cette fable n'avoit pas encore été imaginée lorsque Eschyle composa sa tragédie des Euménides, dont la constitution est incompatible avec le voyage d'Oreste dans la Chersonèse.

3o. Les Taures plaçoient la tête de ceux qu'ils avoient immolés sur un poteau à l'entrée de leurs temples. Ils coupoient aussi la tête des ennemis tués en guerre, et en ornoient leurs maisons de même que les Gaulois.

4o. Leurs rois avoient des hommes qui s'attachoient à eux, et qui s'engageoient par serment à ne leur pas survivre, soit qu'ils mourussent de maladie, ou qu'ils fussent tués dans un com-

1 Æschyl. Agamemn. Pind. pyth. XI.

bat (1). De leur côté les rois étoient obligés de se couper un morceau de l'oreille lorsque quelqu'un de ces amis venoit à être tué.

Personne n'ignore que les sacrifices humains faisoient une partie essentielle du culte religieux des Germains et des Gaulois ; qu'il fallut une loi des empereurs pour les abolir dans la Gaule, et qu'ils subsisterent dans la Germanie jusqu'à l'établissement du christianisme dans ce pays (2). L'usage de couper la tête aux ennemis tués en guerre étoit si commun parmi les Gaulois, que selon la remarque de Strabon, *Posidonius* le trouva établi dans toute la Gaule, et que malgré l'horreur qu'il avoit d'abord pour ce spectacle, ses yeux s'y accoutumerent bientôt (3). Nos Francs rapporterent ce même usage de la Ger-

1 Nicol. de Damas. Stobée, sermon 129, p. 914.

2 Cæsar, VI, bell. Gallic. Strab. VII et IV. Plin. XXX, 1. Tacit. German. Procop. Goth. II, &c. Cluvier, Germ. antiq. I, c. 35.

3 Strab. IV, 198. Diod. l. V. Tit. Liv. X, 26.

Digitized by Google

manie, et la loi des Saliens (1) contient une défense expresse d'enlever ces têtes placées à l'entrée des maisons.

Hérodote (*IV*, 71) dit, en parlant des Scythes, qu'ils avoient l'usage d'enlever la chevelure de ceux qu'ils tuoient en guerre; mais cette coutume, qui subsiste aussi parmi les sauvages du nord de l'Amériqne, étoit différente de celle des Gaulois.

L'engagement que contractoient les amis des rois de la Taurique de mourir avec leurs patrons, étoit encore une coutume germanique et gauloise. Ces amis étoient semblables à ceux que César nomme *Soldurii* parmi les Gaulois, et à ceux que Tacite et Ammien nomment leurs compagnons, *Comites* (2). Lorsqu'il leur arrivoit de n'être pas tués dans le combat avec leurs patrons, ils se donnoient la mort pour éviter la honte de leur survivre.

1 Lex salic. tit. LXIX, art. 3.

2 Cæsar. III. Tacit. German. Amm. Marc. XVI.

Digitized by Google

Cet engagement qui étoit absolument volontaire, et c'est là ce qui en faisoit la gloire, ne doit pas se confondre avec l'usage établi parmi les Scythes, et qui a long-temps subsisté chez les Tartares, d'immoler aux funérailles d'un roi ou d'un Kan ses principaux officiers, celle de ses femmes qu'il a le plus chérie, et son cheval de monture.

Les Tauri n'ont été connus aux Grecs que depuis l'établissement des colonies du Pont-Euxin, et je crois qu'Hérodote et Euripide sont les premiers qui aient parlé d'eux.

3o. Le corps le plus considérable des Cimmériens, ou ce qui composoit proprement la *cité* et la nation, habitoit, comme je l'ai dit, entre le *Danube* et le *Boristhène*, et son principal établissement étoit sur les bords du *Tyras*. Au temps de Darius, c'est-à-dire, vers l'an 500 avant J.-C. et cent trente ans après la retraite des Cimmériens, les Scythes étoient encore les maîtres de tout le

Digitized by Google

pays qui s'étend depuis le *Volga* jusqu'au *Tanaïs*, et depuis le *Tanaïs* jusqu'au Danube. Les Grecs avoient plusieurs colonies sur la côte maritime; et ces colonies, qui avoient étendu leur commerce dans l'intérieur du pays où ils avoient même formé quelques établissemens, connoissoient assez bien les Scythes et les nations qui habitoient au-delà de ces peuples vers le nord.

C'est sur leur rapport et sur les conversations qu'Hérodote avoit eues avec un prince scythe, obligé d'abandonner sa patrie, qu'il a composé la description très-détaillée qu'il a faite de ces pays. Il n'y a aucun des peuples dont il parle, de qui le nom, la figure ou les mœurs aient quelque rapport avec les nations Germaniques. Tous ceux de ces peuples qui n'étoient pas Scythes ou Sarmates, étoient des Nomades, d'origine *Fennique*, ancêtres des *Lithuaniens* d'aujourd'hui, et qui parloient une langue différente de celles des Sarmates, des Germains et des Scythes.

Digitized by Google

Il faut conclure de-là que les Cimmériens avoient non-seulement remonté jusque sur le sommet ou plateau du mont Carpath, mais qu'ils étoient même descendus dans la partie occidentale de cette montagne, et vers les sources de la Vistule et de l'Oder. Dans cette retraite, ou plutôt dans cette fuite, les différens peuples qui composoient la ligue des Cimmériens, se séparerent les uns des autres, et s'arrêterent en des endroits différens. La ligue ne subsistant plus, le nom qui la désignoit cessa d'être en usage; chaque peuple commença à former une cité particuliere, indépendante des autres, et reprit son ancien nom, à-peu-près comme il arriva du temps d'Auguste aux *Sicambres* ou Cimbres maritimes, dont le nom s'éteignit dans la Germanie et dans la Gaule, après que les plus mutins eurent été transportés et dispersés en deçà du Rhin dans la Belgique (1). Ce nom ne subsista plus que

1 Strab. VII, 290. Tacit. annal. XII.

Digitized by Google

dans les ouvrages des poëtes et des écrivains, qui, pour se donner un faux air d'érudition, affectent d'employer les anciens noms des peuples.

Les Cimmériens n'ayant eu d'autre objet en quittant le pays que celui d'éviter les Scythes, ils durent s'arrêter dans les endroits où ils crurent pouvoir subsister sans avoir rien à craindre de ces peuples. Comme ils marchoient avec une suite embarrassante, il est probable que ceux même qui pousserent le plus loin, firent plusieurs stations, et qu'il se passa plusieurs années avant qu'ils se fussent déterminés à former des établissemens fixes.

Je soupçonne même (car sur ces matieres où nous n'avons aucunes notions certaines, il peut être permis de proposer des soupçons, pourvu qu'on les donne pour ce qu'ils sont) que les Cimmériens cherchant à se rapprocher du Danube, passerent à la fin au midi des montagnes qui séparent la Silésie

Digitized by Google

d'avec la Moravie, et que de-là ils entrerent dans la *Bohême* ou dans le pays auquel les Boïens donnerent peu après leur nom.

Il est sûr que les plus anciens habitans connus de ce pays, étoient Celtes ou Germains. Les noms des villes et ceux des rivieres sont semblables à ceux qu'on trouve dans la Germanie; c'est là une des plus sûres indications qu'on puisse avoir de l'origine d'un peuple : on y trouve les noms des villes d'*Eburum*, d'*Eburodunum*, de *Mediolanum*, d'*Anduetium*, de *Carnuntum*, de *Carrodunum*, de *Vindobona*, etc. Le fleuve (1) qui séparoit les nations Germaniques et Sarmatiques, ou Gétiques, avoit deux noms, celui de *Douria* et celui de *Marus*. Le premier étoit Celtique, et semblable à ceux de *Douria*, *Dourias*, *Duraniu*, etc. que portent divers fleuves de la Gaule

1 Plin. IV, 12 *Marus sive is Duria est Sarmatas à suevis dirimens.* On le nomme aujourd'hui *Morau*, et il donne son nom à la Moravie.

Digitized by Google

et de la Germanie. Le second étoit sans doute formé sur la même racine que ceux de *Marisus*, d'*Ismarus*, de *Margus*, *Morawa*, *etc.*

La lenteur avec laquelle les Cimmériens durent s'avancer vers l'occident, après avoir quitté les pays voisins du Pont-Euxin, vers l'an 630, me fait croire qu'il se passa plusieurs années avant qu'ils fussent parvenus dans la *Moravie* et dans la *Boïohemum* : cette lenteur étoit une suite nécessaire de la marche des femmes, des enfans et du troupeau qu'ils devoient conduire avec eux, car il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit ici de la migration d'un peuple entier, et non de la marche d'un corps de troupes.

Comme le passage des Boïens dans ce même pays s'est fait dans un temps peu éloigné de celui où les Cimmériens purent arriver au voisinage du Danube, je soupçonnerois que ces deux événemens ont une sorte de liaison l'un avec l'autre : mais c'est-là une conjecture que je ne

dois pas avancer sans rendre compte des raisons qui m'ont porté à la hasarder.

L'établissement des Gaulois Boïens dans le pays qui prit d'eux le nom de *Boïohemum*, est un fait attesté par toute l'antiquité. Strabon (*VII*, 293) assure, sur le témoignage de Posidonius, qu'ils étoient des Celtes sortis de la Gaule ; et Tacite (28) les nomme *Celtica gens*. César (*VI*, 22) qui les nomme *Volcæ Tectosages*, dit que c'est une ancienne colonie gauloise qui a joint à la bravoure et à la bonne conduite, la simplicité et la sévérité des mœurs germaniques, et qui se tient constamment renfermée dans ses anciennes limites. Quelques critiques allemands (1) ont cherché à donner une origine germanique à ces *Boii*, et à voir la chaleur avec laquelle ils traitent cette question, il semble qu'ils aient craint que l'origine gauloise des Boïens ne donnât aux François quelques droits sur la Bohême. Il est inutile de s'arrêter à exa-

1 Cluvier, german. antiq. lib. Spener, notit. german.

miner pourquoi César les nomme Tectosages et non *Boii*, quoique ce dernier nom soit celui qu'ils ont donné au pays qu'ils occuperent, et qu'il le porte encore aujourd'hui. Les témoignages des anciens sont formels pour l'établissement d'une colonie gauloise dans ce canton, et les difficultés dont ces critiques cherchent à embarrasser la question, seroient faciles à résoudre; le temps du passage de cette colonie est un point plus important.

Tite-Live (1) nous apprend que sous le regne d'un *Ambigat*, roi des Bituriges, qui tenoit alors le premier rang dans les Gaules, le pays se trouvant chargé d'habitans, et sur-tout d'une jeunesse inquiete qu'il étoit difficile de contenir, le conseil de la nation résolut d'envoyer deux colonies nombreuses chercher de nouveaux établissemens hors de la Gaule; *Sigovèse* et *Bellovèse*, neveux du roi, furent les conducteurs et les chefs de ces deux colonies, et les augures réglerent le

1 Tit. Liv. V, 34 et 35.

Digitized by Google

pays où ils devoient porter leurs armes. Le sort fit marcher *Sigovèse* vers le nord et du côté de la forêt Hercynie, et il envoya *Bellovèse* dans l'Italie, séparée de la Gaule par les Alpes. Comme cette derniere colonie a été plus connue aux Romains, Tite-Live nomme les différens peuples qui la composoient; il y avoit des *Bituriges*, des *Arverni*, des *Senones*, des *AEdui*, des *Ambarri*, des *Carnutes* et des *Aulerci*: ils s'avancerent jusqu'au pied des Alpes, à l'orient du Rhône, et tandis qu'ils délibéroient sur la route qu'ils choisiroient pour traverser les montagnes, ils apprirent qu'une troupe d'étrangers venus par mer, avoit débarqué sur la côte des *Salyes*, et que ces peuples s'opposoient à leur établissement; Bellovèse regarda cet événement comme un présage de ce qui lui pouvoit arriver, et résolut de favoriser ces étrangers: ils étoient Grecs, et venoient de Phocée, sur la côte d'Ionie. Ce furent eux qui jetterent les premiers fondemens

de Marseille, plusieurs années avant la seconde colonie qui abandonna Phocée, au temps de Cyrus, pour venir habiter la colonie de Marseille.

Bellovèse traversa les Alpes par la gorge voisine des Tauruni (1), et s'avançant au nord, s'établit auprès du Tésin, dans un canton qui portoit déjà le nom gaulois d'*Insubrie* : cet événement précéda de 200 ans la prise de *Clusium*, antérieure de deux ans à celle de Rome, que Tite-Live et Polybe s'accordent à mettre à l'an 365 de sa fondation, et 388 ans avant l'ère vulgaire; par là on a l'an 590 pour la date de l'arrivée des Gaulois, car cette date doit être celle de leur établissement dans l'Insubrie. L'arrivée des premiers Phocéens sur les côtes des *Salyes*, dont la date donne celle du passage de Bellovèse, est antérieure de dix ans, et de l'an 600 avant Jésus-Christ. Hécatée, cité par Scymnus de Chio (*v.* 212), mettoit la premiere fondation de Marseille à 120

1 Ibid. c. 33.

ans avant la bataille de Salamine; Aristote, cité par Harpocration (1), observe que Marseille avoit été fondée par des marchands Phocéens, plusieurs années avant le regne de Cyrus et la conquête de la Lydie, et il relevoit l'erreur de ceux qui confondoient les deux fondations de cette colonie grecque.

Cette époque de la premiere fondation de Marseille donne celle de l'arrivée de Bellovèse au pied des Alpes dans l'année 600 avant Jésus Christ, et par conséquent celle du départ des deux colonies du pays des Bituriges est antérieure au plus de quelques années (2). Aucun ancien n'a nommé en détail les peuples qui accompagnerent Sigovèse en Germanie, César leur donne le nom de *Volcæ Tectosages*; mais il paroît qu'ils portoient celui de *Boïens* : ce pouvoit n'être qu'un nom de

1 Harpocrat. Μασσαλία. Athenée, XIII, 576. Antioch. Syracus. apud Strab. VI, 252.

2 Herod. I, 65. Thucyd. I, cap. 13. Isoc. Archid. Solin, cap. 8, marque la 45e. olymp. ou l'an 600.

ligue ou de milice, adopté par les peuples particuliers pour éviter toute préférence et tout sujet de jalousie entre des cités égales.

On comprend facilement comment les Gaulois avoient pu former le projet d'envoyer une colonie en Italie : ils avoient eu autrefois des établissemens dans ce pays où, sous le nom d'*Umbri* et d'*Ambrones*, ils avoient occupé les cantons situés au nord et au midi du Pô; et quoiqu'ils eussent été chassés de ceux qui sont au nord du fleuve, ils étoient restés les maîtres d'un assez grand pays sous le nom de *Ligures* : ceux-ci, par le pays desquels Bellovèse entra dans l'Italie, pouvoient les avoir appellés, et leur avoir facilité le passage.

Mais il n'en est pas de même de la colonie de Sigovèse ; on ne conçoit pas ce qui put les engager dans une entreprise aussi difficile que celle d'aller chercher un établissement au-delà du Rhin et du Danube, à l'extrémité de la Germanie,



et au centre de la forêt Hercynienne, regardée encore long-temps après comme impénétrable. Comment avoient-ils appris qu'ils y trouveroient un pays fertile et étendu, entouré de tous côtés par des montagnes escarpées, et qui n'étoit accessible que par un petit nombre de défilés faciles à défendre? Par où étoient-ils instruits que ce pays n'avoit point assez d'habitans pour ne pas espérer d'en faire aisément la conquête? et dans ce cas même, comment pouvoient-ils s'assurer de trouver de quoi vivre pendant les premieres années, dans un pays où il étoit sûr qu'ils ne trouveroient aucunes provisions ni aucuns secours; parce qu'ils devoient présumer qu'au bruit de leur approche, les naturels se seroient retirés avec leurs effets et avec leurs troupeaux dans les endroits les moins accessibles des montagnes?

Enfin, qui pouvoit avoir instruit ces Gaulois de Sigovèse du chemin qu'ils devoient tenir pour se rendre du Berri,

Digitized by Google

ou du centre de la Celtique, dans la forêt Hercynie, marchant en corps de nation, avec leurs familles et les provisions dont ils avoient besoin sur la route.

Toutes ces difficultés qui se rencontrent dans l'opinion commune, disparoîtront si on suppose que Sigovèse avoit disposé le plan de son projet de conquête et celui de sa marche, sur les instructions des Cimmériens qui, ayant envoyé inviter les peuples de la Germanie de venir se joindre à eux, avoient été informés par les Gaulois Helvétiens, maîtres des deux bords du Rhin, de ce qui se passoit alors dans les Gaules, et du dessein où étoient les Celtes de délivrer le pays du trop grand nombre d'habitans dont il étoit surchargé. En supposant que ces députés des Cimmériens servoient de guides à Sigovèse, on conçoit qu'ils l'instruisoient de la route que devoit tenir sa colonie, ainsi que des endroits où elle pouvoit passer les rivieres, et traverser les montagnes avec moins de peine. Alors

les Boïens ou Tectosages, n'arriveront plus dans un pays désert ou ennemi, ils y trouveront leurs alliés qui auront préparé ce qui étoit nécessaire pour les faire subsister à leur arrivée, et pour faciliter leur établissement.

Ce n'est-là, je l'avoue, qu'une pure conjecture; mais le fait du passage et de l'établissement d'une colonie sortie du cœur de la Gaule dans l'extrémité orientale de la Germanie, étant reçu de toute l'antiquité, et prouvé par les témoignages formels de Posidonius, de César, de Strabon, de Tacite, de Plutarque, etc. quoique nous en ignorions le détail, il est permis à un critique de proposer des conjectures sur les moyens qui ont pu rendre ce fait probable. L'objet de ces recherches ne doit pas se borner a rassembler et à copier des passages, travail purement méchanique, il doit se proposer encore de les lier ensemble et d'en former un corps dont les différentes parties conviennent entr'elles, et il est rare

Digitized by Google

qu'il puisse le faire, lorsqu'il s'agit des événemens de l'histoire ancienne, sans être obligé de suppléer par des conjectures aux détails dont les anciens ne parlent pas; ce qu'on est alors en droit d'exiger de ce critique, c'est que ses conjectures soient probables, qu'il les donne seulement pour ce qu'elles sont, et qu'il ait même soin d'en avertir son lecteur en les distinguant toujours des faits certains et prouvés, et c'est ce que j'ai tâché d'observer dans ce mémoire.

La colonie de Sigovese étant une fois établie dans le *Boiohemum*, de nouveaux essains de Celtes, attirés par la fertilité du pays, vinrent la joindre et augmenter sa puissance: il est sûr que cela est arrivé à la colonie de Bellovese en Italie, et que la plus grande partie des pays qui séparoient les Celtes du *Boiohemum* d'avec les Helvétiens, se remplirent successivement de colonies Gauloises, qui s'avancerent même assez loin dans l'Illyrie du côté de l'orient,

On connoît l'inquiétude naturelle des nations Celtiques ; et l'exemple de ce qui s'est passé depuis au temps des croisades, montre ce qui a pu arriver dans un siecle où ces migrations étoient beaucoup moins difficiles. Les Gaulois n'avoient point encore de villes, ils habitoient dans des hameaux et sous des huttes de gazons et de clayonnages éparses et séparées les unes des autres ; ils ignoroient presque tous les arts, et menant une vie toujours agissante, occupés de la chasse, de la nourriture de leurs troupeaux et des soins de l'agriculture, ils n'étoient guere attachés au sol qu'ils occupoient. Ne connoissant d'autre patrie que la petite société où ils avoient été élevés, dès que cette société toute entiere, soit dans l'espérance d'être mieux, soit même par simple inquiétude, se déterminoit à passer d'un pays dans un autre, les particuliers ne laissoient rien dont ils pussent regretter la perte, et ne redoutoient guere

des

Digitized by Google

des fatigues auxquelles ils étoient accoutumés : c'est-là ce qui a rendu les migrations des peuples de la Germanie et de la Gaule si fréquentes dans certains siecles, et ce qui les rendroit impossibles dans celui où nous vivons. Si nous voulions juger des événemens anciens par la situation et par les circonstances où se trouvent aujourd'hui les peuples de ces pays, il y a bien des faits véritables, même d'un temps moins éloigné du nôtre que celui de ces anciennes colonies, que nous jugerions impossibles. Les nouvelles colonies Gauloises de l'Illyrie rendirent le nom des Celtes célebre parmi les Grecs, qui donnerent leur nom à tous les peuples situés au nord-ouest de la Grece, et qui sachant par la colonie de Marseille que la même nation occupoit aussi les bords de la méditerranée, se persuaderent qu'ils étoient les peuples les plus occidentaux de l'Europe, et qu'ils habitoient auprès de l'océan, voisin de Tartesse, erreur

géographique, qui a cependant servi de fondement aux systêmes de quelques modernes (1).

Ces nouvelles colonies Celtiques portent ordinairement dans les anciens les noms de *Taurisques*, de *Scordisques*, etc. mais ces noms étoient plutôt ceux des cantons qu'elles occupoient, que celui qu'elles se donnoient; car on voit que plusieurs d'entr'elles avoient conservé les noms qu'elles avoient eus dans la Gaule, par exemple, celui de *Volcæ Tectosages* et de *Boii* ou *Tolistobogii*, qu'elles porterent dans l'Asie mineure.

Les Romains et les Grecs ayant été très-long-temps sans prendre part à ce qui se passoit hors de leur pays, ne nous ont rien appris au sujet de ces Gaulois d'Illyrie jusqu'au siecle d'Alexandre.

1 *Voyez Hérodote*, *II*, *33*, *et IV*, *49*. *Ajout. Stephan.* au mot *Iberia*, qui cite d'autres anciens : ce qui avoit servi à confirmer les Grecs dans cette opinion, c'est qu'il y avoit en effet des colonies Celtiques dans l'extrêmité occidentale de l'Espagne.

Digitized by Google

C'est alors que les Grecs commencent à faire quelque mention d'eux. Au temps de l'expédition d'Alexandre contre les Getes du Danube, c'est-à-dire vers l'an 340 avant J.-C., et environ 250 ans après le premier établissement des Celtes dans l'Illyrie (1), ils envoyerent des ambassadeurs à ce prince pour lui proposer un traité d'*amitié* et d'*alliance*. Alexandre les reçut bien, et leur ayant donné un festin, il leur demanda dans la conversation si leur nation ne redoutoit rien: *Nous ne craignons autre chose*, lui répondirent-ils, *que la chûte du Ciel, mais cependant nous faisons grand cas des hommes courageux*. Alexandre se contenta de dire à ses courtisans que les Gaulois étoient fiers, et conclut le traité qu'on lui proposoit.

Quelques quarante ans après la mort de ce prince, et vers l'an 280 ces mêmes Gaulois d'Illyrie formerent le projet de conquérir la Macédoine, et de s'emparer

1 Strab. VII, 301, ex Ptolem. reg. commentar.

de toute la Grece, affoiblie par les factions qui la déchiroient alors. Il y a beaucoup d'apparence que les Gaulois d'Italie avoient quelque part à cette entreprise, et que c'étoit par cette raison qu'ils conclurent en 284 un traité de paix avec les Romains, qui fut religieusement observé pendant quarante ans; les expéditions des Gaulois d'Illyrie du côté de l'orient et du nord, fournissant à la jeunesse inquiette et avide de combats, une occasion de s occuper à des guerres étrangeres.

Si le nombre des troupes et la valeur impétueuse suffisoient pour réussir dans ces sortes d'entreprises, les Gaulois auroient eu sans doute un heureux succès: mais l'imprudence, le manque d'union et de conduite, et le défaut de discipline, reprochés de tout temps, et avec trop de raison, aux nations Celtiques, firent échouer leur entreprise. Il en périt un grand nombre, moins par les armes des Grecs, que par les maladies

Digitized by Google

causées par l'intempérance; presque tout le reste se retira dans l'Illyrie : un seul corps de dix à douze mille hommes s'avança dans la Thrace, et s'arrêta auprès de Byzance. Ces Celtes, appelés dans l'Asie par le roi de Bithynie, traverserent le Bosphore vers l'an 278, sur les bâtimens que ce prince fournit; marcherent vers l'orient, et s'étant emparés de la grande Phrygie, fonderent sous trois cités différentes un Etat puissant, qui s'étendoit depuis le mont Olympe jusqu'au fleuve Halys, et firent respecter par tous les rois voisins le nom de *Galates*, sous lequel ils étoient connus.

Il paroît que les Gaulois qui étoient retournés dans l'Illyrie, honteux du mauvais succès de leur expédition, et voulant se délivrer des reproches qu'elle leur attiroit, formerent le projet d'une nouvelle entreprise, et penserent à se rendre les maîtres des pays que les Cimmériens avoient autrefois abandonnés

Digitized by Google

aux Scythes, et qui étoient alors occupés par les Getes (1), avec qui ils avoient eu diverses guerres. Plusieurs raisons me portent à le conjecturer.

1°. Les Scythes avoient abandonné ce pays pour s'avancer du côté de l'orient, et pour se rapprocher de leur ancienne patrie, du moins n'étoient-ils plus établis entre le Danube et le Borysthene en 295 (2), c'est-à-dire, au temps de l expédition de Lysimachus contre les Getes. Ce prince ayant passé le Danube, fut enveloppé par les Getes dans les mêmes plaines où Darius avoit pensé l'être par les Scythes (3): donc ces derniers n'étoient plus les maîtres de ce pays. Ils l'occupoient encore au temps de Philippe, et même de l'expédition d'Alexandre (4): ainsi il falloit qu'ils l'eus-

1 Justin. XXV. 1.

2 Voy. la dissert. de Dodw. sur Dicéarque, n°. 18, vol. II, géograph. Hudsoni.

3 Strab. VII, 302.

4 Pausan. I, 9. Scylax. péripl. Am. Alex. l. I.

Digitized by Google

sent abandonné depuis l'an 340, et dans les quarante-cinq ans qui avoient précédé l'expédition de Lysimachus.

2°. Il est sûr que sous le regne de Philippe, pere de Persée, les Getes (1) n'étoient plus les maîtres des pays situés au nord du Danube; ces pays étoient occupés par les *Basternes* ou *Bastarnes*, nation Celtique, qui avoit les mêmes mœurs et la même langue que les Scordisques de Pannonie, qui étoient de véritables Gaulois (2). Polybe donne le plus souvent le nom de *Galates* aux Bastarnes; et Plutarque, qui parle souvent d'eux dans la vie de Paul Emile, composée sur cette partie de l'histoire de Polybe, dont il ne nous reste que quelques fragmens, les appelle les Gaulois ou les Galates du Danube.

Le commencement du regne de Philippe est de l'an 220; mais nous n'avons aucun fait qui puisse déterminer le temps

1 Polyb. frag. 72.

2 Tit. Liv. XL, 57; XLI, 23, 28; XLII, 11; XLIV, 26.

Digitized by Google

de la guerre des Bastarnes contre les Getes, et de la conquête qu'ils firent sur eux des pays situés entre le Danube et le Borysthene. Tout ce qu'on voit, c'est qu'il doit être antérieur au regne de Philippe, et postérieur à celui de Lysimachus, mort en 282.

C'est précisément dans cet intervalle de temps que les Parthes, Scythes d'origine, mais qui formoient un peuple peu considérable, s'étoient emparés non-seulement de toute la Perse jusqu'au Tigre, qu'ils enleverent aux Macédoniens en 264, mais encore de la Médie et de l'Arménie entiere jusqu'à l'Euphrate, où ils placerent une colonie nombreuse. Ces Parthes occupoient originairement un petit canton de la Perse en-deçà de l'Oxus, qui ne pouvoit leur fournir les grosses armées qu'ils mettoient sur pied, et celle qu'ils établirent dans l'Arménie. Il faut nécessairement supposer que plusieurs autres tribus des Scythes orientaux se joignant avec eux,

Digitized by Google

avoient abandonné les plaines situées à l'orient et au nord de la mer Caspienne. Le bruit de ces conquêtes se répandant chez les Scythes occidentaux du Tanaïs et du Borysthene, il est probable que, soit pour retourner dans leur ancienne patrie, soit pour se mettre à portée de prendre part à ces conquêtes et au pillage d'un pays riche et fertile, ils se rapprocherent du Volga, et passerent même à l'orient de ce fleuve. C'est sans doute par cette raison qu'il n'est presque plus parlé des Scythes dans l'histoire de ces temps-là. Les géographes en font à la vérité mention dans leurs descriptions géographiques ; mais c'est qu'ils se proposoient moins de décrire l'état où ces pays étoient de leur temps, que de ramasser tout ce qu'ils en trouvoient dans les livres.

Strabon, Pline et Tacite (1) semblent mettre les Bastarnes au nombre des Germains. Strabon les divise en trois cités,

1 Strab. VII, 306. Plin. IV, 15. Tacit. de morib. german.

les *Peucini*, les *Atmoni* et les *Sidones* ou *Sithones*. Polybe, Tite-Live et Plutarque leur donnent, comme on l'a vu, le nom de Galates et de Gaulois, et supposent qu'ils parloient la même langue que les Scordisques, ou Gaulois d'Illyrie : mais cette contrariété n'est pas bien considérable au fond. Au temps de Strabon, de Pline et de Tacite la langue des Gaulois de la Celtique ne devoit plus être tout-à-fait la même que celle des anciennes colonies Germaniques. Celle des premiers devoit avoir été altérée, sur-tout dans les provinces méridionales, par le commerce avec les Aquitains, les Grecs et les Romains; tandis que celle des colonies Germaniques avoit pu se mêler avec celle des Germains proprement dits, et adopter même plusieurs mots de la langue des Sarmates, et des Getes ou Illyriens. D'ailleurs la seule différence de prononciation pouvoit avoir fait regarder deux dialectes du même langage comme deux langues différentes.

Digitized by Google

Il est assez probable que ceux des étrangers qui savoient parler un de ces dialectes ne pouvoient entendre ceux qui parloient l'autre, comme nous le voyons arriver dans les dialectes de nos langues modernes. C'étoit plus qu'il n'en falloit aux anciens, qui ont presque toujours confondu les dialectes avec les langues, pour décider que les Bastarnes parloient germain, et non gaulois.

Ces Bastarnes ayant des demeures fixes et des villages à la différence des Getes ou Sarmates, comme le remarque Tacite, ils ne pouvoient abandonner le bord des rivieres, et ils devoient laisser aux Sarmates les plaines ou les savannes de l'Ukraine, aussi-bien que celles du bord de la mer. Ces Sarmates, nommés *Amaxobii* par les Grecs, n'avoient que des cabanes portatives, et leurs femmes de même que leurs enfans passoient leur vie dans des chariots, dont les Scythes leur avoient montré à se servir. Il paroît que les Bastarnes avoient aussi adopté

Digitized by Google

l'usage de ces chariots, usage qui passa même dans la suite aux Romains, qui donnerent le nom de *Basterna* à une espece de chariot ou de coche fermé de tous côtés, que les anciens n'avoient guere connu (1).

Quelques critiques ont pensé que ces chariots avoient donné leur nom aux Bastarnes, de même qu'ils ont fait donner par les Turcs le nom d'*Arabaji* (2), aux Tartares du *Boudsiak*; mais comme le mot de *Bastarna* n'a point une origine latine ou grecque, il y a plus d'apparence qu'il a été formé sur le nom des peuples, de qui on avoit emprunté l'usage des Basternes.

D'autres critiques (3) ont tiré le nom

1 Voy. du Cange, Gloss. latin. *Bastarna*.

2 *Araba* est le nom du chariot dont se servent les Tartares, et comme ces chariots sont fort bas, en sorte qu'on ne peut y tenir que couché, les Turcs leur ont donné le surnom de *Besch* ou *Beschik*; et de ces deux mots on a formé le nom de *Bessarabie*, donné sur plusieurs cartes à ce canton. *Cantem. hist. des Turcs*, *vol. III*, *p. 51*.

3 Hikkes, Thes. ling. septentrion. Vales. not. Gall. *Wasinensis* Pagus.

Digitized by Google

de ces peuples du mot esclavon ou sarmate, *Bassta*, château et retranchement, à cause de ceux dont ils entouroient leurs villages : pour moi, il me sembleroit plus naturel de lui donner une origine germanique. *Vaste* signifie un désert, et *Vastar* un habitant des déserts dans la paraphrase théotisque du Cantique des cantiques, et c'est probablement de cette même racine que sont dérivés les noms de plusieurs lieux de notre France, qui étoient dans les premiers temps incultes et déserts.

Les Bastarnes continuerent toujours de former un corps de nation ou cité particuliere, même après que les Goths, sortis des bords de la mer Baltique, furent venus s'établir sur le Danube, ce qui doit être arrivé sur la fin du second siecle de l'ère vulgaire (1), et depuis le temps du géographe Ptolémée. Les deux nations n'ayant pas la même origine ger-

1 La premiere guerre que les Romains eurent avec les Goths, est de l'an 215, sous Caracalla, *Spart*. On leur donnoit d'abord le nom de Getes.

Digitized by Google

manique, elles ne se confondirent point, et continuerent de former deux lignes séparées. Nous lisons dans Vopisque (1) que l'empereur Probus ayant remporté des avantages considérables sur ces Bastarnes qui avoient passé le Danube, enveloppa leur armée, leur coupa la retraite, et en dispersa environ cent mille qu'il plaça en divers endroits de la Pannonie, où il leur distribua des terres vacantes : après sa mort, arrivée en 282, ils reprirent les armes et commirent de grands désordres dans l'Illyrie. En 303 il est encore parlé d'eux sous l'empire de Dioclétien et de Maximien (2), ainsi que d'un peuple particulier ; mais comme il n'en est plus fait mention dans la suite, je croirois, qu'affoiblis par tant de défaites, ils entrerent dans la ligue des Goths, et adopterent leur nom, commè avoient fait les Marcomans, les Quades,

1 Vopiscus in Probo, c. 18.

2 Zozim. l. I. Oros. VIII, 25. Aurel. Vict. Dioclet. Eumen. paneg. Constant. n°. 16.

Digitized by Google

les Gépides, les Vandales, les Lombards, et plusieurs autres nations Germaniques.

Sans doute qu'une partie de ces Bastarnes passa le Danube avec les Visigoths, lorsqu'ils vinrent chercher une retraite sur les terres de l'Empire, pour se mettre à couvert des Huns ; je crois cependant que le plus grand nombre demeura au nord du fleuve avec les Ostrogoths ou Goths orientaux, et qu'ils aimerent mieux se soumettre aux Huns d'Attila, lorsqu'ils passerent le Tanaïs et le Borysthene vers l'an 376, que d'abandonner leur ancienne patrie pour se mettre à la discrétion des gouverneurs Romains.

Au temps du voyage de Priscus (1) à la cour d'Attila, nous voyons qu'on y parloit trois langues différentes ; ces trois langues étoient celle des Huns, celle des Goths et celle des Romains : Priscus dit que le grec n'y étoit point connu, et il ne fait aucune mention du langage des

1 Priscus, excerpt. legationum.

Digitized by Google

Getes ou des Sarmates. Les conquêtes des Romains au-delà du Danube, avoient rendu leur langue si commune dans ce pays, qu'encore aujourd'hui les Moldaves, les Valaques et une partie des Transilvains parlent un latin corrompu, assez semblable au langage des provinces de l'Italie, et les *Ulaques*, de même que les *Moldaves*, se donnent eux-mêmes le nom de *Romanou* ou de Romains.

La division s'étant mise parmi les enfans d'Attila après sa mort, les Huns ne se trouverent plus en état de contenir les nations Germaniques : la plupart des tribus Hunniques se retirerent au-delà du Tanaïs et du Volga, pour aller se joindre aux Huns orientaux *Ephthalites*, ou plutôt *Ayatela*; il ne resta en-deçà du Tanaïs que quelques tribus particulieres, peu unies entr'elles; plusieurs mêmes se soumirent aux Romains, sous le titre de *Fœderati* ou d'alliés, qu'on donnoit à ceux des barbares qui se mettoient sous la protection de l'empire. Tels étoient

Digitized by Google

ceux dont Procope (1) parle sous le nom de *Coutrigour* et *Doutrigour*; les premiers étoient au nord du palus Méotis, des deux côtés du Tanaïs; les seconds occupoient les plaines de la Chersonèse, où il semble qu'il étoit toujours resté une tribu particuliere des anciens Scythes. Une petite partie des *Contrigour* étoit restée en deçà du Danube, dans la Thrace, et elle accompagna les Ostrogoths de Théodoric lorsqu'ils passerent en Italie. Procope dit que de son temps il y avoit encore dans la Chersonèse une nation de Goths qui y étoit avant le passage des Huns, et qui étant convenue de partager le pays avec les *Outourgour*, vivoit en paix avec eux et avec les Romains; ils avoient même embrassé le christianisme dès le temps de Valens, et ils avoient un évêque particulier : la succession de ces évêques ayant manqué, ils députerent à Justinien pour lui en demander un. Comme les Goths avoient été convertis

1 Procop. bell. Goth. l. I[illegible].

par des Arriens, et qu'ils étoient attachés aux principes de cette secte, on voulut s'assurer du sentiment où étoient ces Goths de la Chersonèse. On interrogea les envoyés sur la divinité de J. C., et sur la question de la consubstantialité; mais on trouva des hommes si peu instruits de ces dogmes de la religion, qu'ils ne comprenoient pas même les questions qu'on leur proposoit.

Dans le livre sur les bâtimens, Procope parle d'un lieu nommé *Dorye*, dans la Chersonese et au voisinage du Bosphore, où il y a une nation de Goths établie anciennement, et qui avoient refusé de suivre le roi Théodoric lorsqu'il passa en Italie. Ces *Goths*, dit Procope, *sont actuellement alliés de l'Empire, peuvent fournir trois mille bons soldats, entendent parfaitement l'agriculture, et sont les plus hospitaliers de tous les hommes.*

Procope donne à ces Goths le nom de *Tetraxitæ*, que Grotius croit, avec

Digitized by Google

beaucoup d'apparence, formé des mots germaniques, *te traug, sitten* (1), *sub fœdere constituti, fœderati.* La terminaison *gour* et *igour*, dans les noms de quelques nations Hunniques, porte la même idée : elle vient du mot *oïgour* (2), *ouïgour* et *igour*, qui signifie des hommes unis par une espece de fraternité, et sans doute on désignoit sous ce nom l'union ou la ligue que formoient entr'eux ceux qui s'associoient pour une expédition, ou pour composer une colonie.

Les Goths Tétraxites (3) sont toujours demeurés depuis dans la Crimée, et ont conservé le christianisme. Dans l'Ecthese de l'empereur Andronic Paléologue, qui a régné depuis l'an 1282 jusqu'en l'année 1324, l'évêque des Goths Tétraxites a le

1 Grot. collect. script. hist. Goth. p. 599, *Trigwo*, in novo testam. Goth. pactum, fœdus.

2 On connoît les *Oïgours* dont il est parlé dans l'histoire des Mogols.

3 Les mauscrits ont Μεταράχων, par corruption pour Τετράχων.

Digitized by Google

titre de métropolitain de la *Zakie* ou *Zikie* : c'est la Circassie méridionale, habitée par les *Zikes* ou *Zyghi* ; et l'ouvrage du pere le Quien, dominicain, nous apprend qu'en 1721 l'évêque de Caffa, dans la Crimée, prenoit encore le titre d'évêque de la Gothie (1).

Ces mêmes Goths ont aussi conservé dans leurs montagnes l'usage de leur ancienne langue germanique. Lorsque Rubruguis, envoyé vers *Mangoa* (2), kan des Mogols, par Saint-Louis, traversa la Crimée en 1253, il observa qu'entre les villes de *Chersona* et de *Soldaïa*, il y avoit des Goths qui parloient la langue allemande. *Josaphat Barbaro*, qui demeura à Caffa et à la *Tana*, aujourd'hui *Azoff*, depuis l'an 1436 jusqu'à l'an 1451, s'assura qu'à l'occident de Caffa il y avoit une nation qui parloit un dialecte germanique (3).

1 Oriens Christian.

2 Collect. de Gerberon, p. 9 de l'édit. 8°.

3 Ramus. vol. II, fol. 92.

Digitized by Google

Un valet Allemand qui le servoit, conversoit avec eux, et les entendoit à-peu-près, dit *Barbaro*, comme un Florentin converseroit avec un *Fourlan*, ou un habitant du Frioul. Mathias de *Michou* (1), qui publia en 1521 une chronique Polonoise, dit que la même chose lui étoit arrivée lorsqu'il étoit dans la Crimée.

Enfin Busbec (2), ambassadeur de l'empereur Ferdinand à la Porte, nous apprend dans une lettre du 16 décembre 1562, qu'ayant eu quelques entretiens avec des envoyés du kan des Tartares de Crim, il fut surpris d'en voir un qui par ses yeux bleus, ses cheveux blonds, la couleur et les traits de son visage, différoit absolument des Tartares de Crim, et même d'un Grec de Caffa qui accompagnoit les envoyés. Cet homme dit à Busbec qu'il avoit une origine différente d'eux, et qu'il étoit d'une nation

1 L. I, c. 2, apud Gesner. Mithridat.

2 Busbeq. ep. IV, p. 321.

Digitized by Google

établie dans la partie montagneuse de la presqu'île; que quoiqu'il fût sorti jeune de son pays, et qu'il eût perdu l'habitude de sa langue naturelle, il en savoit encore un certain nombre de mots; Busbec les écrivit sous sa dictée, et les rapporte dans sa lettre. Presque tous ces mots sont allemands; plusieurs de ceux qui ne se trouvent plus dans la langue moderne, se trouvent dans le nouveau Testament gothique, et quelques-uns paroissent venir des racines Celtiques ou Bretonnes. Le nom de ces Goths de la Crimée, subsistant encore aujourd'hui, comme on le voit par le titre que prend l'évêque Grec de Caffa, il y a grande apparence qu'ils ont aussi conservé leur ancien langage.

Le nom de *Tétraxites* ou *Fœderati* que prenoient ces peuples, peut avoir rapport au traité par lequel les Bastarnes et les Goths s'unirent avec les Taures, ou avec les restes de l'ancienne colonie Cimmérienne, demeurée dans le pays

Digitized by Google

au temps de l'invasion des Scythes ; c'est un point que pourroit éclaircir un homme instruit et curieux, si le hasard le faisoit voyager en Crimée : peut-être le nom de *Dory*, dans Procope, vient-il de celui des anciens *Tauri*.

J'ai cru devoir pousser mes recherches sur cette colonie Cimmérienne jusqu'aux derniers temps, et je n'ai pas craint de proposer des conjectures qui pourront être de quelque utilité à ceux qui voudroient étudier cette partie de l'histoire, ne fût-ce que par les réflexions qu'elles occasionneront lors même qu'ils voudront les combattre.

Les plus grandes difficultés qui arrêtent les critiques lorsqu'ils traitent des migrations des anciens peuples, viennent de ce qu'ils n'ont pas fait assez de réflexion aux ligues dans lesquelles plusieurs peuples différens prenoient un nom commun, qui faisoit disparoître les noms particuliers lorsque la ligue venoit à se détruire ; alors le nom général ces-

Digitized by Google

soit d'être employé, et les différens peuples paroissoient sous leur nom particulier, ou prenoient celui de la nouvelle ligue lorsqu'il s'en formoit une. C'étoit cependant toujours la même nation qui occupoit le même pays : c'est ainsi que le nom des Marcomans et des Quades s'éteignit lorsqu'ils entrerent dans la ligue des Goths, et que ceux des Gépides, des Vandales et des Lombards, commencerent de devenir célebres lorsque la ligue des Goths ayant été détruite par l'invasion des Huns, les peuples qui en avoient fait partie formerent des cités particulieres, et se firent connoître sous leurs propres noms. Ces Gépides resterent dans la Hongrie au nord du Danube, et aux environs de Sirmium et de Belgrade au temps de l'invasion des *Avares*, ou de la seconde colonie des Huns ; ils se retirerent dans la Transilvanie, où ils sont encore aujourd'hui. L'extinction d'un ancien nom n'est point une marque de la destruction du peuple qui le portoit

toit ; elle montre seulement qu'il a été forcé de se joindre avec un autre peuple plus puissant, et de ſaire partie d'une nouvelle cité. Par une raison semblable, de ce qu'on trouve un nouveau nom de peuple dans l'histoire d'un pays, il ne ſaut pas en conclure qu'une nouvelle nation est venue l'habiter, à moins qu'on n'en ait des preuves ; car il a pu se ſaire que ce fût seulement le nom d'une nouvelle ligue qui s'étoit ſormée dans ce pays.

OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE DES AMAZONES.

DANS un mémoire sur la colonie Cimmérienne du Pont-Euxin, où j'eus occasion de parler des Amazones de l'Asie mineure, la nécessité de me ren-

Digitized by Google

fermer dans mon objet principal ne me permit pas d'examiner ce qui peut y avoir de vrai dans l'histoire de ces femmes guerrieres. Cet examen est ce que je me propose aujourd'hui. Je ne m'engage pas cependant à rapporter tout ce que les anciens en ont dit, non plus qu'à rechercher quelles sont les différentes villes qui, se glorifiant d'avoir les Amazones pour fondatrices, faisoient allusion à cette origine sur les monumens publics.

On trouvera de quoi se satisfaire à cet égard dans l'ouvrage du P. Petit (1); et d'ailleurs une connoissance approfondie de ces anciennes traditions seroit encore moins intéressante pour nous que celles des légendes de la plupart de nos villes modernes. L'histoire des Amazones ne mérite d'être connue qu'autant qu'elle peut se lier avec l'histoire des autres nations.

Dès le temps d'Homere, le plus ancien écrivain de la Grece, et qui vivoit dans

1 P. Petitus de Amazonibus.

le neuvieme siecle avant J.-C., l'existence des Amazones de l'Asie mineure étoit une opinion reçue. Ce poëte suppose qu'elles étoient puissantes dans ce pays aux siecles de Bellérophon, d'Hercule, et de la jeunesse de Priam. Il les place à l'orient du fleuve Sangar et de la Phrygie, parle de leurs expéditions en Lycie et de leurs courses dans la Troade; mais il n'entre dans aucun détail sur leur gouvernement, et se contente de leur donner l'épithete de Ἀντιάνειραι, qu'Aristarque, cité par Hésychius, rend par le terme de Ἰσάνδροις, égales ou semblables aux hommes.

Le poëte Eschyle, contemporain de Darius et un peu plus ancien qu'Hérodote, parle aussi des Amazones, et les appelle Στυγάνορες, *ennemies des hommes*; mais il croyoit qu'elles avoient abandonné l'Asie mineure 500 ans avant le siecle d'Hercule; et par-là il s'éloignoit de l'opinion suivie par Homere, et adoptée par les écrivains postérieurs.

Dans le Prométhée d'Eschyle, la nymphe Io, fille d'Inachus, conduite par la vengeance de Junon à l'endroit du Caucase où Prométhée vient d'être attaché, le consulte sur sa destinée ; et celui-ci, dans la réponse qu'il fait à la nymphe, lui trace la route qu'elle doit tenir pour se rendre dans l'Egypte, où ses malheurs prendront fin. « En partant » d'ici, lui dit-il, vous marcherez vers » l'orient, vous traverserez d'abord une » chaîne de montagnes désertes, et vous » entrerez dans le pays des Scythes » Nomades qui habitent sur des chariots. » Pour éviter ces hommes féroces, pre- » nez votre route le long des rochers qui » bordent la mer. Laissez de même sur » la gauche les Calybes, nation sauvage » qui travaille le fer. Vous trouverez » ensuite un fleuve rapide, qui porte à » ce sujet le nom d'ὑϐριστης ou de » *malfaisant*; n'entreprenez pas de le » traverser : remontez jusqu'à sa source, » placée dans le plus haut sommet du

» Caucase. Vous descendrez de là dans
» le pays des Amazones, dont l'armée
» *ennemie des hommes*, στρατὸν στυ-
» γάνορα, habitoit jadis les bords du
» Thermodon. Elles vous conduiront
» jusqu'à l'Isthme Cimmérien, et jus-
» qu'au détroit qu'on nommera à cause
» de vous le Bosphore ou le trajet de la
» Vache ; et qui rendra votre nom im-
» mortel ».

Dans la suite de la scene, Prométhée déclare à la nymphe que sa postérité régnera sur l'Egypte, et qu'un héros qui sera le treizieme de ses descendans viendra le délivrer, et le détachera du Caucase. Ce héros est Hercule, fils de Jupiter. Donc, dans le système d'Eschyle, les Amazones avoient abandonné l'Asie mineure et les bords du Thermodon plus de quatorze générations, ou de quatre cents soixante ans avant le siecle d'Hercule. Je ne m'arrêterai pas à faire observer que ce poëte place le Caucase en Europe, et les Amazones à l'occident

Digitized by Google

du Tanaïs. On sait combien la géographie de ces anciens poëtes et sur-tout celle d'Eschyle, est peu exacte pour les pays éloignés de la Grece. Je passe à des témoignages plus circonstanciés et plus certains.

Hérodote (1) est le premier qui parle des Amazones avec un certain détail. Il suppose que dans les temps héroïques elles habitoient la côte septentrionale de l'Asie mineure; que les Grecs, sous la conduite d'Hercule et de Thésée, les allerent attaquer sur les bords du Thermodon, les battirent dans différens combats, en prirent plusieurs, et que voulant conduire leurs captives dans la Grece, ils les embarquerent sur trois vaisseaux. L'esclavage paroissant à ces femmes courageuses le plus grand des malheurs, elles vinrent à bout de se défaire de leurs gardes et de s'emparer des vaisseaux qui les portoient; mais ignorant l'art de les conduire, elles ne

1 Herod. IV, 110, etc.

purent regagner leur pays, les vents et les flots les pousserent dans le Palus Méotide, et les firent échouer sur le rivage du pays occupé par les Scythes *Royaux* ou *Paralates* (1).

Les Amazones étant débarquées rencontrerent heureusement un haras, s'emparèrent des chevaux, et s'en servirent pour faire des courses dans le pays. La vue de ces ennemis inconnus étonna d'abord les Scythes, qui les prirent pour une troupe de jeunes guerriers: mais après un combat où quelques Amazones demeurerent sur la place, ils furent détrompés, et penserent au moyen le plus naturel de faire la paix et même de s'allier avec ces héroïnes, qu'ils nommerent dans leur langue *AEor Patæ*, c'est-à-dire, *tueuses d'hommes*.

L'expédient imaginé par les Scythes pour apprivoiser les amazones, leur réus-

1 *Berlat* ou *Barlat* est encore chez les Tartares le titre qu'on donne aux familles des *Cans*, ou chefs d'une tribu. *Notes sur l'histoire des Tartares.*

sit : elles consentirent même à se marier avec la troupe de jeunes hommes qu'on leur avoit opposée : mais ne pouvant se réduire à la vie sédentaire des femmes Scythes qui ne sortoient point de leurs chariots, elles engagerent leurs nouveaux époux à traverser le Tanaïs avec ce qu'ils avoient de troupeaux, pour s'établir à l'orient de ce fleuve : leurs descendans, dit Hérodote (*IV*, 21), ont formé la nombreuse nation des Sauromates, qui occupent un pays de quinze journées d'étendue en remontant le fleuve vers le nord, et de huit journées de largeur du côté de l'orient.

Ces Sauromates, continue l'historien (*IV*, 117), ont conservé jusqu'à ce jour plusieurs traces de leur origine. Les femmes s'exercent à tirer de l'arc comme leurs maris, qu'elles accompagnent à la chasse et à la guerre. Les filles ne peuvent se marier qu'après avoir tué quelqu'ennemi dans le combat, et la destinée de celles qui ont manqué de

Digitized by Google

courage ou de bonheur est de mourir vieilles filles.

Hyppocrate (1), contemporain d'Hérodote, quoiqu'un peu plus jeune, dit aussi que les filles Sauromatides montent à cheval, tirent de l'arc, et vont à la guerre comme les hommes; mais, selon lui, ce n'est qu'après avoir tué trois ennemis qu'elles ont droit de se marier. Pour les femmes elles sont dispensées de porter les armes, si ce n'est en certaines occasions. Hyppocrate ajoute que dans l'enfance des Sauromatides, on leur extirpe ou desseche la mamelle droite, en y appliquant un vase d'airain échauffé, opération qui leur rend le bras droit plus souple et plus fort.

Platon, qui vivoit quarante ou cinquante ans après les deux écrivains que je viens de citer, assure que de son temps on voyoit encore vers les bords du Pont-Euxin des milliers de femmes guerrieres nommées Sauromatides. Il dit, à la

1 Hippocrat. de aëre et locis.

Digitized by Google

vérité, qu'elles partagent avec leurs maris les fatigues et les périls de la guerre; mais il ne dit rien des autres circonstances, et nous devons observer qu'entre les auteurs originaux, Hyppocrate parle seul de l'extirpation d'une mamelle. Ce qu'Hérodote et lui ont écrit des Amazones est l'unique canevas sur lequel a travaillé l'imagination des écrivains postérieurs.

En réunissant la narration de Diodore et celle de Trogüe-Pompée, abrégée par Justin, on pourroit former une espece d'histoire suivie des Amazones: mais il ne résulteroit de ce travail qu'un assemblage de traditions fabuleuses assez mal liées entr'elles, et qu'il seroit difficile de concilier avec les faits assurés de l'histoire générale.

L'un et l'autre de ces écrivains faisoient descendre les Sarmates ou Sauromates d'une colonie de Medes, que les Scythes, dans une de leurs anciennes expéditions, avoient transplantée sur les bords du Tanaïs. Ces Sauromates se ré-

volterent au bout de quelques siecles contre les Scythes, et formerent un état indépendant. Deux princes Sauromates, *Ylinus* et *Scolopitus*, chassés par des troubles domestiques, descendirent vers le midi avec une partie de la nation, entrerent dans l'Asie mineure, et s'établirent sur les bords du Thermodon. Ces deux chefs ayant péri dans une guerre eux et tous leurs soldats, les femmes prirent d'abord les armes pour se défendre, et dans la suite pour venger la mort de leurs maris, ou même pour soumettre les peuples voisins. Ces événemens, selon la chronologie de Trogue-Pompée, doivent s'être passés au temps de l'empire des Scythes sur la haute Asie; empire qui précéda celui de Ninus, dura quinze cents ans, et finit, suivant cet historien, seize cent cinquante ans avant le commencement de C rus, c'est-à-dire plus de vingt-deux siecles avant l'ère chrétienne. Par le calcul de Trogue-Pompée l'empire des

Digitized by Google

Scythes auroit commencé trois mil sept cents ans avant J.-C., et plus de quinze siecles avant Abraham.

Dans cette histoire des Amazones on prétendoit que leur puissance, affoiblie d'abord par la guerre que leur fit Hercule, reçut un nouvel échec dans la malheureuse expédition qu'elles entreprirent contre les Athéniens, et fut enfin presqu'entiérement détruite par la défaite de Penthésilée, et des troupes qu'elle avoit conduites au secours des Troyens. Cependant, si l'on en croit Trogue Pompée et Diodore, malgré toutes ses pertes la nation des Amazones se soutint toujours aux environs de Thémiscyre. Ils nous assurent gravement qu'elle y subsistoit encore au temps d'Alexandre; et que *Thalestris* ou *Minythye* leur reine alla le trouver en Hyrcanie.

Le séjour des Amazones sur le Thermodon au temps d'Alexandre, et l'entrevue de leur reine avec ce prince, sont deux faits d'une fausseté démontrée; et

Digitized by Google

c'est néanmoins par ces deux faits que des écrivains sérieux, un Diodore, un Trogue Pompée terminent leur narration. Que devons-nous donc penser du reste de ce qu'ils débitent au sujet des Amazones? Les autres parties du récit sont encore moins autorisées que celle-ci qui, toute fausse qu'elle est, étoit cependant appuyée sur quelques témoignages contemporains.

Plutarque, dans la vie d'Alexandre, nomme cinq ou six historiens qui rapportoient l'histoire de Thalestris; mais ces auteurs, quoiqu'ils eussent vécu du temps de ce prince ou de ses premiers successeurs, n'en étoient pas moins décriés: on reconnoissoit que leurs ouvrages remplis de fictions, n'étoient que des especes de romans historiques.

Les véritables histoires d Alexandre, celles qu'avoient écrites Aristobule, Ptolémée, fils de Lagus, Duris, Charès, Anticlide, Hécatée et quelques autres historiens véridiques ne faisoient aucune

Digitized by Google

mention des Amazones ni de leur reine. Onésicrite, un de ces écrivains fabuleux, lisant un jour à Lysimachus le quatrieme livre de son histoire, lorsqu'il en vint au récit de l'aventure de Thalestris, fut interrompu par ce prince, qui lui dit en souriant : *apprenez-moi de grâce où j'étois alors, et pourquoi je n'ai rien su de tout cela.*

Les écrivains grecs avoient conçu pour la fable des Amazones une telle affection qu'ils avoient peine à ne les pas faire intervenir dans l'histoire de tous les grands hommes ; aussi lorsque Pompée, dans la guerre de Mithridate, eut battu les troupes des rois d'Ibérie et d'Albanie sur les bords de la mer Caspienne, on débita que ces deux rois barbares avoient des Amazones entre leurs soldats. Ce n'est pas, dit Plutarque (1), qu'on eût trouvé des femmes parmi les morts ; on prétendoit seulement avoir vu quelques-uns de ces barbares avec des bottines

1 Plut. Pomp.

et des boucliers semblables à ceux que les sculpteurs donnoient aux Amazones.

Appien (1) qui copie Plutarque presque par-tout, s'en écarte en cette occasion; et ne craint point d'assurer qu'il se trouva des Amazones au nombre des prisonniers. Mais le fait étoit absolument faux; car Plutarque, qui le nie, avoit entre les mains l'ouvrage de Théophane qui suivit Pompée dans cette guerre. Or ce Théophane étant persuadé qu'il existoit des Amazones, du moins au nord de l'Albanie, n'auroit pas oublié de parler de celles qu'on auroit trouvées parmi les prisonniers.

Ces exemples tirés l'un et l'autre des temps que nous connoissons avec la plus grande certitude, nous apprennent à nous défier de ce qu'on a dit au sujet des Amazones du Thermodon, et ils doivent nous rendre suspect tout ce qu'on débite encore aujourd'hui de ces sociétés politi-

1 De bell. Mithridat.

ques de femmes guerrieres, ennemies des hommes jusqu'à les bannir entiérement ou du moins à ne les souffrir que comme des esclaves destinés à leurs plaisirs.

Ce n'est pas que la chose doive être regardée comme impossible, ni même qu'elle soit sans exemple. On a vu presque de nos jours au cœur de l'Afrique, chez les *Jagas*, un état composé de femmes, où les meres tuoient les enfans mâles au moment de leur naissance, pour ne conserver que les filles, et où les plus braves des prisonniers de guerre n'étoient épargnés que pour devenir les esclaves des femmes. L'histoire de *Singa*, reine de cette nation, est suffisamment attestée par les relations de divers européens témoins oculaires; par la guerre que les Portugais du *Congo* eurent à soutenir contre cette reine; par le traité qu'ils firent avec elle; enfin par sa conversion au christianisme et par son mariage avec le jeune Portugais, qu'elle épousa dans un âge très-avancé.

Digitized by Google

Si l'histoire des autres sociétés d'Amazones étoit aussi bien prouvée, il ne seroit pas raisonnable d'en douter : mais on ne peut se rendre trop difficile lorsqu'il s'agit de faits qui s'écartent de l'ordre commun. Dans ce cas, il est permis de rejetter des preuves qui suffiroient pour établir la certitude historique d'un fait ordinaire.

En conséquence de ce principe nous mettrons au rang des fables l'histoire de ces Amazones de Bohême que Crantzius prétend avoir gouverné ce pays sous leur reine *Walaska*; mais dont il ne dit rien qui soit fondé sur aucun témoignage contemporain. Nous ne porterons pas un jugement plus favorable des Amazones de l'Amérique. Les soldats de Christophe Colomb, qui prirent pour des femmes guerrieres les sauvages de quelques-unes des Antilles, parce qu'ils les voyoient sans barbe, comme sont tous les Américains naturels, mirent des Amazones dans ces îles. On revint bientôt de cette erreur;

mais comme on avoit peine à renoncer aux Amazones, on les plaça dans le continent voisin. On supposa qu'elles y formoient un royaume puissant sur les bords du grand fleuve Maragnon. Cependant l'existence de cette nation d'Amazones n'a jamais été bien constatée; et les efforts qu'un homme de mérite a faits depuis peu pour réhabiliter cette opinion, peuvent tout au plus nous obliger à suspendre encore notre jugement. Toutes les preuves qu'il allegue se réduisent à des rapports de sauvages qui ne parlent que par ouï dire, et dont on connoissoit imparfaitement la langue; ensorte qu'on ne pouvoit s'assurer ni de s'en être fait entendre ni de les avoir entendus: d'ailleurs comme les européens établis dans leur voisinage depuis plus de deux cents cinquante ans, les questionnent souvent sur les Amazones, c'est peut-être de nous que ces sauvages tiennent l'idée qu'ils paroissent avoir de ces femmes guerrieres.

A l'égard des Amazones de Scythie, aucun écrivain digne de créance n'a parlé d'un état composé uniquement de femmes, et d'où les hommes fussent exclus. Hérodote, Hyppocrate et Platon, les seuls qui méritent quelqu'attention, se contentent de nous dire que les femmes et les filles des Sauromates établis à l'orient du Tanaïs, partagent avec les hommes les fatigues de la chasse et les dangers de la guerre. Ils ne disent point qu'elles exercent aucune autorité sur les hommes; ainsi le titre de *Gynæcocratumeni* donné par Méla et par Pline aux Sauromates du Méotis, titre qui signifie *commandés par les femmes*, pourroit bien n'avoir d'autre fondement que les anciennes fables des Grecs.

Lorsqu'on eut été forcé de reconnoître qu'il n'y avoit point d'Amazones sur les rives du Thermodon, on imagina qu'elles s'étoient retirées vers le sommet du Caucase, et qu'elles s'étendoient jusqu'au Tanaïs dans les plaines qu'arrose le fleuve

Mermodas ou *Mermadalis*, qui est le *Maroubius* de Ptolémée, et le *Manitz* de la nouvelle carte de Russie (1).

C'étoit-là que les plaçoient Théophane, Hypsicrate et Métrodore de Scepsis. Méla, Pline et Ptolémée n'ont fait que transcrire les anciens, et nous ne voyons pas qu'aucun auteur ait dit qu'il connoissoit par lui-même ce prétendu *royaume des femmes*. Strabon, écrivain judicieux et bien instruit, en nie formellement l'existence, et met au rang des fables tout ce qu'on avoit débité au sujet des Amazones. Dans la description détaillée que donne Procope de la partie boréale du Caucase dont il avoit pris des notions exactes dans son voyage de Colchide (2), il dit à l'occasion des *Hunnisabiri* ou des Huns septentrionaux qui occupoient les plaines situées au nord du Caucase, que de son temps les Grecs y plaçoient des Amazones, quoiqu'on n'y trouvât

1 Strab. XI, 504, etc.

2 Sa-bora, ad septentrionem linguâ Ibericâ.

Digitized by Google

rien de pareil : ce qui peut y avoir donné lieu, c'est, *dit-il*, que souvent les femmes des Huns accompagnent leurs maris à la guerre ; et que dans les courses qu'ils ont faites sur les terres de l'Empire, on a trouvé quelquefois des corps de femmes en dépouillant les morts.

L'histoire du moyen âge nous fournit quelques exemples pareils chez les autres barbares venus du nord de l'Europe, surtout chez les peuples où les femmes étoient obligées d'accompagner leurs maris même dans les courses, parce que la nation n'avoit point encore d'établissement fixe.

Quelques voyageurs, entr'autres la Mottraye, assurent qu'encore aujourd'hui les femmes et les filles Circassiennes montent à cheval, tirent de l'arc, et chassent comme les hommes ; mais ce que d'autres ajoutent qu'elles vont à la guerre avec eux, usage qu'ils étendent jusqu'aux Tartares *Calmouks* et *Nogays*, n'est qu'une induction tirée de quelques

faits singuliers ; et doit sans doute se restreindre à des occasions extraordinaires où des femmes courageuses auront pris les armes pour leur propre défense et pour celle de leur famille.

Si le rapport de ces voyageurs étoit véritable, les exemples en seroient communs; l'histoire des Tartares par Aboulgasican, celles de Genghiscan et de Tamerlan, et les relations des voyages faits en Tartarie par nos missionnaires dans le XIIIe et le XIVe siecles, nous en fourniroient du moins quelques-uns; mais on y trouve au contraire que les femmes Tartares renfermées dans leurs cabanes ambulantes et dans les soins de leur domestique, menent précisément la même vie que ces femmes Scythes, dont les *Sauromatides* d'Hérodote méprisoient les occupations sédentaires. Je crois cependant que, parmi les peuples Scythiques et Sarmatiques, il étoit plus ordinaire dans les premiers temps de voir les femmes suivre leurs maris, soit

à la chasse, soit à la guerre, qu'il ne l'a été dans les siecles postérieurs, depuis que le christianisme et même le mahométisme eurent adouci les mœurs de ces nations errantes, et que le commerce avec les peuples policés eut introduit chez elles une espece de luxe inconnu à leurs ayeux.

Les noms donnés par les Scythes et par les Grecs aux femmes Sauromatides, me confirment dans cette opinion. Les Scythes les appeloient *AEorpata*, nom qu'Hérodote traduit *Tueuses d'hommes*, en le tirant des deux mots scythiques, *æor*, homme, et *pata*, tuer ou percer. Ces deux mots se retrouvent encore dans plusieurs dialectes tartares. *Eré* ou *éri* dans celui des Turcs; *aré* ou *aëré* dans celui des Calmouks ou Mongoux, signifient un homme. Pour le mot *pata* il n'est en usage, que je sache, au sens que lui donne Hérodote, chez aucune nation des Tartares occidentaux; mais dans le dialecte des Mantchous ou Tar-

Digitized by Google

tares orientaux qui ont soumis les Chinois, il signifie un ennemi, celui avec qui on est en guerre, *hostis.*

Cette origine du mot *æorpata* conviendroit mieux avec le titre de Στυγάνορες ou d'*ennemies des hommes*, que le poëte Eschyle donne aux Amazones, qu'avec l'explication d'Hérodote : mais c'est encore beaucoup que les dialectes tartares aient conservé quelques traces d'un nom imposé il y a plus de deux mille ans par les Scythes du *Méotis.*

Le nom d'*Amazones* n'est expliqué nulle part : du moins les origines que lui donnent les Grammairiens et les Scholiastes grecs, ne méritent seulement pas d'être rapportées. Ce nom qui étoit barbare devroit être celui sous lequel les Sauromatides s'étoient rendues célebres dans l'Asie mineure : c'est celui sous lequel Homere en parle, et auquel il joint l'épithete de Ἀντιάνειραι égales ou semblables aux hommes.

Je soupçonnerais, car c'est tout ce qu'on

qu'on peut faire en cette occasion, que cette épithete faisoit une espece d'allusion au sens du mot *Amazones* dans la langue de ces femmes guerrieres; et suivant cette conjecture, je tirerois le nom des Amazones de deux mots Calmouques qui ont une signification approchante. *Emé* ou *aëmé* dans cette langue désigne une femme; et *Tzaïne*, prononcé *Saïne* dans le dialecte des *Mantchous*, signifie la perfection d'une chose, son excellence, sa bonté: ainsi *Amazon*, selon la prononciation grecque, et *Aëmé Tsaïne*, suivant celle des Tartares, pourra signifier une héroïne, *fœmina excellens*. Les Sauromatides, en prenant ce nom, auront voulu marquer que leur vie active et guerriere les élevoit au-dessus du reste de leur sexe.

L'origine qu'Hérodote donne à la nation des Sauromates demande un examen particulier dont je n'ai pas voulu embarrasser le précis de l'ancienne tradition. Cet historien suppose que la nation des

Sauromates descendoit de ces Amazones du Thermodon qu'Hercule et Thésée emmenoient captives sur leurs vaisseaux, et qui, s'étant mises en liberté, furent poussées par les vents dans le Palus Méotide, et s'allierent avec les Scythes.

Mais, 1°. l'établissement des Scythes dans les pays voisins du Tanaïs, est postérieur de plus de six siecles au temps d'Hercule et de Thésée, même dans la chronologie d'Hérodote : car entre les différentes opinions qu'il rapporte sur l'origine des Scythes du Tanaïs, il préfere celle qui leur fait traverser l'Araxe ou le *Rha*, nommé *Volga* par les Russes, et de-là s'avancer à l'occident du Tanaïs pour en chasser les Cimmériens, 658 ans seulement avant l'ère chrétienne.

2°. Les Amazones embarquées sur trois vaisseaux devoient être en petit nombre; car aux temps héroïques, suivant la remarque de Thucydide, les plus forts bâtimens ne portoient que 120 hom-

mes, soldats et rameurs : en supposant seulement vingt hommes occupés sur chaque vaisseau à le conduire et à garder les Amazones, elles n'étoient au plus que 300, et leur mariage avec les Scythes ne firent que 300 familles, dont les descendans, au temps de Darius, c'est-à-dire, 150 ans après l'arrivée des Scythes sur les bords du Méotis, ne pouvoient former la nation des Sauromates, partagée en plusieurs tribus différentes, dont une seule occupoit un espace de 15 journées en longueur sur huit en largeur; à quoi il faut ajouter que, suivant la remarque d'Hérodote et d'Hippocrate, les mariages ne devoient pas être communs chez les Sauromates, puisqu'une fille ne pouvoit se marier qu'après avoir tué au moins un ennemi dans le combat.

On doit, ce me semble, conclure de ces deux observations, que le récit d'Hérodote au sujet de la captivité des Amazones et de l'origine des Sauromates, est une de ces fictions historiques dont il

Digitized by Google

égaie de temps en temps sa narration pour amuser ses lecteurs. Les anciens ont eu leurs fables et leurs romans aussi bien que les modernes, et peut-être ceux qui s'occupent de l'étude de ces anciens ne sont-ils pas toujours assez en garde contre une sorte de respect pour l'antiquité qui leur fait confondre les romans historiques avec les histoires véritables. Mon objet dans ce mémoire n'a été que de mettre mes lecteurs en état de les distinguer; et voici à quoi je réduirois tout ce qu'il faut croire au sujet des Amazones.

1°. Au temps d'Hérodote, d'Hippocrate et de Platon, il y avoit encore dans la Scythie, à l'orient du Tanaïs, une tribu des Sauromates où les femmes accompagnoient les hommes à la chasse et à la guerre.

2°. Les Scythes donnoient le nom d'*æorpata*, de tueuses d'hommes, ou d'ennemies des hommes, à ces femmes Sauromatides qui se nommoient elles-mêmes dans leur langue *Amazones* ou *héroïnes*.

Digitized by Google

3o. Quelques siecles avant Homere, une armée de ces Sauromates ayant traversé le Caucase et la Colchide, avoit pénétré dans l'Asie mineure, et s'étoit arrêtée sur les bords du Thermodon.

4o. Quoique cette armée fut probablement d'hommes et de femmes, l'amour du merveilleux dont furent toujours possédés les écrivains grecs, même dans les siecles les plus éclairés, les aura empêchés de faire mention des hommes; ils n'auront parlé que des femmes, et cette tradition adoptée par les poëtes, aura servi de fondement à divers romans historiques.

5o. La tradition de leur séjour dans l'Asie mineure, et des courses qu'elles avoient faites jusqu'aux portes de Troye où, suivant Homere, on montroit quelques-uns de leurs tombeaux, étoit trop ancienne et trop universellement reçue pour ne pas avoir quelque fondement historique; mais il n'en étoit pas de même de la guerre d'Hercule et de Thésée

contre les Amazones de Thémiscyre, et de l'expédition qu'elles avoient, disoit-on, entreprise contre les Athéniens. Cette tradition, adoptée par les écrivains de l'Attique, n'étoit appuyée sur aucun témoignage ancien. D'ailleurs elle supposoit que ces femmes guerrieres qui n'avoient ni flottes ni vaisseaux, avoient fait une marche de plus de 700 lieues pour se rendre par terre et par le nord du Pont-Euxin, des bords du Thermodon dans l'Attique; et que, dans cette longue marche, elles avoient traversé sans obstacle le Tanaïs, le Borysthène, le Tyras et le Danube, près de leur embouchure.

Il faut encore observer que les noms donnés à ces Sauromatides par les écrivains, sont tous des noms grecs, ou du moins tirés de racines grecques; Orithye, Ménalippe, Hippolyte, etc., quoiqu'il soit visible que ces femmes devoient porter des noms barbares et pris de la langue qu'elles parloient.

6°. Les Sauromates de l'Asie mineure

n'étant pas recrutés par de nouvelles troupes de leur nation, n'ayant ni villes ni maisons, ignorant ou méprisant l'agriculture, ils ne subsistoient que du pillage des terres voisines, et devoient s'affoiblir même par leurs victoires; en sorte qu'au bout de quelques années ils se seront trouvés hors d'état de résister aux nations liguées pour exterminer des ennemis avec lesquels il n'étoit pas possible de faire aucun traité.

7°. Enfin, les Sauromates d'Hérodote formoient une nation particuliere, distinguée des Scythes, et même absolument différente des Sarmates ou des Slaves, qui n'habiterent jamais à l'orient du Tanaïs. On peut conjecturer que les *Abcasses*, les *Circasses* et les autres peuples du Caucase sont des restes de ces Sauromates; et peut-être leur nom s'est-il conservé dans celui des *Schérémisses*, qu'on donne à des peuples établis entre le Tanaïs et le Volga, dans le pays d'où sont sortis les Hongrois ou Maggares. La

Digitized by Google

langue de ces *Schérémisses*, absolument différente de celle des Russes et de celle des Tartares, est un dialecte du Hongrois, et a beaucoup d'affinité avec le langage Finlandois.

SUR LA SITUATION DU PAYS DES HYPERBORÉENS.

A CONSIDÉRER le grand nombre de solutions de ce problême, proposées, comme à l'envi, par les anciens et les modernes, on seroit tenté de croire que l'érudition n'en offre point de plus difficile à résoudre. L'incertitude qui regne à cet égard dans les écrivains de l'antiquité; les fables qu'ils débitent sur les Hyperboréens, le peu d'accord des opinions répandues à leur sujet parmi les Grecs, pourroient faire soupçonner que cette

Digitized by Google

nation est un peuple imaginaire, si d'un autre côté l'on ne voyoit la tradition de leurs voyages dans la Grece, unanimement reçue; confirmée par des monumens authentiques, par des cérémonies réligieuses établies en conséquence, par des hymnes, enfin par des tombeaux qui subsistoient au temps d'Hérodote et de Callimaque.

On ne peut raisonnablement douter 1°. qu'il n'y ait eu un peuple particulier, désigné par les Grecs sous le nom d'Hyperboréens. 2°. Que dans les siecles les plus reculés, et voisins des temps héroïques, ce peuple n'envoyât réguliérement des députés à Délos, et dans les autres lieux consacrés au culte d'Apollon qui paroît avoir été leur divinité principale. C'est un fait établi par les hymnes d'Olen de Lycie et de Mélanopus (1), les deux plus anciens hymnographes de la Grece. Ces députés étoient au nombre de sept, deux filles, à qui l'on donnoit le titre de

1 Pausanias, X.

Théores, et cinq hommes qui, sous celui de *Périphères* ou *gardiens*, leur servoient d'escorte (1). Ils apportoient tous les ans les prémices de leurs moissons. On avoit conservé le nom des deux *Théores* qui furent envoyées les dernieres par les Hyperboréens, et qui moururent à Délos, ainsi que les cinq *Périphères* dont elles étoient accompagnées. Leurs tombeaux se montroient dans l'enceinte de l'*Artémisium*, et les jeunes Déliens alloient avant leur mariage consacrer leur chevelure sur ces tombeaux ; les filles sur ceux des *Théores*, et les hommes sur ceux des *Périphères*. Dans la même isle on voyoit encore les tombeaux d'*Argis* et d'*Opis*, deux femmes Hyperboréennes qui, disoit-on, étoient venues autrefois à Délos avec Apollon, Diane et Latone : ce qui signifie simplement qu'elles avoient apporté dans l'isle le culte de ces divinités : ou du moins, accompagné ceux qui l'établirent.

1 Callim. hymn. in Delum. Hérodote, IV, 32, 33.

La mémoire de ces femmes étoit honorée par les Déliens qui ramassoient la poussiere de leurs tombeaux, pour la répandre sur les malades, et chantoient un ancien hymne composé pour elles par Olen de Lycie.

Les Hyperboréens ne voyant revenir ni *Laodicé*, ni sa compagne *Hypéroché*, c'est le nom des deux dernieres *Théores*, ne voulurent plus en envoyer dans la Grece. Ils prirent le parti de faire passer, pour ainsi dire de main en main, leurs offrandes jusqu'à Délos: ce qui ne dura même qu'un certain temps, après lequel cette sorte de communication entr'eux et les Grecs fut absolument rompue (1). Hérodote, qui décrit la route que tenoient les offrandes hyperboréennes, n'en parle que sur la foi des traditions conservées à Délos.

Pindare (2), né vers l'an 520 avant l'ère chrétienne, assure que de son temps

1 Plin. IV, 12.

2 Pind. pyth. 10.

on ignoroit la route du pays des Hyperboréens : de cette ignorance naquirent d'étranges fictions, qui s'accréditerent aisément chez un peuple crédule et superstitieux. Ces étrangers ne venoient plus dans la Grece ; on n'entendoit plu parler d'eux (1); mais en s'éclipsant, pour ainsi dire, ils avoient laissé des traces de leurs anciennes apparitions : leur histoire se trouvoit liée avec la religion populaire; on leur attribuoit l'origine de divers usages et de plusieurs cultes importans. Le nom même de leur pays, étant un de ces noms vagues qui n'annonce point une situation fixe et précise, laissoit un champ libre à l'imagination la moins réglée. C'étoit réunir tout ce qu'il falloit pour jouer un grand rôle dans les ouvrages des poëtes. Tout personnage qui devient le héros d'une légende, tout événement qui en fait le sujet, doivent avoir été d'une part assez célebres pour intéresser, et de l'autre

1 Pausanias, X, cap. 5.

être assez peu connus pour se prêter à des détails fabuleux. Aussi d'un fond simple et purement historique vit-on bientôt sortir une multitude de romans sur les Hyperboréens, dont le merveilleux, poussé jusqu'à l'absurde, fut dans la suite une source féconde d'erreurs et de contrariétés nouvelles.

Suivant l'interprétation que tous les écrivains Grecs et Latins (1), si l'on excepte Strabon (2), donnent au nom des Hyperboréens, ce terme signifie ceux qui habitent au-delà de *Borée* ou du vent de nord, et tellement au-delà, qu'il ne souffle jamais dans leur pays, où regne en conséquence un printemps éternel. On sent combien une interprétation si singuliere pouvoit faire naître de con-

1 Olen cité par Pausanias, V. Pind. olymp. III. Plin. VI, 13 Marc. Cappella.

2 De tous les anciens écrivains, Strabon est le seul qui donne à ce nom d'Hyperboréens une interprétation différente. Elle est moins littérale, mais elle ne choque pas la raison. Il l'explique comme le mot Βορειότατοι, par *très-voisin de borée ou du nord*. Strab. I, 62.

Digitized by Google

jectures bizarres et contradictoires. Entrons dans le détail abrégé de ces étranges hypotheses.

10. Les premieres fictions, imaginées sur les Hyperboréens, et qui furent le germe de toutes les autres, ont pour auteur celui du poëme des Arimaspes, attribué faussement à un certain Aristée de Proconnèse (1), fameux dans l'antiquité par les fables qu'on débitoit sur son compte (2). Cet ecrivain plaçoit les Hyperboréens à l'orient du mont Riphée, et assez avant dans le nord-est de la haute

1 Strabon, XIII, 589. Dion. Halic. de stylo Thucyd.

2 Ce personnage joue un grand rôle dans les légendes du paganisme. On peut voir dans Hérodote le détail des prodiges qu'on lui attribuoit. Après avoir disparu subitement de Proconnèse, sa patrie, il y reparut, disoit-on, sept ans après; assura ses concitoyens que, pendant son absence, il avoit accompagné Apollon chez les Hyperboréens, et leur récita son poëme sur ces peuples; après quoi il disparut encore. Les habitans de Métaponte, en Italie, ajoutoient que 300 ans après cette apparition dans la place de Proconnèse, Aristée se remontra dans leur ville, et leur ordonna d'élever un autel en l'honneur d'Apollon, parce qu'ils etoient les seuls Grecs d'Italie que ce dieu eût daigné visiter, quoique sans se rendre visible, *Hérodote*, *IV*.

Asie, au-delà des Scythes, des Issédons voisins de la mer Caspienne, et des Arimaspes (1). Il prétendoit les avoir connus sur le rapport de ces Arimaspes leurs voisins. Mais ce qui suffiroit pour montrer qu'on ne devoit pas, sur sa parole, chercher les Hyperboréens dans cette région, c'est qu'ils étoient absolument inconnus aux Scythes, consultés à leur sujet par Hérodote (*IV*, 76). Le pays habité par la tribu des Scythes dont il s'agit, est à peu près celui qu'occupent aujourd'hui les Tartares Calmouks. Le mont Riphée du poëme des Arimaspes, est cette haute chaîne de montagnes qui, s'étendant du nord au sud, depuis la mer Glaciale jusqu'aux sources du Jaïk, borne la Sibérie à l'occident : les Russes la nomment *Poïas Semnoï*; c'est-à-dire, ceinture du monde. Ainsi, selon la géographie d'Aristée, les Hyperboréens habitoient la Sibérie. Ce pays n'est, à parler

(1) Ces Arimaspes étoient eux-mêmes un peuple fabuleux, dont on débitoit d'étranges absurdités.

Digitized by Google

proprement, qu'une large vallée ouverte au vent du nord, qui la traverse sans obstacle depuis la nouvelle Zemble jusqu'au sommet du *Poïas Somnoï*; et cette exposition y rend le froid plus vif que dans des pays les plus septentrionaux (1), mais que des montagnes mettent à l'abri du nord (2). Par quelle étrange bévue le poëte des Arimaspes avoit-il choisi l'une des plus froides contrées de l'univers, pour y placer ses Hyperboréens, dont le pays jouissoit, disoit-il, d'un printemps perpétuel?

2o. Hécatée d'Abdère, contemporain d'Alexandre, dans un ouvrage publié sur

1 La Suede, quoique plus avancée vers le nord que la Sibérie, est moins froide, parce qu'une grande chaîne de montagnes la couvre au nord et à l'ouest. Les effets du vent de nord sont si terribles en Sibérie, qu'à Tobolski, lorsqu'il a soufflé trois jours de suite, on voit les oiseaux tomber morts. Après trois jours le vent tourne ordinairement au sud; mais comme ce n'est qu'un reflux de l'air glacé de la nouvelle Zemble, que repousse le sommet du *Poïas Semnoï*, il est aussi froid que le vent de nord. *Voyez Sthralemberg, description de la Tartarie.*

2 Sthralemberg, description de la Tartarie, p. 123 de la vers. angl.

les Hyperboréens, fixoit leur séjour sur les bords du fleuve *Carambucis* et dans l'île *Elixoia*, située vis-à-vis l'embouchure de ce fleuve (1). Le Carambucis des anciens est vraisemblablement l'*Obi* qui, coulant du sud au nord, se jette dans la mer glaciale. Leur île *Elixoia* seroit, en ce cas, la nouvelle Zemble, dont le terrein couvert de glaces, habité par des ours blancs et par des samoïedes aussi sauvages que ces ours, ne s'accorde pas mieux que la Sibérie, avec l'heureuse température attribuée au pays des Hyperboréens.

3o. Un autre Hécatée, différent de celui d'Abdère et cité par Diodore (*II*, 91), les plaçoit dans une île de l'océan, vis-à-vis des côtes de la Celtique ; c'est-à-dire, au nord-ouest de la Grece. Cet auteur rapportoit plusieurs fables au sujet de ces peuples, et de leur fréquent commerce avec les dieux.

1 Jos. adver. Apion. Steph. in voce Καραμβύκαι. Schol. Apollon. II, vers. 677. Ælian. de animalibus, XI, 1. Sthralemberg. p. 432.

4°. Parmi les hymnes attribués à Homere, il s'en trouve un où les Hyperboréens sont nommés; c'est l'hymne à Bacchus. Ce dieu, sous la figure d'un simple mortel, y paroît enchaîné par des pirates Tyrrhéniens, qui le menacent de le conduire dans l'isle de Chypre, en Egypte, ou dans le pays des Hyperboréens. Dans ce système, tout contraire à ceux du poëte des Arimaspes et des deux Hécatées, les Hyperboréens habitoient un pays voisin de la Méditerranée, où l'on pouvoit aborder par mer.

5°. Eschyle, dans son *Prométhée délivré*, piece que nous n'avons plus, plaçoit les Hyperboréens près des sources du Danube, qu'il faisoit sortir du mont Riphée; c'est le scholiaste d'Apollonius (*IV*, *v.* 287) qui nous l'apprend. On voit par-là qu'Eschyle étoit mauvais géographe : il mettoit aussi le Caucase en Europe, au midi du Borysthène.

6°. Suivant Pindare (1), ils habitoient

1 Pind. olymp. III, Pyth. 10.

Digitized by Google

aussi vers les sources du Danube, dans la contrée des Istriens; et c'est de-là qu'il fait rapporter par Hercule dans la Grece le plan de l'*oléaster* ou de l'olivier sauvage, dont les branches servoient à couronner les vainqueurs d'Olympie (1). Cette opinion que le poëte lyrique avoit, selon toute apparence, empruntée d'Eschyle, trouva dans la suite des approbateurs dans la Grece (2). Possidonius croyoit ces peuples voisins des Alpes d'Italie, et Protarchus, cité par Etienne de Byzance (3), assuroit 1o. que les Alpes s'é-

1 Les scholiastes de Pindare ont confondu l'oléaster avec l'olivier, dont les fruits fournissent de l'huile, quoique ces deux arbres different essentiellement. L'oléaster ne demande pas la même chaleur que l'olivier, puisqu'on en éleve en pleine terre sous le climat de Paris. Celui d'Olympie, apporté, disoit-on, par Hercule, étoit un oléaster singulier, à feuilles panachées ou de deux couleurs, que l'on multiplioit de bouture pour le conserver. L'olivier vint dans la Grece des pays plus méridionaux : les colonies phéniciennes l'y porterent, selon toute apparence. Du moins est-il sûr que c'est de l'Attique qu'il s'est répandu dans le reste de la Grece, et que de la Grece il a passé dans l'Italie, et de-là, long-temps après, dans l'Espagne et la Gaule.

2 Schol. Apollon. II, vers. 677.

3 Steph. voce Ὑπερβόρεοι.

toient nommées anciennement *les monts Riphées* ; 2°. que les peuples voisins de ces montagnes s'appelerent d'abord *Hyperboréens*. Les anciens étendoient le nom des Alpes beaucoup plus que nous ne faisons. Ptolémée (1) nous apprend qu'on le donnoit aux montagnes noires de la Suabe, où le Danube prend sa source ; et Cluvier(2) observe que le long de ce fleuve on trouve encore plusieurs lieux qui portent le nom d'*Alpé*.

7°. Pausanias (*I*, 31), parlant des offrandes envoyées par les Hyperboréens, et transmises de proche en proche jusqu'à Délos, les fait passer de ces peuples aux Arimaspes, des Arimaspes aux Issédons, des Issédons aux Scythes, des Scythes à Sinope, ville maritime du Pont, et de Sinope dans un bourg de l'Attique, d'où on les portoit dans l'isle d'Apollon. Mais indépendamment de tout ce qui démontre la fausseté de cette

1 Ptol. géograph. II.

2 German. descript. III, 48.

route, tracée par Pausanias sur la foi des habitans de l'Attique, il suffit d'observer que Sinope étoit une ville moderne, fondée par les Milésiens, l'an 630 avant J. C., c'est-à-dire, dans un siecle où les Hyperboréens n'envoyoient plus d'offrandes au temple de Délos (1).

Nous ne prétendons pas accumuler ici tous les sytêmes imaginés autrefois sur la situation du pays qu'ils habitoient : ceux dont nous avons donné le précis, font assez voir que les anciens n'en avoient qu'une idée confuse. Ce point curieux, quoiqu'obscur, ne pouvoit manquer par cette raison même d'exercer le génie conjectural de nos modernes. Un grand nombre de savans ont traité le sujet; mais il faut convenir que la plupart, plus attentifs à rassembler les passages des anciens qu'à les discuter, à recueillir les traditions qu'à les apprécier, ont montré plus d'érudition que de critique dans l'examen de cette matiere. Hoff-

(1) Strab. XII, 376. Euseb. chron.

man, Cellarius, Baudran, Cluvier, Rudbeck et plusieurs autres écrivains, ont embrassé différentes hypothèses. Nous ne les rapporterons pas ; on les trouve exposées et réfutées dans les dissertations que M. l'abbé Gédoyn et M. l'abbé Banier ont composées sur les Hyperboréens : elles font partie du septieme volume de nos mémoires. Le lecteur que nous y renvoyons, y verra, surtout dans celle de M. l'abbé Banier (1), toutes les fictions des anciens et des modernes sur les Hyperboréens présentées en détail.

Les deux académiciens ne se contentent pas d'attaquer les opinions qu'ils examinent, chacun d'eux en présente une nouvelle. M. l'abbé Gédoyn place les Hyperboréens dans le pays situé entre la mer noire et la mer d'Asoph, aux environs de la Circassie : selon M. l'abbé Banier, ils habitoient la partie de la Colchide, voisine du Phase.

Les raisons sur lesquelles ils appuyent

1 Mémoires de l'académie, t. VII, p. 113 et suiv.

leurs sentimens, n'ont pas paru assez convaincantes à M. Fréret, pour qu'il adoptât l'une ou l'autre. Il a cru pouvoir examiner de nouveau la question, et dans un mémoire lu le 15 mai 1744, il essaie d'établir une troisieme opinion, par l'exposé de laquelle nous finirons cet article, où se trouve d'avance une grande partie des preuves dont il s'est servi. Ces preuves sont en effet contenues dans tout ce que nous avons rapporté des Hyperboréens d'après son mémoire.

M. Fréret, s'attachant au témoignage d'Hérodote, et cherchant à le concilier avec les traditions rapportées par Eschyle et Pindare, est convaincu, comme le premier de ces écrivains, que l'histoire des Hyperboréens avoit un fondement réel, et que l'équivoque de leur nom donna naissance à la plupart des fables qui, dans la suite, ont défiguré cette histoire. On les plaçoit, dit-il, sous un climat tempéré, quoique extrêmement septentrional; parce que leur nom annonçoit

Digitized by Google

qu'ils habitoient au-delà du nord et du séjour de borée, sans trop s'embarrasser de l'absurdité de cette position. Les poëtes n'y regardent pas de si près : d'ailleurs, par la critique que fait Hérodote des écrivains de son siecle, nous voyons qu alors on se formoit une étrange idée de la figure de notre continent, et de celle de l'océan qui l'environne.

Suivant Hérodote, d'accord en ce point avec Callimaque, les Hyperboréens confioient leurs offrandes aux Scythes leurs voisins : transmises ensuite de peuples en peuples, elles étoient portées vers l'occident, jusques sur les bords de la mer Adriatique ; de là elles descendoient vers le midi, à travers l'Épire, jusqu'à Dodône, où les Pélasges les recevoient pour les remettre à leurs voisins, vers l'orient ; ceux-ci les faisoient passer jusqu'au golfe Maliaque, d'où elles arrivoient dans l'Eubée qu'elles traversoient suivant sa longueur jusqu'à Caryste : on les embarquoit dans ce port pour les conduire par l'isle

de

Digitized by Google

de Ténos à celle de Délos. Hérodote, comme nous l'avons observé, suivoit sur la route de ces offrandes la tradition des Déliens mêmes, plus croyable en ce point qui les concernoit, que celle des habitans de l'Attique, consultés par Pausanias. De plus, ce dernier, postérieur de plusieurs siecles à Hérodote, n'a pas à beaucoup près la même autorité sur un fait voisin des temps héroïques.

On voit assez combien cette route tracée par Hérodote, est contraire à la position que donnent aux Hyperboréens l'auteur du poëme des Arimaspes et les deux Hécatées. Mais elle pourroit, à la rigueur, s'ajuster aux opinions qui les placent vers les sources du Danube. Il est vrai qu'on ne trouve point de Scythes proprement dits, dans le voisinage; mais les Grecs (1) ont si souvent confondu ces peuples avec les Thraces, avec les Getes ou Illyriens, et même avec les Germains,

1 Scytharum nomen usquequaque transit in Sarmatas atque Germanos, &c. *Plin. hist. nat. IV*, 12.

que le nom de Scythe ne doit pas s'interpréter rigoureusement.

C'est donc au nord ou même au nord-ouest de la Grece, qu'il faut chercher les Hyperboréens, suivant M. Fréret. Mais comme en ces siecles reculés les connoissances géographiques des Grecs ne pouvoient pas s'étendre fort loin, et que d'ailleurs les noms de *Pagazus*, *Agieus*, *Opis*, *Argis*, *Hécaergé*, *Laodicé*, *Hypéroché*, donnés à des Hyperboréens, sont pris de la langue grecgue, M. Fréret ne voit rien qui doive les faire regarder comme des barbares. Il ne les cherche ni parmi les nations Celtiques, ni parmi les Illyriens, ni vers les sources du Danube; et croit que pour les découvrir, on ne doit pas sortir de la Grece.

Il est question de trouver à l'extrémité de la Grece, en tirant au nord-ouest, un pays dont les peuples aient pu recevoir le nom d'Hyperboréens : voici la conjecture de M. Fréret. Tite-Live, dé-

Digitized by Google

crivant les suites de la conquête de la Macédoine, par Paul-Emile, nous a conservé le précis du décret par lequel ce général fit un nouveau partage du pays (1). Paul-Emile divisa ce royaume en quatre grands départemens, dont le troisieme étoit borné au nord par le mont *Boras*; le quatrieme, situé au-delà de ce mont *Boras*, confinoit avec l'Illyrie, et comprenoit entre autres, les cantons des Eordéens, des Lyncestes et des Pélagons. Quoique les Grecs exprimassent plus communément le vent du nord par le nom de *Boreas*, on a des exemples qu'ils prononçoient quelquefois ce mot par Borras ou Boras, et c'est de cette derniere façon qu'on le trouve dans Aratus et dans Eustathe, qui l'un et l'autre écrivoient en Macédoine (2). Les peuples situés au-delà de ce mont *Boras* ont pu

1 Ad septentrionem *mons Bora* objicitur . . . . . quarta regio trans Boram montem, unâ parte confinis Illyrico, alterâ Epiro. *Tit. Liv. XLV*, 29, 30.

1 Hesyc. voce Βοῤῥᾶς. Aratus, V, 161. Eustat. schol. in Dyon. vers. 311.

s'appeler Hyperboréens Ὑπερβόρεοι, et le nom de cette montagne peu connue dans le reste de la Grece, occasionna, selon toute apparence, l'équivoque qui fit naître toutes les fictions débitées sur un peuple dont la trace s'étoit perdue depuis long-temps.

C'est au lecteur à juger si cette explication simple est le véritable dénouement de la difficulté. Nous nous contenterons d'observer qu'elle dispense M. Fréret de suivre en détail les fables imaginées au sujet des Hyperboréens, et qui toutes, assez modernes et dénuées d'un fondement historique, devoient leur être à l'imagination, et leur crédit à l'ignorance. Le merveilleux n'est point essentiel à l'histoire des temps reculés, comme on pourroit soupçonner la plupart des écrivains modernes de le croire, si l'on en jugeoit par la façon dont ils traitent la mythologie. La critique rend à ces événemens surchargés de fausses merveilles, la simplicité qu'ils eurent d'abord; et

Digitized by Google

dès qu'une fois elle est parvenue à dégager un fait, on voit avec plaisir les détails fabuleux qui l'offusquoient, s'en détacher comme d'eux-mêmes, et tomber, pour ainsi dire, de toutes parts. C'est alors que n'ayant plus ni soutien, ni liaison les uns avec les autres, ils trahissent leur origine, et laissent voir à découvert qu'ils sont l'ouvrage de l'équivoque, du mensonge ou de la superstition. C'est souvent la véritable façon d'expliquer les fables, que de les détruire ainsi; et toute opinion qui a l'avantage de les expliquer de cette maniere, doit naturellement prévenir en sa faveur. Un systême singulier séduit, mais ne frappe pas; cette séduction est l'effet de l'art et quelquefois même de l'artifice. Une idée simple au contraire frappe et ne séduit pas; l'esprit peut suivre avec confiance l'impression qu'il en reçoit; c'est un des caracteres de la vérité.

Digitized by Google

REMARQUE

Sur le mot Barritus *ou* Barditus, *dont il est parlé dans Tacite* (1).

LE mot *Barditus* est pris par quelques-uns, dans ce passage, pour une espece de chanson militaire, par laquelle les Germains excitoient leur courage avant le combat : selon M. Fréret, ce n'étoit qu'un cri de guerre, une clameur confuse et inarticulée.

Juste Lipse, Cluvier et Vossius (2) prétendent qu'il faut lire *Barritus*, comme on le lit en effet dans Végèce et dans Ammien Marcellin. Végèce (*III*, 18) s'en sert en parlant des Romains, qui ne doivent, dit-il, pousser ce cri que dans

1 *Tacit. de morib. Germ. c. III*, 3. Sunt illis hæc quoque carmina, quorum relatu quem Barditum vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur.

2 Lips. de milit. Rom. IV, 11, et ad Tac. Germ. Cluvier, German. I, c. 51, p. 386. Vossiùs, etymolog. Barditus et Baritus.

Digitized by Google

le moment même où ils chargent l'ennemi. Ammien le compare au mugissement des vagues qui se brisent contre les rochers. Dans le livre XXI il l'emploie en parlant des Romains : Constantius assure ses soldats, que les barbares ne soutiendront pas même leur cri ; et au livre XXXI, Ammien reconnoît que les Romains ont emprunté des barbares le mot *Barritus*.

Ces différentes descriptions montrent que ce cri de guerre ne pouvoit être nommé ni *cantus* ni *carmen* au sens propre de ces deux mots. Juste Lipse et Cluvier ont rejeté l'origine de ce mot, prise du nom Gaulois de *Bardes*. Vossius qui est de leur avis, prouve par quelques exemples, que ces deux mots, *Barditus* et *Barritus*, ont été confondus par les copistes : il cite le glossaire de Cyrille, où le mot *Bardit* a pris la place de *Barrit* en parlant du cri de l'éléphant. Ces trois critiques, qui avoient joint à l'étude des langues savantes celle

des anciennes langues du Nord, dérivent *Barritus* du mot *Beren* ou *Baeren*, *crier*, *élever la voix*. Rien n'est plus simple ni plus naturel que cette étymologie : et dans le passage de Tacite les mots *relatus carminum* et *cantus* ne signifient que la maniere de prononcer ce cri que les Germains nommoient *Barritus*.

Les Romains avoient dans leur langue les termes de *Barrire* et *Barritus*; mais ces mots destinés à exprimer le cri de l'éléphant, sont formés sur le mot *Barrus* donné en latin à cet animal. On le trouve rarement, parce que les écrivains ont mieux aimé se servir de celui d'*Elephas* emprunté des Grecs chez qui il étoit ancien, puisqu'il se trouve employé dans Homere (1) pour signifier l'ivoire.

Plusieurs Grammairiens voient entre *Ebur* et *Barrus*, une ressemblance qui leur fait croire qu'ils venoient d'une ra-

1 Iliad. I, vers 141.

cine commune. Mais quelle étoit cette racine? Isidore (1) assure que c'est le mot indien *Barro* : on a peine à concevoir qu'un mot indien ait pû passer dans la langue latine autrement que par le canal des Grecs, chez qui on ne voit aucun vestige du mot *Barrus*.

Réland (2) a soupçonné qu'on avoit pris pour un nom indien le mot Persan *Barou*, qu'il prétend signifier une *tour*, un *château*, et désigner les tours que portoient les éléphans en guerre. Il ne seroit pas impossible que les Macédoniens eussent emprunté ce nom des Persans, et que les soldats de Pyrrus l'eussent appris aux grecs d'Italie. Peut-être les Romains avoient-ils pris l'usage du mot *Barrus* dans leurs guerres de Sicile, et venoit-il des Grecs de cette isle, qui pouvoient l'avoir reçu des Cartaginois. Il seroit possible que *Barro* fût le nom africain de l'éléphant. Quoi qu'il en soit

1 Orig. XII, 2.

2 Dissert. miscell. vol. I, dissert. IV, de ophir.

Digitized by Google

de ces conjectures qu'il est tout au plus permis de proposer, il est sûr que dans les différentes langues Indiennes dont nous avons des vocabulaires, soit imprimés, soit manuscrits, on donne à l'éléphant des noms qui n'ont aucune ressemblance même éloignée avec le mot *Barrus*.

Peut-être pourroit-on, en conséquence de l'idée de Réland, dériver ce nom du mot Indien *Baharo* ou *Bahro*, qui, dans la langue vulgaire des Indiens, signifie une montagne, à ce que dit Bayer (1).

1 Histor. regni Bactriani. pag. 11.

Digitized by Google

DE L'ORIGINE DES FRANÇAIS, ET DE LEUR ÉTABLISSEMENT DANS LA GAULE.

ON ne doute plus aujourd'hui que les Français ne soient originaires de la Germanie, et l'opinion qui les fait descendre des Troyens, par un Francus, fils d'Hector; ou sortir des Marest, du Tanaïs, est abandonnée de tout le monde.

Les nations (1) fameuses ont leurs chimeres de même que les maisons illustres; et il arrive souvent aux unes et aux autres, que l'ignorance se mêlant

1 Dissertation lue pour la premiere fois en 1714, le 18 de novembre, à l'assemblée publique : c'étoit le précis de ce mémoire. Seconde lecture, le 11 décembre, le 14, avec beaucoup d'interruption, de M. l'abbé de Vertot.

Digitized by Google

à la vanité, les fables qu'elles imaginent, sont moins honorables pour elles que ne seroient les faits qui leur sont fournis par les monumens incontestables de l'histoire. Nos ancêtres étoient dans ce cas.

L'opinion (1) la plus commune parmi eux étoit que les Francs, originaires de la Pannonie, et sujets des empereurs romains, avoient payé tribut à ces princes, et avoient servi dans leurs troupes jusqu'au temps de Valentinien, c'est-à-dire jusques vers l'an 387. Alors, disent nos chroniques, ces peuples ayant donné des témoignages extraordinaires de leur valeur et de leur fidélité, dans une guerre contre les Alains, l'empereur leur accorda une exemption de tous tributs pour 10 ans. Ce temps étant écoulé, ils prirent les armes pour se maintenir dans une liberté dont ils commençoient à goûter les charmes. Mais désespérant de pouvoir résister aux Romains, dans

1 Opinions différentes sur l'origine des Francs.

Digitized by Google

un pays où ils étoient entourés par les troupes de l'empire ; ils passerent le Danube, se réfugierent dans la Germanie, et porterent le nom de *Franc*, c'est-à-dire, selon nos chroniqueurs, celui d'hommes libres et exempts de toute imposition.

Si les auteurs de cette fable avoient eu plus de connoissance de l'ancienne histoire, ils auroient su que cette origine des Francs étoit non-seulement démentie par les écrivains les plus authentiques (1), mais encore qu'elle ôtoit près de 150 ans d'antiquité aux Francs, puisque l'on a des preuves incontestables que, dès l'an 240, ils étoient établis sur les bords du Rhin, depuis l'océan jusqu'à Cologne, et qu'ils y étoient très-puissants.

La fable de l'origine troyenne de nos ancêtres n'a peut-être d'autre fondement que la ressemblance des mots *Phrygia*

1 Réfutation, l'an 240, le Francs établis sur les bords du Rhin.

et *Phrysia* (1). Ce dernier Pays étoit celui de la nation des Francs, qui passa la premiere dans la Gaule et s'établit en deçà du Rhin, long-temps avant le regne de l'empereur Julien, et avant l'année 358. On confondit d'autant plus facilement le nom de *Phrysia* avec celui de *Phrygia*, que dans le septieme siecle les peuples de Frije étoient appelés *Frigones*, comme on le voit dans l'anonyme de Ravenne. On changea de même le nom d'*Ansegisus* en celui d'*Anchises*; de *Priavius*, roi des Allemands, sur le haut Rhin, on fit un *Priamus*, et là-dessus on bâtit un roman dans un temps d'ignorance, où il en falloit encore moins pour autoriser une tradition. Dans la suite on imagina d'autres rois, et l'abbé Erithême (2) forgea une

1 Fausseté de l'origine troyenne.

2 Erithême, né en 1462, suppose que Hunibaldus avoit écrit sous Clovis. Son histoire contenoit 8 livres: les six premiers rapportoient l'histoire des Francs, depuis la guerre de Troye jusqu'au regne d'Antenor, 412 ans avant J. C. Ces 6 livres étoient une traduction de l'ouvrage d'un Wasthale

Digitized by Google

histoire complette des Français, depuis leur sortie de Troye jusqu'au regne de Clovis, dont il publia un abrégé comme titre de l'ouvrage d'un Hunibalde, contemporain de ce prince.

Ces fables sont abandonnées de tout le monde, ainsi que je l'ai observé; mais comme l'esprit humain semble fait pour donner toujours dans l'excès, on s'est jeté depuis quelque temps dans l'extrémité opposée; et des écrivains célebres ont cru que l'histoire et les antiquités de notre nation ne méritoient aucune créance avant le regne de Clovis; c'est au regne de ce prince qu'ils font commencer notre histoire; et ils supposent que jusqu'alors les Francs étoient des Barbares errans, sans demeures fixes, et sans forme de gouvernement (1).

Un savant Hollandois a été encore plus

que l'on supposoit avoir vécu sous Antenor. Les 12 autres livres d'Hunibaldus contenoient le reste de l'histoire jusqu'à Clovis, et l'on en trouve l'abrégé parmi les œuvres de Erthème.

1 Francs errants et vagabons.

Digitized by Google

loin ; il n'a pas craint d'avancer contre le témoignage de toute l'antiquité, que Theodébert, fils de Théodoric, est le premier roi de France indépendant, son pere Théodoric, et Clovis lui-même, ayant relevé des empereurs de Constantinople, et ensuite de Théodoric, roi d'Italie. Il appuie cette opinion sur un passage de la chronique de Cassiodore, ministre d'état de Théodoric ; mais il n'en a pas compris les termes. Cassiodore dit, à l'an 508, en parlant de Théodoric : *Gallias Francorum deprædatione confusas suo acquisivit imperio* ; c'est-à-dire qu'il soumit les Gaules que les Francs avoient ravagées. Mais le mot *Galliæ* ne signifie pas là toute la Gaule ; le pays que Procope nomme la Gaule voisine du Rhin, n'est autre chose que la Provence et quelques villes situées entre le Rhône et les Alpes, dont les Ostrogoths s'emparerent, après la défaite du jeune roi des Ostrogoths ; tandis que Clovis leur enlevoit la plus grande partie

de ce qu'ils possédoient à l'occident du même fleuve. Les Ostrogoths conserverent la Provence jusqu'à l'an 535. Alors ils céderent ce pays à Theodébert, par un traité qu'ils firent avec lui au commencement de la guerre, dans laquelle ils furent subjugués par l'empereur Justinien. Je n'entrerai point ici dans le détail des différens systêmes proposés jusqu'à présent sur l'origine des Francs. L'énumération seule en seroit très-longue; plusieurs de ces systêmes sont absolument insoutenables; d'autres sont seulement défectueux en plusieurs points importans, ou du moins ne donnent pas une idée nette et claire des commencemens de notre monarchie et des premieres aventures de notre nation. Il faudroit un volume pour discuter les défauts de ces différens systêmes. Ce travail très-désagréable en lui-même, ne seroit d'aucune utilité pour le public, et auroit d'ailleurs quelque chose d'odieux; car, comme je n'ai entrepris de traiter





cette matiere qu'après avoir lu des ouvrages, quoique je l'aye étudiée comme si elle eût été absolument neuve, c'est peut-être à leur lecture que je dois une partie des vues que j'ai eues sur cette matiere. Leurs recherches, et quelquefois même leurs méprises ont servi à m'éclairer et à me conduire.

Il y aura sans doute bien des opinions de détails qui me seront communes avec eux, mais je ne les citerai que pour celles qui ne seront pas formellement et nécessairement contenues dans les passages des anciens qui parlent des Francs ; celles-ci ne sont à personne en particulier. Je ne citerai les écrivains modernes que pour les opinions qui ne sont à proprement parler que des conjectures, fondées sur des conséquences un peu plus éloignées, qui quoique contenues dans les mêmes passages, ne se présentent pas d'abord aux lecteurs, mais ont besoin d'être développées par le raisonnement. L'ouvrage de Pontanus

intitulé *Origines Franciscæ*; celui des Vignies sur les anciens Français, et celui du Pere Boucher, jésuite (1), intitulé *Belgium Romanum*, m'ont fourni beaucoup d'idées. L'ouvrage du savant Mr. de Valois m'a été moins utile que je n'aurois cru : cette partie de son excellente histoire est la moins travaillée et ne contient rien qui soit assez nettement développé. Au reste, s'il m'arrive contre mon intention de manquer à nommer ceux dont j'embrasserai les opinions, j'espere que la déclaration que je fais ici me mettra à couvert du reproche d'avoir voulu m'en attribuer l'honneur.

En travaillant à démêler l'origine et les premieres aventures de la Nation Française, je ne me suis proposé aucun systême particulier ; mais ce systême s'est trouvé fait à la fin du travail, en rapprochant les passages épars dans les anciens historiens, en observant de pré-

1 Auteurs dont M. Fréret a fait usage.

férer toujours ceux qui étoient contemporains, et parmi ceux-là, ceux qui, étant dans le pays même où les événemens se passoient, en devoient être mieux instruits. Le systême a résulté de la liaison des événemens et du détail des faits joints les uns aux autres.

Voici en général quels sont les principaux points de ce systême (1). Les Francs, sont une nation, ou plûtôt une ligue de différens peuples de la Germanie établis sur le Rhin, en remontant depuis son embouchure jusqu'à Cologne, et composé à-peu-près des mêmes Peuples qui, du tems de César, formoient la ligue des Sicambres. Ces Francs ligués pour se mettre à couvert de l'invasion des Romains, ne se tinrent pas toujours sur la défensive; ils passerent souvent le Rhin, et vinrent enfin à-bout de se faire un établissement fixe dans la Gaule, long-tems avant 358. Les Saliens étoient maîtres des pays situés

1 Sommaire de la véritable origine des Francs.

Digitized by Google

depuis le Rhin et la Meuse, jusqu'aux environs de Tongres (1). Quelques années après, les Chamaves s'établirent entre la Meuse et le Rhin, au dessous de Cologne, dans le pays nommé *Ripuaria*, à cause qu'il étoit voisin des rives de ces deux fleuves. Ces deux Nations s'étant étendues peu-à-peu sont devenues si considérables, qu'elles ont compris dans la suite le corps entier des Francs, comme on le voit par leurs anciennes loix, dont les deux codes portent le nom, l'un de *loix Saliques*, l'autre de *loix Ripuaires*.

Vers l'an 400, lorsque l'on rédigea la notice de l'Empire, les frontieres des Romains marquées exactement par la position des garnisons, étoient très-éloignées du Rhin, ensorte que la Hollande, le Brabant, une partie de la Flandre et du Hainault, ainsi que la Gueldre, le pays de Juliers, peut-être même Cologne, avoient été abandonnées aux Francs qui s'en étoient emparés.

1 l'an 358.

Digitized by Google

Ces Francs (1) servoient dans les troupes Romaines, non-seulement en fournissant de petits corps que l'on joignoit aux Légions, mais encore en fournissant des corps de troupes considérables, ou des armées entieres, commandées par des généraux de leur Nation, et servant sous de certaines conditions auxquelles les Empereurs ne pouvoient déroger.

Les traités de ces Francs (2) n'étoient pas conclus avec l'Empire, mais avec l'Empereur; ensorte qu'il falloit les renouveller lorsqu'ils venoient à mourir, et faire de nouveaux présens aux rois des Francs, outre les subsides ordinaires qui étoient dûs pour le paiement des troupes Françaises. Ces rois étoient en assez grand nombre, parce que le corps de la nation ne fut tout-à-fait réuni sous un seul chef qu'au temps de

1 Les Francs servent dans les armées de l'empire, et sont commandés par des officiers de leur nation.

2 Traités des Francs avec les empereurs, et renouvellés à chaque regne.

Digitized by Google

Clovis, après la mort duquel il se partagea de nouveau entre ses fils (1). Les Francs demeurerent long-temps fideles à l'empire ; ils soutinrent plusieurs guerres contre les différens peuples barbares qui inonderent la Gaule, et furent toujours alliés avec quelques-uns des empereurs qui étoient maîtres de ce pays; et ce ne fut que sous Childéric qu'ils attaquerent ouvertement les Romains soumis à AEgidius (2). Il semble même qu'en cette occasion ils agissoient en vertu des traités qu'ils avoient avec les empereurs d'Orient, dont AEgidius étoit ennemi. Ainsi la conquête qu'ils firent de la Gaule entiere pouvoit être colorée d'un prétexte spécieux, et ce n'étoit pas une pure usurpation. Aussi voyons-nous, qu'après la défaite des Visigoths et la conquête de l'Aquitaine, Clovis reçut de l'empereur Anastase,

1 Francs gouvernés par plusieurs rois.

2 Clovis les réunit tous. Ils se soulevent contre les Romains, sous Childeric, et se rendent maîtres de toute la Gaule.

Digitized by Google

le titre et les ornemens de Patrice avec le diadême enrichi de pierreries, que les empereurs envoyoient aux rois qu'ils reconnoissoient pour tels, et qui étoient dans leur alliance.

Telle est en général l'idée du système que je propose ici, et l'on en verra les preuves dans la suite de cette dissertation. Ce détail fera voir que si quelques-unes de ces opinions me sont communes avec d'autres auteurs, le plus souvent les preuves sur lesquelles je les établis, me sont particulieres, et n'ont point encore été proposées.

Je ne m'arrêterai point à prouver que les Francs sont originaires de la Germanie, et n'y sont pas venus de la Pannonie : quoique cette derniere opinion fût déjà répandue au temps de Grégoire de Tours, elle n'en est pas moins décriée aujourd'hui. Je n'examinerai pas même si ces Francs, établis dans la Germanie, étoient descendus des Gaulois qui y avoient passé dès les premiers temps,

sous

sous la conduite de Sigovèse. Cette opinion avancée d'abord par Bodin, qui en est, je crois, le premier auteur, est du nombre de celles qui, n'étant appuyées sur aucune preuve positive, ne peuvent être attaquées en forme.

Les peuples de la Germanie et de la plus grande partie de la Gaule semblent avoir eu une origine commune; car il en faut excepter ceux de l'Aquitaine, qui étoient Ibériens, ou Espagnols. En supposant cette origine commune (1), il faut reconnoître que la différence des pays que ces peuples habitoient, en avoit produit une telle dans leurs mœurs, et même dans leur langage, qu'au temps de César les Gaulois n'entendoient plus la langue des Germains, et que les Belges, établis depuis le Rhin jusqu'au deçà de la Somme, parloient une langue différente de celles des peuples de la Celtique.

Les Gaulois, imités en cela par les Grecs, se nommoient Celtes ou Keltes,

1 Même origine des Gaules et des Germains.

Digitized by Google

ou Galates. César le dit formellement: *Ipsorum linguâ Celtæ nostrâ Galli appellantur.* Encore aujourd'hui les Irlandois nomment la France *Galta*, et les Français *Galltha*.

Ce nom de *Kelt* ou de *Galth*, signifie *chevelu*, dans la langue Bretonne, dialecte de l'ancien Celtique; et l'on sait que les Romains distinguoient les Celtes de la Gaule d'avec ceux d'Italie, par le surnom *Comati*, à cause de leurs longs cheveux.

Les Romains donnoient aux Celtes le nom de *Galli*: César le croit un mot latin *nostra Galli*; mais il me semble plus naturel de penser que ce nom vient de la même racine que celui des *Gaulois* ou *Gallois*; d'Angleterre *Walli*; et que celui des *Wallons* de Flandre. Les uns et les autres ont été nommé ainsi par les nations Germaniques établies dans leur voisinage, à cause qu'ils étoient étrangers à leur égard, et qu'ils parloient une langue inconnue.

Digitized by Google

Les Bretons d'Angleterre qui se nomment *Kimri* dans leur langue, donnerent de même le nom de *Doub Gal* aux Danois, et aux Norwégiens qui s'emparerent d'une partie de l'Angleterre; il signifie les *Noirs* ou les cruels étrangers. Lorsque les Celtes passerent en Italie, sous la conduite de Bellovese, vers le tems de l'ancien Tarquin; ils reçurent le nom de *Galles* ou d'*étrangers*, de *nouveaux venus* des nations Germaniques qui habitoient les Alpes. Tite-Live nomme ces peuples des Alpes, *Semi-Germanæ gentes*. Ce fut sous ce nom qu'ils furent annoncés dans l'Italie, et les Romains continuerent toujours à le leur donner.

Les Germains furent long-temps inconnus aux Grecs et aux Romains: les premiers leur donnerent le nom de *Celtes*, de même qu'aux Gaulois qui leur avoient été connus d'assez bonne heure, à cause de leurs colonies de Marseille, d'Agde, d'Antibe, etc. Les écrivains des temps

postérieurs, comme Hérodien et Dion-Cassius, continuerent d'employer ce nom de *Celtes* en parlant des Germains.

Le nom de *Germani* (1), donné par les Romains aux peuples de delà le Rhin, quoiqu'en usage du temps de César, étoit encore nouveau lorsque Tacite écrivoit, *Germaniæ vocabulum recens et nuper additum.* Il ajoute que ce nom, donné par les Gaulois aux Tongres venus de delà le Rhin, et qui exprimoit la terreur que la valeur de ces guerriers inspiroit aux peuples de la Gaule, amollis par une longue paix, fut adopté par les vainqueurs, et il se communiqua peu après à tous les peuples établis au-delà du Rhin, de même qu'aux colonies établies sur la rive méridionale du fleuve. (2) *Ita nationis nomen, non gentis eva-*

1 Germains, guerriers belliqueux.

2 Nous verrons dans la suite que le pays de ces Tongres fut encore le berceau de la monarchie française, lorsqu'il eut été occupé par une nouvelle colonie de Germains de delà le Rhin, de la nation des Saliens qui faisoient partie de la ligue des Francs.

Digitized by Google

luisse paulatim, ut omnes primùm à victis ob metum, mox à se ipsis invento nomine Germani vocarentur. Tous les modernes s'accordent à tirer ce nom de *Germani*, de l'ancien Allemand *Hermann* ou *Wernan*, guerrier belliqueux, et cette origine est très-conforme à ce que Tacite rapporte; et il y a même quelques écrivains qui croyent que les noms des *Herminones* et des *Hermunduri*, dans le cœur de la Germanie, sont les mêmes que celui de *Germani.*

Lorsque les Romains attaquerent les Germains (1), ces peuples (2) étoient divisés en plusieurs nations qui avoient, à la vérité, une origine, une langue et des mœurs communes, mais qui formoient plusieurs ligues distinguées les unes des autres par des noms particuliers, par la forme de leur gouvernement, par leurs armes et par leur maniere

1 Tongres; berceau de la monarchie française.

2 Germains, sont plusieurs peuples distingués.

Digitized by Google

de combattre. On reconnoissoit ceux d'une ligue, non à la forme de leurs habits, car les Germains étoient presque nuds, mais aux marques extérieures qu'ils imprimoient sur leurscorps, à la maniere de couper ou de nouer leurs cheveux, et aux couleurs dont ils se peignoient ou se *moustachoient*, à peu près comme font encore les nations sauvages de l'Amérique septentrionale. Les Sueves et les Sicambres (1) sont les plus considérables des Nations Germaniques dont parle César. Il semble même que tous les peuples particuliers s'attachoient à l'une ou à l'autre de ces deux ligues.

Les Sueves (2), établis le long du Rhin, depuis sa source jusque vers Cologne, s'étendoient fort avant dans les terres, au Nord et à l'Orient ; c'est-à-dire d'un côté jusqu'à la mer baltique, et de l'autre

1 Sueves, Sicambres les plus considérables.

2 Cæsar, lib. IV. Strab. IV. Tacit. de morib. Germ. Suevorum non una gens, majorem enim Germaniæ partem obtinent propiùs adhuc nationibus nominibusque discreti, quanquam in commune Suevi vocentur.

jusqu'au Danube ; à l'Occident ils s'étendoient jusqu'à l'Elbe dont une partie considérable couloit sur leurs terres. On reconnoissoit les soldats de cette ligue à la coutume de nouer leurs cheveux sur l'oreille ou sur la nuque du col. Les princes et les chefs les assembloient sur le sommet de la tête, et les nouoient en forme d'aigrette et de panache. *Selon Tacite.*

Les Sicambres habitoient à l'Occident des Sueves, le long du Rhin, commençant environ 30 milles au-dessous de Cologne, et s'étendant de là jusqu'à l'Océan vers l'Occident, et au Nord, du moins jusques à l'embouchûre de l'Elbe, car il est probable qu'ils n'étoient pas distingués des Cimbres établis au nord de ce fleuve, et sur les bords de la mer baltique. Cette ligue des Sicambres fit long-temps la guerre aux Romains qui tournerent contr'eux toutes leurs forces, après avoir achevé la conquête de la Gaule. Ils se défendirent vaillamment,

Digitized by Google

mais la division s'étant mise parmi les peuples qui les composoient, Drusus, et Tibere après lui, remporterent de si grands avantages sur eux, qu'ils furent obligés de se soumettre aux loix des vainqueurs.

Tibere qui commandoit alors les armées Romaines, se vante dans une lettre, dont Tacite rapporte l'extrait, que l'adresse et la politique avoient eu plus part à ce succès que la bravoure : *se et Divo Augusto in Germaniam missum plura consilio quam vi perfecisse sic Sugambres in deditionem acceptos.* Suétone (1) nous apprend dans la vie d'Auguste, que ces Sicambres soumis aux Romains, furent transportés dans la Gaule, et placés en deçà du Rhin. *Sicambros dedentes se transduxit in Galliam, atque in proximis Rheno agris collocavit.* Tacite parle de ces

1 Suet. Auguste, *cap.* 21, *in Tiberio, cap.* 9. Il fait monter le nombre de ces Sicambres, transportés dans la Gaule, à 11 mille, ou même à 90 mille, selon d'autres ; mais Eutrope, *lib. VII, cap.* 5, en compte 400 mille.

mêmes faits en des termes qui montrent que le nom des Sicambres avoit été comme éteint par cette translation dans la Gaule. (*Ferebatur Neronis vox ut quondam Sugambri excisi et in Gallia trajecti . . . ità silurum nomen penitùs extinguendum*). Dion Nous apprend que la plûpart des chefs et des princes de ces Sicambres se donnerent la mort pour se délivrer de la honte de vivre sous une dénomination étrangere. Le reste s'incorpora dans les autres nations Germaniques, ou quitta le nom général de Sicambre, pour reprendre celui de la nation particuliere dont ils étoient; et c'est pour cela qu'on ne le trouve point dans la Germanie de Tacite. Ptolomée les place auprès des Bructères sur les bords du Rhin. Strabon met le reste des Sicambres sur les bords de l'Océan, et dit que cette nation avoit été l'une des plus célebres de la Germanie.

La ligue des Sicambres ne subsistant plus au tems de Tacite, il ne nous ap-

Digitized by Google

prend point quelle étoit la marque par laquelle ils se distinguoient, mais nous voyons dans Martial, qu'elle consistoit dans la façon de nouer leurs cheveux.

Crinibus in nodum tortis venêre Sicambri.

Le nom des Sicambres ne se trouve plus dans les écrivains des tems postérieurs à Tibère, si ce n'est quelquefois chez les poëtes, qui ne sont jamais embarrassés de l'exactitude historique. On ne le retrouve que dans les écrivains des derniers siecles de l'Empire, qui l'employent souvent en parlant des Francs (1), soit uniquement parce qu'ils occupoient le pays habité par les anciens Sicambres, soit parce qu'ils étoient une ligue des mêmes nations qui auroit composé celles de ces Sicambres, et qu'ils se distinguoient comme eux du reste des nations Germaniques par leurs cheveux noués et rassemblés sur le sommet de la tête.

1 Nom des Sicambres donné aux Francs.

Ce nom de Sicambre (1) donné à nos ancêtres, m'a engagé à chercher la signification qu'il pouvoit avoir. Les écrivains Allemands lui en donnent une honorable. Les uns comme Rudbeck, l'expliquent par Sie Kemper ou Kimber *Cimbres maritimes*, à cause qu'ils étoient établis sur les bords de l'Océan. Pline (2) qui connoissoit la Germanie, met au nombre des Isterones ou des Germains occidentaux, des *Cimbri mediteranei* dont le nom suppose qu'il y avoit d'autres Cimbres établis le long de la mer.

Le nom de *Cimbres* et de *Cimmériens* (car c'est le même), signifioit chèz les Germains des brigands, des *pillards*, ou simplement des guerriers : car le terme grec qu'emploie Plutarque n'avoit pas toujours une acception injurieuse. Dans les ouvrages des *Scaldes* ou anciens poëtes Suédois, ramassés dans *Led-*

1 Etymologie du nom des Sicambres.

2 Il y avoit servi et avoit écrit l'histoire des Romains dans ce pays.

da, le nom de *Kimber* se trouve souvent donné aux soldats et aux guerriers qui entreprenoient de leur chef des expéditions militaires contre les nations voisines. Le mot de *Kimper* signifie *athlete* en Allemand, selon Pontanus, et les dérivés de cette ancienne racine Germanique ont passé dans presque toutes les langues modernes de l'Europe (1).

Quelques autres écrivains, du nombre desquels est Pontanus, forment le nom de Sicambre des deux mots *Sigh Kember*, *athlete* ou *guerrier victorieux*(2); le mot de *Sigh*, *victoire* ou *vainqueur*, se trouve employé, probablement au même sens, dans plusieurs anciens noms Germains ou Gaulois.

Quoi qu'il en soit de la vraie signification du nom de Sicambres, Strabon qui les joint aux Cimbres, peut faire penser que les deux peuples étoient ori-

1 En espagnol, *Campear* signifie faire la guerre; *El Cid Campeador*, ou guerrier.

2 Sigovesus, Sigebertus, &c.

ginairement une même nation, alors les Sicambres auront la même antiquité que les Cimmériens, et remontront jusqu'aux siecles les plus reculés des tems héroïques.

Les Cimbres (1) ou Cimmériens chassés de la Chersonèse Cimbrique ou du Danemarck par une inondation de l'océan qui leur enleva une grande étendue de terrein, s'avancerent vers l'orient, et poussant leurs conquêtes de proche en proche, soumirent tous les pays compris entre leur ancienne patrie et le Tanaïs: ils s'établirent même dans la Chersonèse Taurique, et donnerent leur nom au Bosphore Cimmérien. Ce pays porte encore aujourdhui le nom de *Crim.* Ils se répandirent entre le Danube et le Borysthène, où leurs descendans ont demeuré très-long-temps sous le nom de *Bastarnæ.* Polybe et Plutarque les nomment Galates; Tacite dit que leur langue est semblable à celle des Germains;

1 Cimbres sortis du Danemarck.

Tite-Live dit qu'ils entendoient celle des *Scordisques.*

Les Cimmériens étoient maîtres des deux bords du Borysthene et de la Taurique, lorsque les Scythes ou Tartares y passerent mille ans avant l'expédition de Darius, c'est-à-dire, plus de 1500 ans avant l'ère chrétienne, vers le temps de l'arrivée de *Cadmus* et de *Danaüs.* Les Cimmériens ne furent chassés par les Scythes des pays situés à l'occident du Tanaïs, que plusieurs siecles après; et une bande de ces Cimmériens, étant passée dans l'Asie-Mineure, sous la conduite de Lygdamis, brûla *Sardes*; et après avoir ravagé le pays pendant plusieurs années, fut exterminée, vers l'an 600 avant l'ère chrétienne par Alyatte, Roi de Lydie.

Le nom des Cimmériens fut éteint dans les pays voisins du Boristhene et du Tanaïs, et les nations Scythiques et Sarmatiques s'emparerent de la plus grande partie des pays qu'ils occupoient

à cette extrémité orientale de la Germanie. Il semble que ces Cimbres ou Cimmériens s'étoient aussi répandus dans les isles Britanniques, à l'occident de la Germanie. Les Bretons du pays de Walles se donnent encore le nom de *Kimri* ou de *Cymbres* (1); et nous voyons dans Ptolémée, qu'il étoit passé un grand nombre de colonies de la Gaule et de la Germanie dans les isles Britanniques (2).

Les Cimbres étoient encore très-puissans au temps de Marius, l'an de Rome IↃCXL, plus de cent ans avant Jesus-Christ; ils ravagerent une partie de la Gaule, passerent en Espagne, et sembloient devoir inonder l'Italie, si la valeur et la fortune de Marius n'eussent arrêté leur progrès, et ne les eussent obligés de prendre le chemin de la Germanie, après avoir perdu la plus grande partie

1 Vide Boxhonorii origines celticas.

2 Cæsar, II, 4, et V, 10, nous apprend que les Belges avoient non seulement peuplé la côte de cette isle, mais qu'elle avoit relevé d'eux.

Digitized by Google

de leurs troupes. Le peu d'étendue que les anciens donnoient à la Cimbrique ou aux pays des Cimbres, qui comprend tout-au-plus le Dannemarck, ne convient pas aux nombreuses armées qui étoient sorties de ce pays : ainsi, il y a grande apparence que, non-seulement ils y avoient occupé une partie considérable de la Germanie, mais encore, que dans les expéditions, les nations qui s'étoient jointes à eux, avoient pris le nom de *Cimbres*; de même que dans nos croisades, les armées chrétiennes, conduites par des chefs français, et dans lesquels les Français tenoient le premier rang, portoient, en général, le nom des troupes françaises; d'où il est arrivé que le nom des *Francs* est devenu le nom commun de tous les chrétiens occidentaux.

Les Cimbres de la Chersonèse Cimbrique continuerent toujours de former un état séparé (1); ils avoient des rois

1 Strabon.

particuliers, et au temps d'Auguste, ils envoyerent une ambassade à Rome pour demander l alliance des Romains. Tous les efforts des Romains ne purent conserver les conquêtes que leurs généraux avoient faites dans la Germanie, au-delà du Rhin; Tacite refuse le nom de victoires aux avantages remportés sur les Germains : *triumphati magis quam victi sunt.*

Ces peuples ne furent jamais soumis; et s'ils perdirent plusieurs batailles contre les Romains, l'empire paya chérement ces avantages, qui étoient compensés par la défaite totale de cinq armées consulaires, par la perte des trois légions de Varus, et par celles des plus braves soldats de César, de Drusus, de Tibere et de Germanicus; ce qui lui fait dire que les Germains défendoient encore mieux leur liberté que ne faisoient les Parthes : *regno Arsacis acrior Germanorum libertas.* Après que les Romains eurent abandonné la Germanie pour se retirer

en deçà du Rhin, les Germains, profitant des divisions, qui déchiroient l'empire sous les successeurs de Néron, forcerent les garnisons établies sur le Rhin, et se répandant dans la Gaule, ils prétendoient s'en rendre les maîtres (1). Mais les Romains ayant réuni leurs forces contre eux, ils furent contraints d'abandonner la Gaule.

La division s'étant mise parmi les peuples de la Germanie occidentale (2), et les Romains ayant su l'entretenir, ils tournerent leurs armes les uns contre les autres. Tacite rend grace aux Dieux de ces divisions qu'il regarde comme le plus grand bonheur qui pût arriver à l'empire. D'un autre côté, les ligues des *Quades* et des *Marcomans*, et ensuite celle des Goths s'étant formées dans les pays situés au nord du Danube. Elles attiroient la jeunesse, inquiete et guerriere, du reste de la Germanie, qui alloient y

1 Etiam Gallias affectavêre.

2 Division parmi les Germains.

Digitized by Google

chercher des occasions de gloire, et du butin.

La Germanie voisine de la Gaule s'affoiblissoit par là, et au lieu que sous le regne d'Auguste et de Tibere, la défense de cette frontiere de l'empire obligeoit d'y tenir huit légions de garnison ordinaire; sous le regne de l'empereur Alexandre, fils de Mammée, trois légions suffisoient pour contenir la Gaule et arrêter les courses des Germains. Peu après le regne de ce prince, les choses changerent de face, et la frontiere du Rhin devint au moins aussi difficile à garder que celle du Danube.

Vers la fin du regne d'Alexandre, fils de Mammée, les Germains (1) se brouillerent avec l'empire pour quelque sujet que l'histoire ne nous apprend point. Ils passerent le Rhin et le Danube en même temps, et firent de grands ravages dans le pays des Romains. Alexandre qui étoit pour lors dans l'orient,

1 Les Germains entrent sur les terres des Romains.

Digitized by Google

fit marcher ses troupes vers la Gaule, et alla camper sur le Rhin, à Mayence, où il fit construire un pont. Ses troupes firent d'abord quelque course dans le pays des Sueves; mais comme le succès de ces expéditions ne lui promettoit pas une victoire facile, il prît le parti de traiter avec les Germains, et d'acheter la paix par des présents. Pendant la durée de ces négociations, les soldats Romains accoutumés à la licence des regnes précédents, et ne pouvant supporter la discipline sévere que leur faisoit observer Alexandre, ils se révolterent et l'assassinerent dans sa tente. Ils éleverent à l'empire Maximinus, soldat de fortune, qui s'étoit poussé par sa valeur seule aux premiers emplois. Le nouvel empereur entra dans la Germanie, et ravagea sans obstacle plus de 400 milles de pays, en avançant vers la forêt Hercinienne. Comme il paroît que les Germains firent peu de résistance, et que, suivant Hérodien, l'empereur Alexandre songeoit à

la paix quand il fut tué, il y a grande apparence que les Germains furent surpris, tandis qu'ils se reposoient sur la foi d'un traité commencé. Cette négligence est dans le caractere de la nation Germanique, qui, malgré les reproches de perfidie et de légéreté que lui font les écrivains Romains, a presque toujours été la dupe de sa confiance à la bonne foi de ceux avec lesquels elle traitoit.

L'exemple de ce qui venoit d'arriver aux Sueves fit ouvrir les yeux aux peuples voisins du Rhin, comme Vignier l'a déjà remarqué (1). Ils envisagerent le danger qui les menaçoit, et pour y remédier, ils formerent de nouvelles ligues (2), ou resserrerent les nœuds des anciennes. Leurs forces étant ainsi réunies, ils se trouverent bientôt en état, non seulement de défendre leurs frontieres contre les Romains, mais encore de passer souvent sur les terres de l'empire, et

1 Origine des Français.

2 Nouvelles ligues des Germains.

d'y faire de fréquents ravages jusqu'à ce qu'enfin, après une guerre continuelle de trois cents ans, ils enleverent la Gaule, l'Espagne et l'Italie aux Romains dont ils détruisirent l'empire dans l'occident.

Il s'étoit formé deux ligues différentes sur le Rhin (1), celles des Sueves ou *Allemands*, depuis Mayence jusqu'à la source de ce fleuve et jusqu'au pays des Marcomans voisins du Danube ; et celle des Francs ou Français, qui, commençant au-dessus de Cologne, s'étendoit d'un côté jusqu'à l'Océan et de l'autre jusques vers l'*Albis*.

Le nom des *Allemands* semble un plus ancien que l'expédition de Maximien. Dion, en décrivant la guerre de Caracalla contre les Germains voisins de la Rhoetie, les nomme *Kenni* : et comme dans les fragments publiés par Henry de Valois, il parle de quelques femmes Germaines de la nation des *Alambani*, nom assez semblable à celui des *Alamanni* ; on a

1 Allemands, Francs.

Digitized by Google

conclu que ce nom étoit dès lors en usage. Aurélius Victor parle d'une victoire remportée par Caracalla sur les Allemands, nation voisine du Mein, et célebre par son excellente cavalerie. Spartien dit dans la vie de cet empereur, qu'il prit le titre d'*Alamanicus* ; mais dans la vie de Geta, il ne joint point ce titre aux autres portés par Garacalla, quoiqu'il raconte d'une maniere plus détaillée le fait à l'occasion duquel il avoit parlé du titre d'*Alamannicus*. On ne le trouve ni sur les médailles, ni sur les inscriptions de ce prince. Hérodien ne parle point des Allemands dans son histoire, et Dion donne le nom de *Kenni* aux Germains attaqués par Caracalla. Nous lisons même dans Vopiscus, que, du temps du tyran Proculus, c'est-à-dire plus de soixante ans après Caracalla, l'on donnoit encore le nom de *Germains* aux peuples nommés depuis *Allemands*. Ainsi il auroit pu facilement arriver que le nom des Allemands n'eût point encore

été celui que portoient les nations établies dans cette partie de la Germanie, et que des écrivains postérieurs l'ayent employé par une espece d'anticipation.

Je ne sais même si ce nom a jamais été en usage parmi les Germains, et si ce n'étoit pas une espece de sobriquet qui leur avoit été donné par les étrangers. '*Asinius Quadratus*, historien postérieur à l'an mille de la fondation de Rome, c'est-à-dire, à l'an 248 de J. C. et au quatrieme de l'empire de Philippe, nous apprend la signification de ce nom. Ils l'ont reçu, dit-il, parce qu'ils sont des hommes ramassés de divers pays, et mêlés de différentes nations, comme le mot '*Allamanni* le signifie dans leur langue. '*Agathias* qui rapporte cette étymologie, nous assure qu'Asinius Quadratus avoit écrit avec exactitude l'histoire de la Germanie. Cette explication du nom des Allemands est conforme à la signification qu'il a dans la langue *Thudesque All man* et à la lettre *omnigena* et *die All maner*,

des

des hommes ramassés. Ce nom donné à la nouvelle *ligue* des Suèves, par les habitans de l'Alsace, ou de la Germanie en deçà du Rhin, est demeuré en usage parmi nous et parmi les Espagnols; et il est devenu celui de tous les peuples de la Germanie; mais ni les Germains, ni même les Italiens ne l'ont pas employé. Le pays des *Alamanï* porte encore aujourd'hui le nom de *Suabe*; il en faut excepter un très-petit canton appelé Allmangaw; *Suevorum patria est, et Alamannorum patria*, dit le géographe anonyme de Ravenne, et qui est celui des anciens Sueves. Gregoire de Tours et Paul Diacre expliquent les noms des *Sueves* et des *Allemands* l'un par l'autre. Nous voyons qu'au milieu du neuvieme siecle le nom des *Allemands* n'étoit en usage que chez les étrangers qui parloient la langue *Romance* corrompue du latin. Les naturels du pays, et ceux qui parloient la langue Thudesque employoient, le nom de *Suèves*, pour désigner les

Digitized by Google

peuples établis le long du Rhin, depuis le *Nekre*, jusqu'au Danube.

Quoi qu'il en soit du nom de cette ligue des Germains établis le long du Haut-Rhin, les Romains les appelerent toujours *Allemands*, et n'employerent plus le nom des Suèves que comme celui d'un peuple particulier, compris dans la ligue des Allemands; quoique ce nom de Suèves eut marqué jusqu'alors une nation beaucoup plus étendue, et qui comprenoit la plus grande partie de la Germanie. Il est parlé à tout moment de ces Allemands, depuis le regne de Maximin; ils attaquerent sans cesse la frontiere de l'empire, vers le Haut-Rhin, et les Romains étoient toujours occupés à réprimer leurs tentatives, au lieu que dans les temps précédents, il n'en étoit jamais question.

Le long du Bas-Rhin, et à l'occident de Mayence, il se forma, comme je l'ai dit, une autre ligue (1). Cette ligue

1 Francs, Nouvelle ligue des Germains.

Digitized by Google

prit le nom de *Franci*, qui étoit commun à toutes les nations particulieres qui la composoient. Il n'est pas facile de déterminer exactement l'étendue des pays qu'elle occupoit vers le nord. Ils étoient voisins des Saxons, ligue nouvelle et postérieure à Ptolomée; il est le premier qui parle des Saxons, et il en parle comme d'un petit peuple qui habitoit un coin de la Chersonèse Cimbrique; mais dans la suite ce nom devint celui d'un grand nombre de nations réunies, qui envoyerent de nombreuses colonies dans divers pays.

Les Francs s'étendoient jusques à l'océan, et même jusqu'à l'Albis, quoique les Saxons occupassent l'embouchure de ce fleuve et celle du *Visurgis* ou *Weser*. Cette ligue comprenoit un grand nombre de peuples. Les *Bructères*, les *Chamaves*, les *Ampsivariens*, les *Cattes*, les *Angrivariens*, les *Ansuariens* ou *Attyriens*, les *Saliens*, les *Khauci* les *Chérusques* et les peuples

qui habitent des deux côtés de l'*Albis* : ce qui fait dire à Claudien, par une exagération permise aux poëtes, qu'après une victoire remportée par Stilicon, que les troupeaux des peuples de la Gaule alloient paître librement dans les montagnes des Francs situés au-delà de l'Albis.

. . . . . . *mediumque ingressa per Albim*
Gallica Francorum montes armenta pererrant.

M. Leibnitz (1) a prétendu que les premiers Francs étoient sortis des bords de la mer Baltique, et qu'ils avoient habité d'abord au nord de l'*Albis*, dans le pays de Meckelbourg, et dans la Poméranie; que leur second gite a été entre

1 En 1710, M. Leibnitz avança cette opinion dans une dissertation sur l'origine des peuples, imprimée dans les Miscellanea Berolinensia : depuis il en donné les preuves dans une dissertation sur l'origine des Francs, qui après avoir couru en manuscrit, a été imprimée en 1720, dans le recueil de M. des Maseaux.

Digitized by Google

la riviere du Mein et les montagnes des Hartz, le troisieme entre le Weser et le Rhin; et le quatrieme dans les Gaules. Le Géographe anonyme de Ravennes (1), sur les termes duquel se fonde M. Léibnitz, dit seulement que les Francs avoient demeuré long-temps sur les bords de l'Albis, *in patriâ Albis per multos annos Francorum linea remorata est*; et la même chose résulte du passage de Claudien rapporté ci-dessus; mais ces différentes *migrations* ne sont appuyées sur aucun témoignage ancien. Au contraire, on trouve les Francs sur le Rhin, dès que l'on entend parler d'eux; dès-lors ils occupoient une grande étendue de pays, et formoient une nation très-nombreuse. Si cette nation avoit quitté ses premiers établissemens pour chercher une nouvelle demeure vers les bords du Rhin, il auroit fallu qu'elle eût chassé les an-

1 Anonym. Raven. lib. I, §. XI. Cet écrivain est du septieme siecle au moins.

ciens habitans de ce pays qui étoit très-peuplé, et que ceux-ci eussent été chercher une retraite ailleurs, ce qui n'eût pu se passer sans une guerre et sans des combats dont les Romains, en garnison sur le Rhin, auroient été témoins. Voyez ce que dit Tacite d'un pareil événement arrivé autrefois dans le même pays. Que sont devenus ces peuples chassés par les Francs? M. Léibnitz n'en dit rien. D'où vient que cet événement est demeuré inconnu à tous les historiens Romains et François? D'où vient que les premiers commencent à parler des Francs, sans rien dire de leur établissement, si ce n'est parce que cette ligue s'étant formée tout d'un coup, sans guerres et sans conquêtes, par la seule liaison des anciens habitans du pays, qui se réunirent par un traité, les Romains ne connurent le nom des Francs que par les premieres entreprises des nations liguées contre les peuples de deçà le Rhin, soumis à l'empire.

On ne doit donc pas faire remonter l'origine des Francs (1) au-delà du temps de cette *ligue*, ni rechercher les traces de leur prétendue migration, puisque ce n'étoit pas une nation nouvelle.

Les écrivains Romains, et sur tout les poëtes, leur donnent souvent le nom de *Sicambres*. Ils occupoient le même pays, ils étoient composés à-peu-près des mêmes nations particulieres, et portoient les cheveux noués, comme eux, sur le haut de la tête, pour se distinguer du reste des Germains. Sidonius Apollinaris les nomme *detonsi Sicambri*, et *detonsa Sicambria* (2).

Les Francs se donnoient eux-mêmes ce nom, ou du moins ils y répondoient ;

1 Remarques judicieuses sur l'origine des Francs.

2 Sidon. Apollinar. panegyr. Majoriani :

. . . . . . *Rutuli quibus arce cerebri*
Ad frontem coma tracta jacet, nudatáque cervix
Setorum per damna nitet. . . . . .

Ad Lamprid. ep. VIII, ℣. 8.

Hic tonso occipiti senex Sicamber, postquam victus est alic retrorsum cervicem ad veterem novos capillos.

nous voyons dans Grégoire de Tours, que lorsque St. Remi conféra le baptême à Clovis, il le nomma Sicambre; *mitis depone colla Sicamber:* et *Fortunat*, plus ancien que Grégoire de Tours, donne le nom de *Sicambre* à Cherebert, roi des Francs, dans une piece de vers qu'il lui adresse.

Le nom des Francs Franci, *Φραγοι*, que portoient les peuples de cette nouvelle ligue (1), a donné lieu à bien des conjectures; l'opinion qui est maintenant la plus commune, est celle qui, donnant à ce nom la signification qu'il a maintenant *Franc*, *franchise*, *affranchir*, *affranchi*, etc., suppose qu'en le prenant, les Francs avoient voulu marquer que c'étoit pour défendre leur liberté qu'ils étoient armés. Cependant on ne trouve rien dans les anciens écrivains Romains et Français qui puisse appuyer cette interprétation du nom des *Francs*: le mot de *frey* signifie à la vérité *libre*,

1 Etymologie du mot Francs

Digitized by Google

dans la langue Allemande, mais comme le marque Pontanus, nous n'avons nulle preuve que le mot de *Frank* en soit dérivé, ou qu'il ait la même signification. Ce mot de Franc ne se trouve employé en ce sens dans aucun des anciens monumens des langues du Nord qui ont été publiés.

D'ailleurs, les nations prennent ou reçoivent des noms pour se distinguer les unes des autres, et ces noms expriment des qualités particulieres à ces nations, ou que du moins elles peuvent s'attribuer dans un dégré plus éminent que les autres. Cela ne peut avoir lieu dans la signification que l'on donne au nom de *Frank*. Les Germains jouissoient tous de la même liberté et y avoient tous un égal attachement (1); il n'y avoit à cet égard aucune différence entre les différens peuples de la Germanie: si l'on en vouloit faire quelqu'une, ce ne seroit pas en faveur des Francs, na-

1 Discussions à ce sujet.

tion soumise alors à des rois et à des chefs, au lieu qu'il y avoit alors des républiques.

Si l'on veut déterminer la signification du nom de Franc (1) avec quelque probabilité, il faut suivre les anciens écrivains qui ont vécu dans un tems où l'ancienne langue de ces peuples étoit en usage, et lorsque l'on pouvoit encore déterminer le sens de ce mot.

Le prologue de la loi Salique ne donne à la nation des Francs aucun titre relatif à son amour pour la liberté ; il lui donne les épithetes de *gens inclita, audax, velox* et *aspera* : ce dernier mot revient fort à l'origine qu'Isidore donne au nom de Francs : *Francos à feritate morum nuncupatos existimant, est enim illis naturalis ferocitas animorum.* L'auteur des gestes des Français dit que ces peuples reçurent le nom de Francs de la langue Attique: *Attica lingua*, c'est pour *Hattica* ou

1 Etymologie plus probable.

Cattica lingua la langue des Cattes : *Francos hoc est feros, à duritie vel ferocitate cordis.* Plusieurs anciens chroniqueurs et plusieurs écrivains de vies particulieres de Saints disent la même chose, et dans les anciens panégyristes grecs et latins des empereurs qui ont fait la guerre contre les Francs, on voit qu'ils font sans cesse allusion à cette signification du nom des Francs : Libanius dans le panégyrique de Julien Tire Φραγκοι de Φρακτόι, armés à cause de leur humeur guerriere.

C'est dans ce sens qu'il faut chercher l'origine du nom commun de la ligue des *Francs* ; nous voyons dans des vers écrits dans l'ancienne langue *Franco Theutone*, qu'au temps d'Offrid, contemporain des enfants de Louis le débonnaire, le nom de ces peuples se prononçait *Frenk* aussi bien que *Frank*, comme on le trouve en d'autres endroits d'Offrid. Nous trouvons dans les monuments de l'ancienne langue Germanique,

qui subsistent encore, plusieurs mots dont le son et la signification se rapportent assez à cette étymologie du nom des Francs, dans le glossaire joint, par *Struonhelmins*, à l'édition de l'évangile, en langue gothique, en trouve *Frakan*, mépriser, outrager; *Vrikan*, se venger, persécuter, *Vrakia*, persécution; *Frackhiman*, détruire; *raourktan*, craindre. Dans les mots de l'ancienne langue Danoise ou Cimbrique recueillis par Wermins, on trouve ceux de *Fracker* et de *Frochue* traduit par celui de *Truculentus* terrible ou redoutable; dans la langue Anglosaxone, on trouve *Fyrkto*, terreur, et delà est venu le mot anglois de *Fright*, et celui de *Froukht* ou *Vruchte*, qui ont le même sens dans le bas Saxon. On trouve dans un ancien *vocabulaire Theuton*, *Forachtim*, effrayé; *Ferahkt*, *Lihho*, effroyable. Vendelin cite d'anciens vocabulaires flammands dans lesquels il trouve que le mot *Frenghen* ou *Vrenghen*

Digitized by Google

qui signifie haïr, et *Frangh* ou *Vrang*, férocité, cruauté, vengeance. Tous ces mots semblent dériver d'une même racine dont les consonnes F, R, K, sont les mêmes, malgré les changements que les dialectes différents y ont apportés, et malgré la variation des voyelles ou ajoutées ou supprimées.

Les dérivés de cette même racine qui signifioit tout ce qui inspire de la terreur ou de la crainte, et ce qui est haïssable, se prenoient aussi quelquefois en bonne part, en les employant par rapport aux idées guerrieres, et alors ils étoient des titres honorables; nous en voyons des exemples dans les anciennes poésies runiques des *Scaldes* ou poëtes Suédois antérieures à la prédication du christianisme dans ce pays (1). Dans l'histoire de Hialmar, roi de Biarmland et de Thulemarkie, écrite au commencement du neuvieme siecle, en langue et en caracteres runiques, on trouve le titre

1 Hikkes, thesaurus ling. septentrional. Cet ouvrage y est en caracteres runiques.

Digitized by Google

de *Frekn* donné à des guerriers pour marquer leur bravoure : *Fraknra*, *bravoure* : Fregas'i, *præstantissimus*. Dans l'ouvrage runique publié par Vérélius, sous le titre de *Hervar Saga*, histoire d'Hervar, on trouve ce mot et ses dérivés employés au même sens, *Fraken*, *fama*, *celebritas*, *frægr*, ou *frægur* *celebris*.

Frægastr ou *Frægastur*, *celeberrimus* *Frækinu*; Vegetus *Frocg*, dans l'Islandois, qui est la même langue que l'ancien runique, signifie *courage* héroïque. Olaus Wermius dans son glossaire runique traduit *Gedu Frenk* par *animo acer*. *Ged* signifie ame, courage, tempéramment. C'est donc à la bravoure, au courage, à l'intrépidité que le nom pris par la nouvelle ligue des Francs avoit rapport. Mais comme l'extrême valeur et la férocité sont des qualités voisines, ce nom réveilloit en même temps les deux idées, et les panégyristes Romains saisirent dans leurs déclamations cette derniere

Digitized by Google

signification du nom des Francs, et de là viennent les allusions perpétuelles qu'ils font à la férocité des Francs, quoiqu'ils parlent sans cesse de leur bravoure et de leur courage avec des éloges qui ne sont point suspects, puisque même, en les donnant à ces peuples, ils font connoître à quel point ils étoient haïs par les Romains. Ils en rapportoient quelques-uns en écrivant les événements de leur histoire. Je crois que, s'il est possible de déterminer aujourd'hui la véritable signification du nom des Francs, c'est en suivant la méthode que j'ai prise, et je ne doute point que ceux qui examineroient la chose de plus près, ne trouvassent encore de quoi conformer l'interprétation que j'en ai donnée, et ne fissent voir que le nom des Francs, de même que celui des premiers Germains, étoit un titre honorable par lequel ils avoient voulu exprimer leur bravoure et leur intrépidité dans les combats (1).

1 Fin de l'origine du nom des Francs.

Digitized by Google

Avant que de rapporter les diverses entreprises (1) et l'histoire abrégée de leurs guerres avec l'empire, il y a une question que je ne puis me dispenser de discuter à *fond*; c'est celle de la date de leur plus ancienne expédition; il n'en est parlé que par occasion. Vopisque, dans la vie de l'empereur Aurélien nous apprend que ce prince n'étant alors que simple tribun d'une légion campée à Mayence, avoit battu les Francs qui s'étoient répandus dans toute la Gaule. *Francos irruentes cùm vagarentur per totam Galliam.* Il en tua 700 et fit trois cents prisonniers. Les Francs étoient alors des ennemis si redoutables que les soldats prirent occasion de cet avantage pour faire une espece de vaudeville rimé, par lequel ils demandoient qu'on les menât contre les Perses. *Mille Francos, mille Sarmatas semel occidimus, . . . Mille, mille, mille Persas, mille Persas petimus.* Ce qui montre qu'il y avoit alors une guerre contre les Perses.

1 Premiere expédition des Francs, discutée par l'auteur.

Ainsi, voilà deux circonstances par lesquelles on peut fixer la date de cet événement ; savoir : le tribunal d'Aurélien, et la guerre contre les Perses.

Aurélien, d'une naissance obscure, s'étoit élevé par son seul mérite, il avoit passé par tous les degrés militaires, et s'y étoit toujours distingué par une valeur et un attachement aux regles de l'ancienne discipline dont on voyoit peu d'exemples alors. Il avoit été près de quarante fois lieutenant des tribuns et des généraux, avant que d'être élevé à ce rang. Il fut élu empereur en 269 ou 270 ; et dans la guerre contre Zénobie, en 272, Zozime dit qu'il avoit beaucoup de cheveux blancs (Μεσαιπόλιος). Cependant il n'étoit pas dans un âge décrépit ; cinq ou six années de son empire sont une suite d'expéditions et de voyages, d'une extrémité de l'empire à l'autre, dans la Thrace, dans l'Italie, dans la Gaule, dans l'Arabie voisine de l'Euphrate, et dans l'Egypte. Il ne pou-

Digitized by Google

voit donc avoir été tribun d'une légion, dès l'an 233, c'est-à-dire, 42 ans auparavant, comme le pensent quelques modernes (1). Les réglements de Trajan, observés encore sous Valérien, défendoient d'élever un homme au tribunat, avant l'âge viril (2); ainsi il faudroit qu'Aurélien, âgé de 30 ans en 233, eût au moins 72 ans en 275, lorsqu'il fut tué par ses soldats. Tacite que le sénat élut pour remplir sa place, refusa d'abord l'empire à cause de son âge qui étoit de 74 ans (3). *Miror vos, P. C.*, dit-il aux Sénateurs, *in locum fortissimi imperatoris senem velle principem facere.* Et les sénateurs en combattant cette raison, ne se servent point de l'exemple d'Auré-

1 Bucher, Belg. Rom. Lecointe, annal. ecclesiast. Francorum.

2 Vospic. improbo nec tribunum nisi plenum barbâ facere.

3 La chronique Alexandrine donne 75 ans à Aurélien mais il y a une faute; le copiste a oublié le regne de Tacite; et elle fait succéder Florien, frere de Tacite à Aurélien. Zonaras dit formellement que, selon les historiens, Tacite avoit 75 ans. *Vospic. in Tacito.*

lien, comme ils auroient dû le faire; Tacite n'auroit eu que trois ans plus que lui. Le tribunat d'Aurélien à Mayence est donc postérieur à l'année 233, et M. de Valois le recule jusqu'en 255, sous le regne de Valérien, sans autre raison que le titre de *Liberator Illyrici et restitutor Galliarum*, donné par cet empereur à Aurélien, dans une lettre de l'an 256, ainsi que M. de Valois le prouve; mais les éloges que l'empereur fait d'Aurélien supposent un homme plus qu'un simple Tribun. Dès le commencement du regne de Valérien, en 252, Aurélien étoit un homme important, l'empereur s'excuse dans une lettre à Gallus, consul subrogé à Cilius Galbrio, selon Onuphre, de n'avoir pas donné le gouvernement de la Gaule, le commandement des troupes et le soin d'élever le prince Gallien son fils à Aurélien. En 257, Valérien donnant le commandement des armées d'Illyrie à Aurélien, et le désignant consul subrogé

Digitized by Google

pour l'année suivante, lui avoit écrit qu'il le regardoit comme un autre Trajan (1). Ce style (2) suppose-t-il un homme qui deux ans auparavant étoit un simple tribun d'une légion? C'est donc avant l'année 255, et après l'année 253 que l'on doit placer le tribunat d'Aurélien, et l'invasion de la Gaule par les Francs, le second caractere qui l'accompagne, c'est-à-dire la guerre contre les Perses, pourra servir à la déterminer plus précisément (3).

Depuis le rétablissement de la monarchie des Perses, par Artaxerxes, en 226, jusqu'à la prise de l'empereur Valérien par *Sapor*, en 260, nous ne trouvons que trois guerres entre les Romains et les Perses. La premiere commencée en 232 et terminée en 234 par l'empereur Alexandre, fils de Mammée qui triompha cette année des Perses.

1 Ego de te tantùm, deo favente, quantùm de Trajano, si viveret, sperare posset respublica. *Vopisc.*

2 Premiere solution.

3 Deuxieme preuve.

Digitized by Google

La seconde commencée en 241 par Sapor qui fut battu par les Romains, et fit la paix avec l'empereur Philippe l'an 244.

La troisieme, qui est celle même où l'empereur Valérien tomba entre les mains de Sapor, avoit commencé en 256 au plutôt.

J'ai montré que le tribunat d'Aurélien ne pouvoit convenir ni à l'année 232, ni à l'année 256 : il ne reste donc que l'année 241 pour celle de l'invasion de la Gaule par les Francs, et pour leur défaite par Aurélien, tribun de la légion en garnison à Mayence; Gordien étoit alors sur le trône, et nous voyons dans Capitolin que l'épitaphe gravée sur son tombeau parloit des victoires qu'il avoit remportées sur les Sarmates et sur les Germains (1).

Cette année 240 est donc celle de la

1 Sur une médaille de Gordien, on lit *victoria germanica*, avec la date de son second consulat qui tombe à l'an 241. *Victor Sarmatorum, victori Germanorum.*

Digitized by Google

premiere irruption des Francs qui n'avoient point perdu de temps (1); leur ligue n'avoit été formée que depuis peu d'années; et il y a beaucoup d'apparence qu'ils surprirent les Romains par cette diligence, puisqu'ils se répandirent dans toute la Gaule (2). L'on doit même conclure qu'ils se retirerent avec leur butin dans la Germanie, sans avoir fait de perte considérable, puisque les Romains tiroient vanité d'une victoire où ils avoient tué 700 Français, et où ils en avoient pris 300 prisonniers.

Les Romains prirent sans doute des précautions pour défendre leurs frontieres, et pour mettre la Gaule à couvert des courses des Francs; on a même conjecturé que, sous le regne de Valérien, il avoit engagé quelques capitaines Francs à passer au service des Romains; mais cette conjecture est fondée uniquement sur le nom de quelques officiers Ger-

1 Conclusion.

2 Frances irruentes cùm vagarentur per totam Galliam.

Digitized by Google

mains, que l'on voit dans la lettre que Valérien écrivit à Aurélien, en 257, et ces noms ne prouvent pas qu'ils fussent Francs plutôt que Sueves, ou Quades et Marcomans.

Nous voyons (1) au contraire que Gallien ayant été associé à l'empire par son pere, fut obligé de courir à la défense de la Gaule Belgique, attaquée par les Francs, tandis que les généraux choisis par son pere, repoussoient les Allemands, les Hérules et les Goths qui avoient envahi l'empire par le haut Rhin et par le Danube. Valerien étoit pour lors dans l'orient, occupé à la guerre des Perses. Zonaras nomme *Francs*, ceux que Zozime nomme simplement Germains. Zonaras dit que Gallien tailla en pieces une armée de trois cent mille Allemands, près de Milan, et ne parle point du succès qu'eut la guerre contre les Francs. Zozime dit que celle contre les Germains finit par un traité avec un prince barbare

1 Suite de l'expédition des Francs.

Digitized by Google

qui s'engagea à défendre le passage du Rhin, ce qui arriva vers l'année 255.

Posthumus qui avoit été gouverneur de Gallien (1), demeura dans la Gaule avec le commandement des troupes. Ce général fit construire plusieurs forts le long du Rhin, dans le pays des Germains, pour les contenir, et prit leur plus brave jeunesse à son service.

L'empereur Valérien ayant été fait prisonnier par les Perses, en 260, les Gaules se révolterent et proclamerent Posthumus empereur (2). Il régna sept ans dans l'occident, entretenant avec soin l'alliance faite avec les Francs : par-*là* il assuroit le repos des Gaules, et grossissoit ses troupes de leurs soldats. Il fut assassiné par ses soldats auxquels il avoit refusé le pillage de Mayence, l'an 267 (3).

1 Sous le second consulat de Gallien, on a une médaille de ce prince, cons. II, dans laquelle on lit : *victoria germanica.*

2 Posthumus multis auxiliis celticis ac francicis adjutus. *Tresbell. poll Gallien, cap. 7.*

3 L'on a des médailles de son IVe. consulat, qui ne peuvent regarder que cette année.

Les

Les Francs n'étant plus contenus par le traité qu'ils avoient fait avec Posthume, prirent et raserent les forts qu'il avoit construits dans leur pays, et passant le Rhin en plusieurs endroits, ils inonderent la Gaule (1); après l'avoir ravagée, ils pénétrerent jusques dans l'Espagne, et s'étant emparés de Tarragone, ils faisoient de là des courses dans les provinces voisines, et les mettoient à contribution. *Francorum gentes, direptâ Galliâ, Hispaniam, vastato ac penè direpto Tarraconensium oppido, possident: imò nactis in tempore navigiis, in Africam usque quidam sui parte permeant.* Orose qui parle de cet événement singulier, nomme les Francs, *Germani ulteriores*, les Germains de là le fleuve. Il nous assure que de son temps la mémoire en étoit présente, et que l'on montroit encore des vestiges de leurs ravages. Il nous apprend aussi que les Francs demeurerent pendant douze ans maîtres de

1 Autre irruption dans les Gaules.

l'Espagne; ensorte que, plaçant le temps de leur irruption à l'année de la mort de Posthume, en 267, ils n'auront abandonné tout-à-fait l'Espagne que vers l'an 279, et qu'ils n'auront pu en être chassés par Aurélien, qui avoit des affaires plus pressées à démêler avec ses concurrens à l'empire, en 274. Après la défaite de Tétricus qui avoit succédé à Posthume dans les Gaules, Aurélien qui triompha à Rome, fit paroître plusieurs soldats Francs parmi les captifs, c'étoit ceux qui avoient pris parti dans les troupes de Tétricus.

Aurélien (1) ayant été tué en 275, auprès de Byzance, après un interregne de six mois, le sénat élut Tacite, et le proclama empereur dans le temps que l'on avoit reçu la nouvelle d'une irruption des Germains dans la Gaule, où ils s'é-

1 Vopise, *in Tacito*, cite les actes de cette élection du sept des calendes d'octobre. Vopise, *in Probo*, dit que les villes étoient au nombre de 60. Vopise, en parlant de l'élection de Probus, absent, rapporte les éloges qui lui furent donnés dans le sénat; il y est fait mention des Francs de Testes. *Franci inviis Strati paludibus.* Vopise, *ibid.*

toient emparés de plusieurs villes considérables.

Probus qui s'étoit distingué déjà dans plusieurs combats contre les Francs, sous l'empire d'Aurélien, fut élu empereur, l'an 276. Il marcha dans la Gaule avec une armée nombreuse, battit les barbares de tous côtés, soit en personne, soit par ses généraux; les repoussa au-delà du Rhin, du Nekre et de l'Elbe, et répara les forts détruits après la mort de Posthume : c'est ce que l'on nommoit alors *trans rhenanus limes*, la frontiere d'au-delà le Rhin.

Probus, dans sa lettre au sénat, se vante d'avoir soumis toute la Germanie; d'avoir vu à ses pieds neuf des rois de ce pays, lui demander la paix; d'avoir retiré de leurs mains 70 villes célebres; d'avoir enrichi la Gaule des dépouilles de la Germanie; d'avoir fait périr 400 mille Germains par les armes, et d'en avoir distribué 16 mille des plus braves dans les provinces de l'empire.

Digitized by Google

Cette guerre avoit été, ce semble, principalement entreprise contre les Francs, car quoique les historiens (1) nomment aussi les *Burgondions* et les *Vandales* (ou Vindiles, peut être les Vindelici), il ne prit que le surnom de *Francicus maximus*; et le *Germanicus maximus*, comme on le voit sur une inscription rapportée dans Onufre Panvin.

A l'égard des 16000 captifs Germains, il les incorpora dans ses troupes, et les dispersa par petits corps de 50, ou 60, dans les garnisons des forteresses construites sur les frontieres. Nous lisons dans Zozime, qu'il fit transporter dans l'isle de Bretagne un grand nombre de captifs Vandales et Bourguignons. Il donna de même des établissemens aux Francs, sur les bords du Pont Euxin; nous ne savons si c'étoit dans l'Europe ou dans l'Asie. Zozime nous appprend seulement que ces Francs ne pouvan vivre éloignés de leurs pays, et soumis

1 Zozim. lib. I, circa finem.

à la domination Romaine, formerent ce projet le plus hardi que l'on puisse imaginer. Ayant trouvé moyen de s'emparer d'un grand nombre de vaisseaux, ils monterent dessus, et traversant ce détroit à la vue des vaisseaux qui étoient dans le port de Bysance, ils ravagerent les côtes de la Grece et de l'Asie Mineure, firent une descente en Sicile, et pillerent la ville de Syracuse. De là ils passerent sur la côte d'Afrique. L'entreprise qu'ils firent sur Carthage échoua; mais quoiqu'ils eussent été repoussés par les troupes Romaines, ils se rembarquerent avec le butin qu'ils avoient fait dans leurs descentes, et retournerent dans la Germanie, par le détroit de Cadix. Zozime et Cuminius ne nous marquent point l'année de cet événement, ils se contentent de dire qu'il arriva sous l'empire de Probus. Par conséquent il étoit antérieur à l'année 282 dans laquelle il fut tué par ses soldats. Je le croirois (1) de l'année

1 Sentiment de M. Fréret sur l'expédition précédente.



279, c'est-à-dire de celle où les Francs, cantonnés à Tarragone, abandonnerent l'Espagne; et je croirois que la flotte dont ces derniers s'emparerent, n'étoit autre chose qu'une partie de celle de leurs compatriotes qui vint faire une descente sur les côtes d'Espagne. Cet événement, tout merveilleux qu'il est, ne peut être révoqué en doute, non-seulement à cause du témoignage de *Zozime*, mais encore parce qu'il se trouve dans un discours prononcé publiquement par Eumenius, à la louange de *Constantius*, l'an 296, c'est-à-dire, dix-huit ans après, et dans un temps où la mémoire en étoit encore toute fraîche.

Le succès de cette navigation des Francs montre qu'ils étoient gens de mer, et qu'ils connoissoient l'art de naviguer, sans quoi ils n'eussent pu faire si heureusement le trajet du pont Euxin jusqu'à l'embouchure du Rhin. Ainsi c'est une preuve que la ligue des Francs s'étendoit le long du Rhin, depuis Mayence jus-

qu'à l'océan, comme je l'ai dit plus haut.

Ce voyage des Francs (1) des bords du pont Euxin et de l'Asie Mineure dans la Germanie, conservé par une tradition confuse, peut avoir donné lieu à la fable de l'origine Troyenne que nous voyons avoir été crue de très-bonne heure, et avoir été adoptée également par les chroniqueurs et par les romanciers.

La flotte des Francs n'étoit pas encore de retour dans la Germanie, lorsque Proculus se révolta, quoiqu'il tirât son origine de quelqu'une des nations de leur ligue, comme il en faisoit gloire, ils refuserent de lui donner du secours, et le remirent entre les mains de Probus.

Probus étant mort en 282, les Francs commencerent à faire des courses dans la Gaule (2), et à en désoler les côtes sur lesquelles ils faisoient des descentes avec les flottes qu'ils avoient ramenées

1 C'est l'opinion du P. Boucher. *Belg. Romanum, lib VI, cap. 13, pag. 210.*

2 Courses dans les Gaules, en 286.

d'orient, ces ravages durerent jusqu'à l'année 286 que Dioclétien s'étant associé Maximien, ce prince vint dans les Gaules, attaqua les Francs, et ayant battu les *Herules* et les *Chaïbons*, il donna le commandement de la flotte de l'Océan à Cavausius, avec le gouvernement de Boulogne, pour s'opposer aux courses des Pyrates Saxons et Français. Mais Cavausius s'étant mal comporté, et craignant d'en être puni, il se révolta, enrola un grand nombre de Francs auxquels il permit de passer le Rhin, et de s'établir dans la Batavie et dans la Taxandrie (287), où ils étoient encore en 358, au temps de Julien.

Il passa en Angleterre, avec la flotte et les troupes des Francs, et s'y fortifia tellement que Maximien fut obligé de le laisser tranquille. Toute la Gaule (1) étoit alors en combustion par la révolte des paysans qui s'étoient soulevés sous le nom de *Bagaudæ* ou de *Vacaudes*,

1 Troubles dans la Gaule.

pour se délivrer des exactions des magistrats de finance, et de ceux qui levoient les tributs; Dioclétien avoit multiplié les subdivisions de l'empire, et augmenté considérablement les dépenses de la régie des finances, en créant un nombre considérable d'officiers, de régisseurs et de receveurs dont les gages et les profits se prenoientsur le peuple, et augmentoient les charges publiques. Ces Bagaudes assiégerent plusieurs villes; une de leurs principales retraites semble avoir été auprès de Paris, à St. Maur surnommé Desfossez, qui a long-temps porté le nom de ces Bagaudes, de même que la porte de Paris, qui y conduisoit. Maximien ayant arrêté le progrès des Bagaudes, dont la faction subsista encore long-temps depuis, courut à la défense du Rhin attaqué en même temps par les Allemands et les Bourguignons, au-dessus de Mayence; et par les *Herules* et les *Chaïbres*, vers Cologne; ces deux derniers peuples venus des bords de la

Digitized by Google

mer Baltique et de l'Océan, semblent avoir été Saxons. Maximien se contenta de fortifier les garnisons, et de mettre la frontiere à couvert des efforts des Allemands; mais il marcha contre les *Herules*, les battit, et les passa au fil de l'épée. Il passa de là dans la Germanie, et il y remporta quelques victoires qui doivent avoir été moins considérables que ne le dit son panégyriste, puisque malgré ces avantages, les Francs Saliens et Chamaves alliés de Cavausius, étoient maîtres des pays situés entre le Rhin et l'Escaut, et s'étendoient même jusqu'à Boulogne; ensorte que Maximien avoit établi sa résidence à Trèves, pour s'opposer à leurs progrès.

Nous ne voyons pas que ces Francs ayent été chassés de ce pays avant l'an 291, dans lequel Maximien s'associa Constantius, et le déclara César.

Il est vrai que deux rois des Francs vinrent demander la paix à Maximien, et traiter avec lui, comme nous l'apprend

Mamertin; mais il confirma l'un dans son royaume, et fit de grands présens à l'autre. Les derniers mots de ce passage ne se doivent pas entendre comme si ces princes fussent devenus sujets de l'empire; ils rendoient des devoirs à Maximien, comme à un prince dont ils craignoient le pouvoir, mais ils ne le reconnoissoient pas pour leur souverain. Il est aisé de le voir, par les termes suivans, où Mamertin compare ces rois Francs, à Narsès, roi de Perse, demandant la paix à Dioclétien. Le roi de Perse ne devint pas par là sujet de l'empire. Ce fut apparemment dans cette occasion que Maximien distribua aux Francs et aux *Lætes* des terres dans le pays des Nerviens et dans celui de Trèves.

En 291, Maximien et Constance étant dans les Gaules, se préparerent à chasser Cavausius de l'Angleterre. Pendant que Maximien faisoit travailler à la construction d'une flotte, Constance

Digitized by Google

alla assiéger Boulogne, où Cavausius avoit une armée. Les Francs qui avoient passé le Rhin, étoient encore maîtres de tout ce pays; et Mamertin, dans le discours prononcé en 292, se contente de menacer Cavausius, et de dire que la défaite des Francs ne laisse plus craindre les descentes des pirates. Il ajoute que les nations de Germanie divisées entr'elles, avoient tourné leurs armes les unes contre les autres. Euménius, dans le panégyrique de Constantin, de l'an 296, dit que cette année 291, il forma le projet de réduire l'isle de Brétagne et celle des Bataves. Il commença par le siege de Boulogne. Il se contenta de la bloquer, et marcha contre les Francs qui s'étoient emparés des pays situés entre le Rhin et l'Escaut. Il fit dans cette expédition un grand nombre de prisonniers Chamaves et Frisons, qui furent distribués dans la Gaule, pour être occupés au labourage des terres, sur quoi Euménius s'écrie au nom de la Gaule: *arat*

nunc ergo mihi Chamavus et Frisius, et frequentat nundinas meas pecore venali, et cultor barbarus laxat annonam; quin etiam si ad delectum vocetur, accurrit et obsequiis territur, et tergo coercetur, et servire se militiæ nomine gratulatur. Dans le panégyrique de Constantin, prononcé en 310, il parle du même événement, et dit que Constantin ayant chassé les Francs de la Batavie, en transporta une partie dans la Gaule. *Quid loquar intimus Franciæ nationes.... à propriis ex origine suâ sedibus.... avulsas, et in desertis Galliæ regionibus collocatas, et pacem imperii cultu juvarent et arma delectu.* Dans ces deux endroits, Euménius qui ne ménage pas les termes pour relever les avantages remportés par Constantin, ne dit point que ces Francs, établis dans la Gaule, fussent sujets à aucun tribut ni à aucune imposition : s'ils mettoient l'abondance dans le pays, c'étoit en vendant leurs

denrées dans les marchés romains : *frequentat nundinas pecore venali.* Ils étoient obligés seulement à fournir des soldats : *servire se militiæ nomine gratulatur.* Euménius, dans le panégyrique prononcé en 296, marque que ces Francs avoient été distribués dans les environs d'Amiens, de Beauvais, de Troyes et de Langres, pour en cultiver les terres incultes : Maximien en avoit fait autant dans le pays des Nerviens et dans celui de Treves. On peut demander quels étoient les habitans de la Batavie et des pays situés entre l'Escaut et le Rhin, au nord des Nerviens. Si les Francs qui s'en étoient emparés, en avoient été chassés, par qui étoient-ils cultivés ? S'ils y étoient demeurés, et qu'ils fussent devenus sujets de l'empire, pourquoi les panégyristes n'en parlent-ils pas ? On peut, ce me semble, conclure de leur silence, non seulement que ces pays étoient demeurés aux Francs, mais que ces peuples n'étoient pas soumis aux Romains, et

qu'ils étoient seulement leurs alliés. Nous verrons, dans la suite, qu'en 358, au commencement du regne de Julien, les Francs étoient depuis très-long-temps établis dans ces même pays.

Euménius (1) donne le nom de Francs et de *Lœtes* à ceux que Maximien avoit placés dans le pays des Nerviens et dans le territoire de Trèves. *Lœtus post liminio restitutus et receptus in leges Francus.*

Julien (2), dans une lettre qu'il écrit à l'empereur Constantius, nous apprend que ces *Lœtes* étoient des barbares nés en deçà du Rhin, et destinés à servir dans les troupes Romaines; on les trouve nommés *Lœti. Litti. Lidi. Litœani.* Ces *Lœtes* sont nommés dans Zozime (3)

1 Adde lib. VII, tit. XX, leg. 10. Valentiani, Valentiniano et victore Coss. 369, leg, 12. Arcad. et honor Stilicone et Aurelia, 400. Lætus Alamannus, Sarmata vagus, dilectui obnoxius.

2 Am. Marcell. lib. XX, adolescentes lætos cis Rhenum editam barbarorum progeniem.

3 Lib. II. Cod. Theodos. lib. XIII. Tite, XI, lex 9, anni 399. Quoniam ex multis gentibus sequentes Romanorum fe-

un peuple de la Gaule ou habitant dans la Gaule ; mais ils ne formoient point une nation particuliere ; c'étoit des Germains auxquels on distribuoit des terres en deçà du Rhin ; ils habitoient des cantons séparés les uns des autres, auxquels on donnoit le titre de *terræ letticæ*, et ils n'étoient obligés qu'à fournir des soldats dont on composoit des petits corps que l'on nommoit *auxilia* et qui se joignoient avec les cohortes des légionnaires.

La notice de l'empire marque le lieu où les corps de ces *Læti* étoient placés ; on n'en voit que dans la Gaule, et ils sont distingués par le nom de leur nation ou par celui du lieu où étoient leurs terres. On a proposé diverses conjectures sur l'origine et la signification de ce nom de

licitatem se ad nostrum imperium contulerunt, quibus terreæ Letticæ administrandæ sunt. Cod. lib. VII, Tit. XV. Terrarum spatia Gentilibus propter curam munitionemque limitis atque fossati, contiguorum provisione concessa.

La loi distingue ces *Gentiles* des *Veterani* ou légionnaires. Not. Imperii. sect. 65. *Læti*, *Teutoniciani*, *Batavi*, *Gentiles*, *Suevi*, *Franci*, *Langonenses*, *Acti*, *Nervii*, *Batavi*, *Contraginenses*, *Gentiles*, *Sagenses*.

Digitized by Google

Læti et de *Lidi* ; mais elles sont toutes fondées sur des allusions trop peu naturelles. Les Romains donnoient en général le nom d'*auxilia* aux troupes étrangeres qui servoient dans leurs armées, et dans la suite ce mot désigna une cohorte ou petit corps de ces troupes qui avoit un chef particulier; on le trouve employé dans ce sens dans Tacite et dans plusieurs historiens. La notice de l'empire en fait souvent mention. Je ne doute point que le nom des *Læti* n'eût la même signification dans la langue des peuples de la Germanie. Le mot de *Lid* ou *Led* l'a conservé dans les plus anciens monumens des langues du Nord. Dans l'histoire de Hialmar, écrite en langue Runique, au commencement du neuvieme siecle, on trouve le mot *Lid* employé deux fois pour signifier une armée. *Liti* signifie une expédition militaire. *Ofun Lide* le commandant d'une troupe de soldats; dans la partie de l'Edda, intitulée *Voluspa*, strophe 1, on trouve

le mot *Lide* employé pour signifier une troupe de gens de guerre. *Cohors* et Rosenius, dans la note qu'il a ajoutée à cet endroit, observe qu'il signifie proprement *exercitus agmen certum ducem sequens.* Dans le dictionnaire Runique d'Olans Wormius, *Lid Rœckar* signifie celui qui a été chassé d'une armée. *Lid*, *Læd* ou *Lœt* signifioit donc en général des soldats enrôlés, des gens de guerre formant une troupe, et c'est apparemment de là que les Romains ont formé le mot de *Lœti*, en latinisant le nom que se donnoient les Germains qui composoient les *Auxilia*, car ils ne l'employoient que dans la Gaule.

Les Bataves, qui étoient une partie de la nation des Cattes comprise depuis dans la ligue des Francs, s'étoient établis sur les terres de l'empire à des conditions semblables à celles des *Lœti*; ils étoient seulement obligés de fournir des troupes: *exempti oneribus et tributis*, dit Tacite, *tantùm in usum prœliorum sepositi*

Digitized by Google

Il ajoute en un autre endroit : *viros tantùm armaque imperio ministrant.* Leurs troupes n'étoient commandées que par des chefs de la nation. *Cohortes vetere instituto nobilissimi popularium regebant.* On peut supposer que les Francs, établis entre le Rhin et l'Escaut voisins des Bataves et d'une origine pareille à la leur, y demeurerent à des conditions semblables, peut-être sous la conduite d'*Atech* ou d'*Esatech*, et en ce cas, le présent dont parle Mamertin sera la permission de demeurer dans ce pays. Alors on entendra sans peine le sens de ces paroles : *Ostendit ille te identidem popularibus suis et intueri diù jussit et obsequia discere cùm tibi ipse serviret.* Le roi des Francs montroit à ses soldats l'empereur Maximien pour les intérêts duquel ils devoient combattre dorénavant.

Constantius (1) se rendit maître de Boulogne en 292, et l'année suivante il

1 Constantius se rend maître de Boulogne.

voulut passer en Angleterre ; mais la tempête ayant fait périr sa flotte, Caraususus demeura maître de l'Angleterre, et on fut contraint de lui abandonner cette province de l'empire. Allectus, un de ses officiers, le fit assassiner, et succéda à son pouvoir qu'il conserva jusqu'à l'an 296 que Constantius fit passer une armée en Angleterre; les troupes d'Allectus étoient presque toutes composées de Francs, *(Eumen. paneg. Constantio.* 296, §. 16*)*. La plus grande partie fut taillée en pieces dans le combat, le reste se sauva à Londres, où, après avoir pillé la ville, il fut passé au fil de l'épée par la flotte Romaine qui tomba sur eux, comme ils se préparoient à regagner la Germanie.

Les Francs affoiblis par ces pertes et par celle qu'ils firent l'année suivante (297) dans la Batavie où ils étoient passés à la faveur de la glace, demeurerent tranquilles pendant quelques années, c'est-à-dire jusqu'à l'an 306. Constantius

étant mort, les Francs se crurent dégagés par sa mort de l'observation des traités qu'ils avoient faits avec lui; ils passerent donc le Rhin et ravagerent la Gaule. Il paroît que cette invasion regardoit principalement les Bructeres, les Charmaves et les autres Francs orientaux (1); car on ne nomme qu'eux, et l'on ne parle point de ceux qui étoient vers l'embouchûre du Rhin. Constantin passa la mer sur la fin de l'été, et marcha contre les Francs; il défit les troupes qui étoient dans la Gaule, fit leurs rois Ascarie et Reguise prisonniers; et après les avoir menés en triomphe, il les fit périr aux yeux du peuple, dans les jeux qu'il célébra dans Trèves ou dans Cologne.

Les panégyristes Romains font extrêmement valoir cette action de Constantin; toute injuste et toute barbare qu'elle étoit, elle leur paroît digne des plus grands éloges; ce supplice étoit dû, selon eux, à la perfidie de ces deux princes,

1 Autre irruption des Francs dans les Gaules.

Digitized by Google

L'on apprenoit aux Francs, par l'exemple de leurs rois, ce qu'ils devoient attendre de leurs entreprises contre l'empire. Eumenius convient cependant *qu'il étoit dangereux d'irriter une nation aussi belliqueuse que les Francs*, mais il regarde cela comme une conduite pleine de courage (1).

Nazarius, dans un panégyrique prononcé 15 ans après, appelle le supplice de ces rois un jeu. *Captis Aslarico et comite suo, per sævissimorum regum supplicia ludebas.*

Au commencement de l'année suivante (307) Constantin passa le Rhin et tomba sur les Bructeres, qui n'étoient point avertis de son expédition; il en tua un grand nombre, ravagea leur pays, envoya des partis faire le dégât sur les terres des Chamaves, des Cherusques, des Tubantes, nations comprises dans la ligue des Francs, et même sur celles des Vaugions et des Allemands, voisins

(1) Vaincus par Constantin.

Digitized by Google

de la frontiere orientale des Francs auxquels ils s'étoient joints lors de la derniere expédition. Constantin ramena un grand nombre de prisonniers, mais il ne garda que les enfans, et fit périr tout le reste dans les jeux qu'il célébra vers le milieu de l'été. Il y périt un si grand nombre de Francs, que le nom de *Ludi Francici* leur demeura; on les célébroit tous les ans le jour des ides de Juillet et les suivants auxquels ils sont marqués dans le calendrier qui porte le nom de Constantin. L'auteur d'un panégyrique prononcé l'an 313, observe que les Francs donnerent dans ces spectacles des preuves de ce courage et de ce mépris de la mort commun aux nations Germaniques, mais par lequel les Francs se distinguoient parmi les autres Germains. Ces éloges ne peuvent être suspects dans la bouche des plus cruels ennemis qu'eussent ces peuples.

Constantin rétablit le pont construit sur le Rhin, à Cologne, répara la for-

Digitized by Google

toresses et les camps placés le long du fleuve; ensorte que, non-seulement il se flattoit d'empêcher les Francs d'entrer davantage dans la Gaule, mais qu'il se croyoit en état de porter le fer et le feu dans leur pays, toutes les fois qu'il le voudroit.

Les forces des Francs ne répondoient point à leur courage (1), ils tenterent plusieurs fois d'entrer dans la Gaule, et profiterent de l'absence de Constantin, en 310, en 311, en 313 et en 320. Mais toutes ces tentatives leur furent fatales, et ne servirent qu'à donner des prétextes aux Romains, pour désoler leur pays. En 320 les Francs furent défaits par le jeune Crispe, fils de Constantin; et dans cette guerre, ils montrerent que leurs défaites passées n'avoient servi qu'à les irriter et qu'à leur inspirer une nouvelle ardeur.

Les Francs occidentaux (2) ne pre-

1 Autres irruptions infructueuses.

2 Francs occidentaux unis aux Romains.

noient

noient point de part dans ces guerres; au contraire, il y a bien de l'apparence qu'ils fournissoient des troupes à l'empire, conformément aux traités faits avec Maximien et Constantius. Nous voyons dans Ammien Marcellin, que Bonitus, capitaine Franc, avoit utilement servi Constantin dans la guerre contre Licinius, en 324.

Les Francs demeurerent tranquilles jusqu'à la mort de Constantin arrivée en en 337. Son fils aîné, nommé Constantin de même que lui, eut les Gaules dans son partage. Il ménagea les Francs, et loin de les inquiéter comme avoit fait son pere, il prit leurs troupes à son service, et ces Francs auxiliaires faisoient la plus considérable partie de l'armée avec laquelle il se préparoit à marcher contre son frere Constans qui régnoit sur l'Italie et sur la Grece, lorsque celui-ci le fit assassiner en 340.

Les Francs de l'armée de Constantin (1)

1 Irruptions des Francs de l'armée de Constantin.

se répandirent dans la Gaule, et ayant été joints par de nouvelles troupes de leur nation, venues de delà le Rhin, Constans marcha contre eux; mais après plusieurs combats qui ne déciderent rien, il comprit que le seul moyen de leur faire abandonner la Gaule, étoit de traiter avec eux, et de les renvoyer dans leur pays avec des conditions qui les contentassent; ce qui arriva l'année suivante 341. Socrate nous apprend que Constans, quoiqu'il eut remporté une victoire sur les Francs, fit un traité avec eux, par lequel ils devinrent alliés des Romains. Libanius (1), dans un discours prononcé en 349, à la louange de Constantin et de Constans, dit qu'il donna des chefs aux Francs qui les engagerent à demeurer en paix avec l'empire (2). Ce sophiste, grand exagérateur, dit que par-là l'empereur a trouvé le moyen de soumettre les Francs sans combattre et sans verser

1 Libanius, oratione tertiâ.

2 Traité entre Constans et les Francs, en 349.

Digitized by Google

de sang. Il ajoute que les autres barbares de la Germanie ont été consternés en apprenant que les Francs, cette nation si rédoutable, ont demandé la paix et sont retournés dans leur pays, eux qui regardoient comme une espece de servitude, de ne pouvoir faire la guerre.

Libanius ne dit point que Constans eut donné des rois aux Francs, et encore moins que ce fut aux Francs de delà le Rhin; ce qu'il n'auroit pas manqué de remarquer pour relever la gloire des princes qu'il loue. Ainsi il y a beaucoup d'apparence que ces chefs étoient les commandants ou capitaines des Francs établis sur les terres de l'empire, en-deçà du Rhin. Ces chefs ou commandants, avoient quelquefois le titre de rois, et souvent ils régnoient en effet sur des cantons particuliers.

Vignier (1) croit que ce traité de 342, est celui dont il est souvent parlé dans Ammien Marcellin, et qu'il nomme

1 Origine des Francs.

pax limitum la paix des frontieres; les termes dont se sert Socrate favorisent cette opinion, et l'on ne voit point d'autre traité entre les Francs et l'empire depuis cette année 342, jusqu'à l'an 355 auquel Ammien fait dire à Constantius : *Insultant Barbari Galliæ ruptâ limitum pace.* Le nom de ce traité suppose qu'il avoit fallu régler les frontieres des deux nations, et fixer leurs limites, ce qui prouve que le Rhin ne servoit plus de barrieres aux Germains dans toute sa longueur; ils étoient donc établis en deçà de ce fleuve, au moins vers son embouchure, où nous avons vu qu'il étoit très-probable qu'on les avoit reçus du temps de Maximien, en 287, 55 ans auparavant.

Les Gaules demeurerent tranquilles pendant quelques années au moyen de ces traités; mais en 350, Constans déjà odieux par le meurtre de son frere Constantin (1), ayant aliéné les soldats

1 Troubles occasionnés par la mort de Constantin.

Prétoriens, ils conspirerent contre lui, à Autun. (*Hieron. Chronic.*) Constans étoit un prince foible, livré, selon Zozime, aux débauches les plus honteuses, et qui se laissoit gouverner par des favoris qui n'avoient pour mérite que les agrémens de leur figure ; ils étoient pour la plupart des Barbares de la Germanie ; c'étoit cette préférence qui avoit irrité les Prétoriens ; ils voyoient avec douleur que les emplois et les richesses de l'empire passoient aux étrangers.

Magnentius, commandant de deux légions et très-considéré par les troupes, fut proclamé empereur le 18 janvier 350 ; et Constans abandonné de tous ses officiers, à la réserve de Laniogaisus, Franc de nation, fut tué comme il se sauvoit en Espagne.

Magnentius fut reconnu dans tout l'occident. Il étoit Barbare ou Germain d'origine ; son pere avoit quitté la Germanie pour passer au service de l'empereur Constantin. Magnentius étoit né

dans la Gaule; c'est pourquoi Zozime lui donne le nom de *Lætte*. Dès qu'il fut sur le trône, il renouvella les *alliances* avec les barbares, et leva des troupes nombreuses dans la Germanie, sur-tout parmi les Francs et parmi les Saxons, *les* plus belliqueuses nations de l'occident, dit Julien, depuis empereur, dans un discours prononcé devant Constantius à quelques années de-là. Julien, qui étoit alors obligé de flatter Constantius, parle de ce Magnentius d'une maniere très-méprisante; mais dans ses Cæsars, il tient un autre langage; et comme ce dernier ouvrage est écrit dans un temps où il étoit empereur, il y a plus d'apparence qu'il y dit la vérité : l'amour des troupes Romaines pour un homme de famille barbare, ne pouvoit être fondé que sur son mérite, et la mort de Constans pouvoit être regardée comme *la* juste punition du meurtre de son frere, dont il étoit souillé. Nous voyons même dans le discours prononcé par Julien, en pré-

sence de Constantius, qu'il s'attache extrémement à prouver que ce dernier n'avoit pas dû traiter avec Magnentius, et le reconnoître empereur. On doit conclure de cette apologie, que Magnentius ne paroissoit point aussi odieux et aussi méprisable en orient, que Julien nous le représente dans ce discours. Magnentius ne conserva pas long-temps les Francs dans son parti; Silvanus, fils de ce Bonitus dont nous avons parlé, se déclara pour Constantius, et passant dans son armée avec les troupes qu'il commandoit, son exemple fut suivi par une grande partie des Francs. Magnentius fut défait en trois batailles rangées, et ayant appris dans Lyon, où il s'alla renfermer, que les peuples de la Germanie s'étoient déclarés contre lui, il se donna la mort, vers le milieu du mois d'août (353). Son frere Décentius qui avoit été battu depuis peu par Chonodomarius, roi des Allemands, se tua de même dans Sens (1).

1 Idati. Sasi. Chev. Alex.

Digitized by Google

Constantius (1) avoit engagé ce roi des Allemands à se déclarer contre Magnentius, de même que les Francs de Germanie, en sorte que ces peuples ayant passé le Rhin de toutes parts, la Gaule, dont Magnentius avoit tiré toutes les troupes, étoit sans défense, et les barbares la ravageoient de tous côtés.

Constantius (2) devenu maître de tout l'empire par la mort de Magnentius, songea à s'opposer aux courses des Allemands. Ces peuples voisins de l'Italie, étoient par là beaucoup plus redoutables que les Francs. D'ailleurs il se flatta de ramener ces derniers et de les engager à renouveller les traités en donnant le commandement des troupes de la Gaule à ce même Silvanus dont nous venons de parler et qu'il avoit fait général de l'infanterie. Silvanus, à la tête de huit

1 Hieron. chron. Idat. fast. 15 calend. septembris.

2 Ammien, XV, dit que ces Allemands étoient Lentienses, et que les troupes qui marcherent contre eux, passerent par la Rhétie. Amm. XV, *pedestris militiæ rector*; XVI, *magister peditum*, Julien, *orat. II*, le nomme gouverneur des Gaules.

Digitized by Google

mille hommes de troupes auxiliaires, se rendit à Cologne, passa par Auxerre, par Troyes et par Reims, obligeant les Barbares d'abandonner ces provinces.

Constantius (1) marcha contre les Allemands (354), mais après quelques légères escarmouches, il traita avec leurs rois Gundomadus et Vadomarius, et leur accorda la paix aux conditions qu'ils voulurent.

Le mérite de Silvanus lui avoit fait des ennemis à la cour. Les Francs occupoient les premiers postes *quarum multitudo in palatio florebat*, dit Ammien, témoin oculaire, et qui étoit alors dans l'armée de Constantius. Arbetion d'autant plus jaloux des succès de Silvanus, que lui-même n'avoit pas acquis beaucoup de gloire dans la guerre contre les Allemands, voulut le perdre dans

Amm. XV, *cum justis conditiónibus pæpeteritur* . . . *icto fœdere gentium vita* : ce qui prouve qu'ils obtinrent des conditions avantageuses. Ammien nomme encore d'autres capitaines Francs : *Senianchus*, *Teutomeres*, *Bainobandes*, *Bappo*, *præfectus urbi*, en 372 ; cod Theodos. lib. VI, etc.

l'esprit de Constantius, et supposa des lettres qui le faisoient paroître criminel d'état. Malarichus, commandant des troupes Françaises, et le tribun Mallobaudes la servirent à la tête des Francs et se plaignirent hautement de ce que l'on employoit la calomnie et la fourberie pour perdre les plus fideles serviteurs de l'empire. L'intrigue fut découverte; mais Silvanus connoissant le caractere cruel et soupçonneux de l'empereur, ne jugea pas à propos de s'aller remettre entre ses mains. Il songea d'abord à quitter le service de l'empire, et à se retirer au-delà du Rhin, chez ceux de sa nation. Mais *Laniogaisus*, ce même Franc qui étoit demeuré fidele à Constans, lorsqu'il fut abandonné de tout le monde, lui représenta que les Francs irrités de ce qu'il avoit quitté le parti de Magnentius, et de ce qu'il les avoit obligés d'abandonner la Gaule, ne le recevroient que pour le faire périr ou pour le livrer à l'empereur. Dans cette

situation Silvanus prit le parti extrême, et se fit proclamer empereur cinq jours après avoir distribué le prêt aux troupes, au nom de Constantius, preuve que cette révolte n'étoit pas un projet médité.

Silvanus ne garda l'empire que 28 jours au bout desquels il fut assassiné par ses propres soldats que Constantius avoit gagnés (355). *Ammien Marcellin* qui accompagnoit celui qui fut chargé de ce complot, nomme Silvanus, *ducem haud exilium meritorum*, et n'en parle qu'avec éloge. La mort de Silvanus remit les Gaules dans l'état d'où il les avoit tirées. Les Barbares repasserent le Rhin en si grand nombre, que les armées Romaines abandonnerent la frontiere et se retirerent dans le cœur du pays. Ursicin nommé pour succéder à Silvanus, ne pouvant défendre Cologne, se retira à Reims où il étoit encore en 356. Zozime dit que ces Barbares étoient les Francs, les Saxons et les Allemands; les deux premieres nations étoient alor

très - souvent liguées ensemble. Les Gaules (1) demeurerent exposées aux courses des Barbares, et à la fin de cette année 355, Constantius obligé de courir à la défense de l'empire d'un autre côté, déclara Julien, son neveu, César, et l'envoya dans les Gaules tâcher de remédier aux désordres où étoient toutes choses (2). Ammien dit que Constantius, dans le discours qu'il tint en conférant la dignité de César à Julien, attribuoit aux Barbares le motif de venger la mort de leurs compatriotes Magnentius et Silvanus ; c'est en cette occasion qu'il se sert de l'expression dont j'ai parlé plus haut, *insultant Barbari Gallias, ruptâ limitum pace* ; ils violent les conditions du traité par lequel on avoit réglé les frontieres de l'empire. Nous verrons que dès-lors cette frontiere n'étoit plus

1 Amm. 15, *deploratas jam Gallias nullo renitente ad internitionem, barbaris vastantibus uiversa.* Jul. ep. ad Athen. dit que les Germains avoient pris 45 villes, sans compter les bourgs et les châteaux.

2 Irruptions sous le regne de Magnentius.

formée par le Rhin, dans toute sa longueur.

Julien marque dans sa lettre écrite aux Athéniens pour leur rendre compte de ce qu'il fit dans cette guerre, que les Barbares s'étoient emparés de 300 stades de pays le long de ce fleuve, et de 40 milles, et qu'ils en ravageoient trois fois autant, ensorte que l'on ne se croyoit pas en sûreté dans les villes les plus éloignées.

Julien partit de Milan à la fin de décembre, et trouva les choses encore plus désespérées qu'on ne les faisoit à la cour de l'empereur; les Francs s'étoient emparés de Cologne, *coloniam Aggrippinam pertinaci Barbarum obsidione versatam et magnis viribus deletam*, dit Amm., et ravageoient tout jusqu'aux portes d'Autun. Il employa l'hyver et le printemps à rassembler les débris des armées de la Gaule (356), *provinciæ fragmenta*, comme les nomme Ammien. Au mois de Juin il marcha au secours

d'Autun assiégé par les Barbares ; de là il passa à Auxerre, et ayant mis une garnison à Troyes qui craignoit d'être assiégée, il se rendit à Reims où étoit l'armée Romaine ; s'étant mis à sa tête, il marcha vers les Allemands qui s'étoient emparés des villes de Mayence, de Worms, de Spire, de Strasbourg et du territoire de ces villes. Ces Allemands étoient ceux des *Pagus Lentiensis* dont la capitale étoit proche de *Rauvacum*. *Gundomudus* et *Vadomarius*, rois de cette nation, ayant été battus et obligés de se retirer au-delà du Rhin, Julien pensa à retirer Cologne des mains des Francs qui en étoient maîtres depuis dix mois, il y conduisit son armée, et ne quitta point ce lieu qu'il n'eut conclu avec leurs rois un traité avantageux à l'empire, et repris une place si importante.

Ammien qui étoit dans l'armée de Julien, ne nous apprend aucun détail de cette expédition contre les Francs ; sans

Digitized by Google

doute que le reste de la campagne se passa en négociations, car ce ſut par la conclusion de ce traité que Julien la termina, après quoi il ramena son armée en quartier d'hyver à Sens où il se rendit par la ville de Trèves. Julien, dans sa lettre aux Athéniens, se vante d'avoir passé trois ſois le Rhin; celle-ci doit être la premiere, et nous voyons dans Ammien, que Julien avoit en effet passé ce fleuve, et que ce fut sur la rive Germanique que les Francs lui vinrent proposer la paix.

Cependant les Barbares firent de nouvelles courses dans la Gaule (357); cet hyver Julien (1) fut même assiégé dans Sens, au commencement de la campagne il assembla ses troupes à Reims, et marcha vers la premiere Germanie, pour y joindre un corps de 25000 hommes que l'empereur envoyoit contre les Suèves ou Allemands qui avoient fait des courses dans la Rhétie. Pendant qu'il

1 Ammn. XVI,

étoit en marche, un parti de Barbares ayant pénétré jusqu'à Lyon, en pilla les dehors; il s'en fallut peu que la ville ne fut surprise. Ces Barbares se retirerent par la Franche-Comté et par le pays des *Rauraci* où ils traverserent le Rhin avec leur butin, ce qui montre qu'ils étoient Allemands. Ammien les nomme *lœti Barbari ad tempestiva furta solertes.* *Lætes* ayant servi dans les troupes Romaines, connoissoit le pays, par conséquent étoit propre à conduire de semblables entreprises. Toute cette année fut emploée à la guerre contre les Allemands qui furent défaits et obligés de demander la paix (1). Julien reprit non-seulement tout le pays dont ils s'étoient emparés en deçà du Rhin, mais encore il ravagea leur propre pays, et rétablit les places et les forts bâtis sur le Rhin.

Le traité de l'année précédente n'avoit été conclu qu'avec une partie de la nation des Francs et seulement avec les

Amm. XV.

rois voisins de Cologne, ou avec ceux des Bructeres (1).

Les autres nations qui n'avoient pas été comprises dans le traité, continuoient leurs courses; un de leurs partis ayant été attaqué dans le pays de Julien, par les troupes Romaines, il se jeta dans deux châteaux bâtis sur la Meuse, et y soutint un siége de 54 jours, au bout desquels il fut obligé de se rendre à discrétion, faute de vivres (2); ils étoient seulement au nombre de 600, et Julien les envoya à l'empereur. Le reste de la nation avoit envoyé une armée pour les dégager; mais n'étant arrivée qu'après la prise de ces places et lorsqu'ils étoient partis pour l'Italie, elle se retira sans rien entreprendre, et Julien alla passer le reste de l'hiver à Paris.

Il se prépara à une expédition qu'il projetoit contre les Francs, tant contre

1 Amm. *Ibid.*

2 Amm. XVII. *Francorum validissimos cuneos per Suliacum vacua præsidiis loca vastantes.*

ceux établis en deçà du Rhin, que contre ceux de la Germanie (358). Nous voyons que les premiers occupoient une assez grande étendue de pays, et il y a lieu de croire qu'ils étoient maîtres de la seconde Germanie; ce qui me le fait croire, c'est qu'on lit dans Ammien, que Julien voulant soulager les provinces de la Gaule les plus maltraitées, demanda qu'on lui permît de se charger de l'imposition et de la répartition de la capitation qui étoit montée excessivement haut; persuadé que les exactions et les frais faits mal à propos par les huissiers du président et du préfect, étoient ce qu'il y avoit de plus ruineux; il demanda qu'il ne leur fût permis de faire aucune poursuite. Julien ne demanda la commission de percevoir cette imposition que pour la seconde Belgique, *ut secundæ Belgiæ multæ formibus malis oppressa dispositio committeretur.* La seconde Germanie plus exposée aux courses des barbares, avoit encore plus

Digitized by Google

besoin de soulagement; et, de ce que Julien ne *la joint* pas à la Belgique, il en faut, je crois, conclure qu'elle n'étoit habitée que par des Francs; et qu'à l'exception des environs de quelques places de guerre, destinés à l'entretien des garnisons qui les défendoient, tout le reste appartenoit à des peuples qui ne payoient aucun tribut. Nous avons vu plus haut, qu'au temps de Maximien et de Constantius, les Francs s'étoient emparés du pays *situé* depuis le Rhin jusqu'à l'Escaut. Julien s'étant mis de bonne heure en campagne, pour surprendre ces Francs à l'improviste, il s'avança jusqu'à Tongres, ville bâtie assez près de la Meuse.

Les termes d'Ammien qui servoit alors dans l'armée des Gaules, comme je l'ai déjà observé, sont trop importans pour ne pas les rapporter ici. Julien (1) marcha dans le pays de ces Francs, que l'usage nomme Saliens, *Salii*, qui ont eu autre-

1 Julien attaque les Francs.

fois la hardiesse de s'établir les armes à la main sur les terres des Romains et dans le pays nommé Taxandrie : *ausos olim in Romano solo apud Taxandrium locum habitacula sibi figere prælicentes.* Ces termes *ausos* et *habitacula sibi figere prælicentes*, supposent une invasion à main armée, et ne se peuvent entendre d'un établissement accordé par les Romains, encore moins d'une distribution de terres, faite à des nations vaincues, comme celle dont parlent les panégyristes de Maximien et de Constantius, dont j'ai rapporté plus haut les passages (1).

2 La capitation romaine étoit de 25 pieces d'or par tête. Lorsque Julien arriva dans les Gaules, et lorsqu'il les quitta, il étoit venu à bout de la diminuer de plus des deux tiers, et de la réduire à sept.

Le *solidus*, ou la piece d'or de ce temps-là, pese 84 de nos grains de marc, et vaudroit 12 l. 18 s. 1 d. et demi de notre monnoie actuelle (1727). Les 25 solidi faisoient 332 l. 13 s. &c., par tête pour la seule capitation, sans comprendre les autres impositions. Julien la réduisit à sept pieces d'or, ou à 30 l. 6 s. Voyez Bouteroux, recherches sur les monnoies de France, pag. 175.

Digitized by Google

Le mot *olim* suppose un temps un peu éloigné de celui de cette expédition de Julien, et de l'an 358 : ainsi il ne peut regarder l'irruption arrivée trois ans auparavant, en 355, lorsque Constantius disoit que les barbares avoient violé le traité des frontieres : *ruptam esse limitum pacem.* Il faut donc chercher un tems plus éloigné. Constantin étoit mort en 337 ; il n'y avoit que vingt-un ans, et pendant presque tout ce temps les Francs avoient été alliés de l'empire et en bonne intelligence avec les empereurs, qui se servoient de leurs troupes, et donnoient des emplois considérables à leur chefs.

Ces peuples avoient donc commencé à se lier avec les Romains et à connoître leur langue et leurs mœurs, sans quoi ces capitaines Francs n'eussent pu parvenir aux charges : ainsi l'on ne peut placer l'irruption des Francs depuis la mort de Constantin ; le mot *olim* suppose d'ailleurs un temps plus éloigné, et une

distance de plus de 21 ans. Le regne de Constantin a duré 31 ans, et avoit commencé en 306; celui de son pere Constantius avoit commencé en 292. L'un et l'autre ont fait la guerre aux Francs, et l'ont faite avec avantage : ainsi il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent laissé envahir une partie de la Gaule par les Francs, sur lesquels ils remportoient des victoires si fréquentes : c'est donc avant l'an 292 qu'il faut placer l'invasion de la Taxandrie par les Francs Saliens.

Nous avons vu plus haut, qu'en 287, au temps de la révolte de Carausus, les Francs passerent le Rhin, dont il avoit retiré les garnisons pour les emmener en Angleterre, s'emparerent de la Batavie, se répandirent dans la Gaule, non seulement jusqu'à l'Escaut, mais même jusqu'à Boulogne, et y demeurerent jusqu'à l'an 292, que Constantius associé à l'empire par Maximien, leur fit la guerre, et les chassa d'une partie de ce pays. Il en demeura une partie, et Mamertin,

dans le panégyrique de Maximien (1), nous apprend que cet empereur ayant accordé la paix à *Genebaud* et à *Esatech*, roi des Francs, rendit à l'un ses états, et combla l autre de présens. Il dit que l'un de ces rois vint avec sa nation entiere, *cum omni suâ gente*, se présenter à Maximien, pour obtenir de lui la confirmation de sa souveraineté : *ut tunc demum integrâ authoritate regnaret, cùm te placasset.* Il ajoute que ce prince montra l'empereur à ses peuples, comme celui duquel relevoit son pouvoir.

Ce prince étoit probablement roi de ces Francs Saliens, qui étoient établis dans la Taxandrie, au temps de Julien, et c'étoit de cette nation qu'étoient tirées les troupes auxiliaires que les Francs donnoient aux Romains. Ces Saliens, mêlés avec quelques Romains demeurés dans le pays, avoient perdu une partie de leurs mœurs grossieres; et leurs chefs,

1 Francs au service de Maximien.

Digitized by Google

devenus moins éloignés de la politesse romaine, pouvoient se pousser à la cour des empereurs, dans les armées.

Les traitemens que Julien fit à ces Saliens, en 358, 70 ans après leur établissement dans la Taxandrie, confirment cette conjecture.

Au bruit de la marche de Julien (1), les Saliens lui députerent les principaux de la nation, pour lui demander la paix, remontrant qu'habitant un pays qui leur appartenoit, ils ne devoient point être inquiétés lorsqu'ils n'attaquoient point les Romains : *cùm Tungros venisset, occurrit legatio pacem sub hâc lege prætendens, ut quiescentes eos, tanquam in suis, nec lacesseret quisquam, nec vexaret.* Julien n'avoit rien à leur opposer, aussi fit-il des présens à ces envoyés, et ayant seulement proposé d'ajouter au traité quelques conditions équivoques, il leur permit de retourner chez eux pour les communiquer à leurs

1 Julien attaque les Francs Saliens.

compatriotes.

compatriotes : *hos legatos, negotio planè digesto, oppositâque conditionum perplexitate, ut in iisdem tractibus moraturus, dum redeunt muneratos absolvit.* Julien leur avoit promis de les attendre à *Tungros*; mais il se mit en marche dès qu'ils furent partis, et faisant avancer un corps de troupes le long d'un fleuve qu'Ammien ne nomme pas (1), il se trouva au milieu de leur pays, lorsqu'ils étoient occupés de délibérer sur les propositions qu'il leur avoit faites. Les Saliens, surpris par la promptitude de Julien, se soumirent à toutes les conditions qu'il leur voulut imposer, et Julien leur confirma la possession du pays qu'ils occupoient : *dedentes se cum opibus et liberis suscepit.* Ce mot *suscipere* suppose que Julien laissa ces Saliens en paix dans ce pays : il dit la même chose dans sa lettre aux Athéniens. Libanius, dans sa harangue à la louange

1 *Per ripam*, peut-être le long du *Demer*, ou même le long de la Meuse, pour leur fermer le chemin de la Germanie.

de Julien, dit que toute la nation des Saliens demanda à passer sur les terres de l'empire, et qu'il leur accorda des terres, à condition de lui fournir des troupes auxiliaires contre les autres barbares. Nous trouvons en effet dans la notice de l'empire, quatre corps différents de *Saliens*; deux nommés simplement *Salii*, au nombre des *auxilia Palatina*, ou des troupes étrangeres destinées à la garde du prince; un, dans l'orient, et l'autre, dans l'occident. Les deux autres sont distingués, l'un, par celui de *Salii juniores*, à cause qu'il étoit moins ancien que les deux premiers; l'autre, par celui de *Salii Gallicani*, ou Saliens de la Gaule; ce dernier étoit sans doute levé parmi les Saliens établis en-deçà du Rhin.

Le dessein de Julien dans son expédition contre les Francs, n'étoit pas seulement de les obliger à lui donner leurs troupes, il avoit une autre vue dont il nous instruit

Digitized by Google

lui-même, dans sa lettre aux Athéniens. Il vouloit rétablir quelques forts sur le Rhin, pour être le maître de ce fleuve et pouvoir faire remonter sans obstacle les bleds que l'on tiroit d'Angleterre, pour munir les garnisons établies sur le Haut-Rhin. Ce projet étoit extrêmement important; mais l'exécution en étoit si difficile, que, comme nous le voyons dans Zosime (lib. 3.), le préfet des Gaules étoit d'avis que l'on payât 20 mille livres d'argent aux barbares, de tribut annuel, pour obtenir d'eux la permission de faire cette navigation; et l'empereur Constantius avoit approuvé ce traité; le conseil croyant la chose nécessaire, toute honteuse qu'elle étoit à l'empire. C'est une nouvelle preuve que les Francs étoient les maîtres des pays situés sur les deux bords du Rhin, et que les Romains n'y avoient aucune ville ni aucun fort; la valeur et l'activité de Julien garantirent le nom Romain de la honte d'un pareil traité. Après avoir soumis les Saliens, ce

prince marcha contre les Chamaves, autre nation des Francs, qui avoit aussi passé le Rhin : *itidem ausos similia.* Comme ils en occupoient les deux bords, ils pouvoient arrêter la flotte Romaine, et il étoit impossible de conduire les bleds d'Angleterre à Cologne, sans leur consentement, à ce que nous apprend Eunapius. Ces Chamaves (1) occupoient le pays qui est entre le Rhin et la Meuse; Julien les attaqua avec les troupes des Francs, et sur-tout avec celles qu'un Franc que Zosime nomme *Charrieton* avoit levées pour donner la chasse aux Barbares répandus dans la Gaule. Les Chamaves (2) furent battus, Julien les obligea de repasser le Rhin, et de lui donner leurs troupes, avec des ôtages au nombre desquels étoit la mere de leur roi *Nébiogaste*; le fils de ce prince qui avoit été fait prisonnier par les Romains, resta auprès de Julien, lequel, pour as-

1 Chamaves battus.

2 *Amm, XVII*, pacem hoc tribuit pacto ut ad sua redirent.

surer davantage la navigation du Rhin, fit réparer trois châteaux abandonnés depuis long-tems, *Amm. munimenta tria rectâ serie superciliis imposita fluminis Mosæ subversa dudùm* et situés sur la Meuse; ce qui prouve que les Francs s'étoient emparés des bords de ce fleuve.

Après ces deux expéditions, Julien marcha sur le Haut-Rhin, où il employa le reste de la campagne contre les Allemands, dont une partie fut obligée de se soumettre.

Julien s'occupa l'année suivante (359) à rebâtir ou réparer les places situées sur le Rhin; Ammien en nomme sept; *Castra Herculis*, Erkelens, dans la Gueldre; *Quadriburgium*, Quaet-Druet, entre Cologne et Juliers; *Tricessima*, autrement *colonia Ulpia Trajana*, Kellen, dans le duché de Cleves. *Ninesium* Nuys, *Bonne Andernach Bingen*. Ces villes et ces forts avoient été ruinés dans l'invasion des Francs, à la mort de Silvanus.

Digitized by Google

Julien, dans sa lettre aux Athéniens, assure qu'il a repris plus de 40 villes dont les Barbares s'étoient emparés.

Le succès de Julien dans la Gaule, et la réputation qu'il y acquéroit, donnerent de la jalousie à Constantius; soupçonneux, comme le sont tous les princes foibles, il voulut affoiblir Julien en lui retirant les troupes qu'il commandoit. Les ministres auxquels il se laissoit gouverner ne s'embarrassoient pas de laisser la Gaule exposée aux courses des Barbares, pourvu qu'ils missent Julien hors d'état de se passer d'eux. Mais ce fut par cette démarche même qu'ils hâterent l'élévation de Julien au trône; ce prince avoit remontré à l'empereur que la plus grande partie de ses troupes étoient étrangeres et composées de soldats qui s'étoient engagés au service de l'empire, à condition qu'on ne les meneroit point hors de la Gaule et au-delà des Alpes (1); que ce manque de parole

1 Privileges des Francs au service de l'empire.

Digitized by Google

empêcheroit ces nations étrangeres de fournir dorénavant des troupes, et que c'étoit cependant par leurs secours que l'on pouvoit contenir les barbares : *sub hoc venerant pacto, ne unquam ducerentur ad partes Transalpinas. Verendum est ne voluntarii barbari militares sæpè, sub ejusmodi legibus assueti, transire ad nostra, hoc cognito, deinceps arcerentur... abstrahi à Galliarum defensione pugnaces numeros barbaris formidatos* (1).

Ces remontrances de Julien nous apprennent quels étoient les privileges de ces troupes étrangeres, et nous voyons qu'elles n'obéissoient que dans ce qui étoit du service militaire ; encore falloit-il que ce fut conformément aux conditions auxquelles elles s'étoient engagées

Les officiers de l'empereur n'écouterent rien ; et comme ces troupes étrangeres étoient mêlées parmi les troupes romaines, et dispersées en divers lieux,

1 Ammien, lib. XX.

elles furent obligées de marcher vers Paris, où elles devoient se rassembler pour prendre ensuite le chemin d'Italie. Elles se trouverent donc à Paris au commencement de l'année 360 (1), et dès qu'elles furent réunies, elles sentirent leurs forces, refuserent ouvertement de marcher, se mutinerent, et en vinrent jusqu'à forcer Julien de prendre la pourpre. Il résista long-temps, et il semble, par le récit d'Ammien qui étoit présent à toutes ces choses, que sa résistance étoit sincere. Il céda donc à leurs instances, et après quelques négociations pour justifier son action auprès de l'empereur, dès le commencement de la campagne, il se mit à la tête des troupes, et les mena contre une nation de Francs qui avoit continué de faire des courses sur les terres de l'empire (2). Il passa le Rhin à *Tricessima*, vers l'embouchure de la Lippe, 54 mille pas au-dessus de

1 Ammien, lib. XX.

2 Francs Athuariens, attaqués par Julien.

Cologne, et fit le dégât sur les terres des Francs Attuariens. Ces peuples se croyoient défendus par la difficulté de conduire des troupes dans leurs pays remplis de bois et de collines : *nimiùm securos, quod semper clausâ viarum difficultate arcente, nullum ad suos pagos introisse meminerant principem*; ce qui convient fort à la partie orientale du pays de Clèves. Ils furent surpris par Julien, qui les battit en plusieurs rencontres, et leur accorda enfin la paix aux conditions qu'il voulut : *orantibus pacem ex arbitriis dedit.*

Nous voyons donc trois nations établies sur le Rhin, au temps de Julien (1); les Saliens, les Chamaves et les Attuariens. Les Saliens étoient maîtres des deux bords du Rhin, et occupoient la Taxandrie, au voisinage de Tongres. Cette Taxandrie, dont la situation est marquée dans Pline, vers l'embouchure de l'Escaut, comprenoit plusieurs peu-

1 Trois nations établies sur le Rhin ; Saliens, Chamaves, Athuariens

ples répandus entre le Rhin et l'Escaut, dans une partie du Brabant, et au nord du *Demer* qui prend sa source aux environs de *Maestricht*. Dans ce pays, on trouve encore le nom de *Tessender loo*, ou de bois des *Taxandries*. Ces Saliens, établis dans la Gaule, sont proprement ceux qui ont fondé la monarchie française, comme on le voit, parce que leur loi, sous le nom de *salique*, a été regardée comme la loi commune de toute la nation.

Les Chamaves habitoient sur le Rhin, dans le voisinage de *Nivesium* ou *Nuys*, et ils s'étoient emparés des pays qui sont entre le Rhin et la Meuse. On croit trouver des Vestiges de leur nom dans ceux de *Caëmen*, ville du comté de la Mark; de *Ham* ou *Kham*, bourgade bâtie sur la Lippe, et dans ceux de quelques autres lieux du même canton.

Les troisiemes étoient les Attuariens qui habitoient au nord de ces derniers; ils étoient nommés *Chatuqrii* ou *Chas-*

suarii, dans Strabon, dans Tacite et dans Ptolomée.

On trouve dans la Géographie du moyen âge plusieurs lieux qui portoient leur nom, parce qu'ils s'y établirent dans la suite, lors de la conquête des Gaules par les Francs; Mr. de Valois en a marqué quelques-uns.

Julien, après son expédition contre les Attuariens, remonta le Rhin jusqu'à *Rauracum* ou Basle, visitant toutes les garnisons de cette frontiere. Après quoi il revint passer l'hiver à Vienne, pour être à portée de l'Italie. Les Francs observerent religieusement les traités conclus avec Julien; et lorsqu'il eût été tué en 363, dans un combat contre les Perses, Jovien, qui fut choisi par les troupes pour lui succéder, se hâta d'envoyer un courier à *Malarich*, capitaine Franc, duquel nous avons parlé dans l'affaire de *Silvanus*; il lui offrit le généralat des troupes de la Gaule, *magister armorum per Gallias*; mais il refusa cette charge parce qu'il

auroit fallu ôter le commandement à un officier de mérite qui en étoit revêtu. Cette démarche montroit la considération où étoit ce Malarich, et elle servit, selon les apparences, à retenir les Francs dans l'alliance de l'empire; car nous voyons qu'il n'est point parlé d'eux dans l'énumération que fait Ammien des nations Barbares qui attaquoient l'empire, lorsque Valentinien succéda à Jovien, en 364. Ce prince associa son frere Valens à l'empire, lui abandonna l'orient, et passa dans la Gaule en 365. Il étoit à Paris au mois de novembre de cette année, lorsqu'il apprit que les Allemands, irrités de ce que l'on avoit diminué les présens ordinaires que l'on faisoit à leurs envoyés, avoient forcé les garnisons Romaines, et ravageoient la Gaule et la Rhétie; ces envoyés des Allemands à la cour de l'empereur, *legati ad comitatum missi*, étoient apparemment ceux qui alloient pour renouveller les traités avec l'empereur.

Digitized by Google

Les Allemands (1) passerent une seconde fois le Rhin, à la faveur de la glace (2) ; ils étoient divisés en trois corps. Charriétton, ce Franc qui s'étoit distingué dans la guerre de Julien contre les Chamaves, et qui étoit alors *comes per utramque Germaniam cisrhenanam* marcha contre eux et fut défait par la lâcheté des troupes Romaines. Ce Charriétton avoit avec lui un général Romain. Nous voyons souvent les armées Romaines commandées par deux chefs, l'un Barbare et l'autre Romain. Charriétton fut tué en combattant et en s'exposant pour empêcher les troupes de lâcher pied.

Les Saxons et les Francs (3) qui habi-

1 Zozime, *IV*, dit que c'étoit le corps bâtard, et que Valentinien vouloit le casser pour cette raison. Amm. 27, *dum cedentes objectis corporis et vocis objurgatoris sono ardentius retinet*.

2 Allemands passent le Rhin, 366.

3 Amm. *lib. XXVII*, après avoir parlé des ravages des Pictes et des Attacotti et des Scoti, dans l'Angleterre septentrionale, dit *gallicanos vere tractus Franci et Saxones . . . mari vastabant*. On a mal à propos cru qu'il s'agissoit de la

toient sur les bords de l'océan vers l'embouchure de l'AEmisus et du Weser, c'est-à-dire, les Frisons et les Caouques s'étoient remis à faire des courses (1); ils ravageoient sur-tout les côtes de l'Angleterre, voisines de la Germanie, et celles que la notice nomme *littus Saxonicum per Britannias.* Valentinien envoya contre eux Théodose, pere de celui qui fut depuis empereur, officier de grande réputation et qui s'étoit distingué dans la guerre de Julien contre les Francs, en 358. Ces descentes des Pirates Francs et Saxons sont de l'an 367. Les Francs voisins du Rhin demeurerent tranquilles et ne prirent point de part aux mouvemens de leurs compatriotes. Valentinien qui avoit remporté de grands avantages sur les Allemands, rétablit les forts construits par Julien le long du Rhin, et en bâtit même de nou-

Caule. Notice Sect. 52. Amm. *Officiis, Martus felicissime cognitus.* Pacat. panegyr. Theodos.

1 Pirates Francs et Saxons.

Digitized by Google

veaux. Ammien dit qu'il y en avoit depuis l'océan jusqu'à la Rhétie.

En 370 (1) les Saxons (2) vinrent faire une descente dans la Gaule. *Oceani difficultatibus permeatis.* Ils étoient en grand nombre et taillerent en pieces l'armée du comte Nannianus, ensorte qu'ils firent d'abord de très-grands ravages; mais ayant appris que l'on envoyoit contre eux une armée considérable. Ils demanderent qu'il leur fût permis de se retirer ; on le leur accorda à condition qu'ils abandonneroient leur butin, *discedere permissi sine impedimentis unde venerant reversuri.* Ils avoient encore été obligés de donner une partie de leur jeunesse pour mettre dans les troupes Romaines ; mais dans leur retraite les Romains leur dresserent une embuscade dans laquelle ils périrent tous, ayant été surpris lorsqu'ils se reposoient sur la foi d'un traité, Ammien.

1 En 370. Amm. dit : *augustis ter consulibus*, lib. XXVIII.
2 Saxons dans les Gaules.

Digitized by Google

Marcellin qui parle encore de cet événement au livre 30e. de son histoire, dit que cela se passa dans un pays peu éloigné de la mer. Orose dit que c'étoit dans le pays des Francs, *in ipsis Francorum finibus* S. Jérôme, et Cassiodore après lui, marquent *Denson* pour le lieu de la défaite des Saxons, *Deusone in regione Francorum*.

La situation de ce lieu de Deuson a partagé nos historiens; les uns ont cru que c'étoit *Duitz Divitensæ monumentum*, auprès de Cologne. D'autres l'ont pris pour *Duisbourg*, sur le Rhin; d'autres pour *Dusseldorp*, auprès de Nuyts. Ces endroits sont à la vérité sur la frontiere des Francs, mais ils sont très-loin de la mer, et ne peuvent se trouver sur la route que tenoient les Saxons pour aller rejoindre leur flotte. Pour moi, je serois tenté de croire que *Deuson* étoit le lieu nommé aujourd'hui *Deynse*, situé sur la Lys, un peu au dessus de Gand, et à 10 ou 12 lieues d'Ostende, le nom et la situation con-

viennent, car *Deuson* étoit sur la frontiere des *Francs Saliens*. C'est faute d'avoir fait réflexion à l'étendue du pays qu'ils occupoient dans la Gaule, que l'on a placé *Deuson* sur le Rhin, à une très-grande distance de la mer. Une médaille de l'empereur Posthume sur laquelle on lit *Herculi Deusoniensi*, autour d'un temple, avec la statue de ce dieu, nous apprend que *Deuson* étoit un lieu connu, et où il y avoit un temple d'Hercule qui avoit quelque célébrité (374).

La guerre contre les Allemands (1) duroit toujours malgré les fréquents avantages que Valentinien avoit remportés sur eux; elle ne fut terminée qu'en 374, par un traité que leur roi Maérien exécuta de bonne foi. Ammien dit en parlant de lui, *dedit postea ad usque vitæ extremum constantis in concordiam animi documentum*, ce qui suppose qu'il vécut encore plusieurs années depuis ce traité. Ammien nous apprend

1 Guerre des Allemands se continue.

Digitized by Google

qu'il fût tué dans un combat contre les Francs de delà le Rhin. *Periit autem in Francia, postea quàm dum internecire vastando perrumpit avidiùs oppetiit Mellobandis bellicosi regis, insidiis circumventus.*

Le mot de *Francia* signifioit alors le pays des Francs de delà le Rhin; ce *Mellobaudes*, roi des Francs, est différent de *Merobaudes*, Franc de nation, qui étoit alors au service des Romains, qui remplît des charges importantes, fut élevé deux fois au consulat, en 377 et en 383, et fut tué par le tyran Maxime, à cause de son attachement pour l'empereur Gratien. Mr. de Valois et quelques autres écrivains confondent ces deux noms, et prétendent que *Mellobaudes* et *Merobaudes* sont ceux d'un même homme; mais Ammien les distingue formellement.

Il parle en deux endroits de *Mellobaudes* qu'il appelle roi des Francs, homme de courage et d'une grande ca-

Digitized by Google

pacité à la guerre en 375. Valentinien passant en Pannonie, le laissa en qualité de *comes domesticorum*, à la cour de son fils Gratien. Mellobaudes commandoit avec le oomte Nannienus les troupes de la Gaule : nous ne voyons pas qu'il ait eu d'autre titre jusqu'à l'an 378. Merobaudes suivit Valentinien en Pannonie en 375. Il étoit tribun d'une troupe, selon Ammien, et commandoit même l'armée étrangere, selon Zosime; il devint *magister militum* sous le jeune Valentinien qui lui devoit son élévation à l'empire, et fut fait consul en 377. Ammien qui loue en deux endroits la bravoure de *Mellobaudes*, dit formellement de *Merobaudes* qu'il étoit *vir solertis ingenii*.

Valentinien (1) mourut en 375, vers la fin de l'année, dans la ville d'Acincum en Pannonie; le tribun Merobaudes qui commandoit sous lui les troupes auxiliaires des Francs, mais auquel Ammien

1 Zozime, lib. IV, dit qu'il étoit un des deux généraux de l'armée. Ammien, XXX. Aurel. vict. Coes. Zozime, IV, &c.

Digitized by Google

ne donne cependant que le titre de tribun, craignit que les troupes ne se voulussent donner un empereur, et pour prévenir les brigues de ceux qui pouvoient prétendre à l'empire, il trouva moyen, par son crédit et par son habileté, de faire élire le jeune Valentinien, qui n'étoit encore qu'un enfant; Ammien nomme, comme on l'a dit, ce Merobaudes *vir solertis ingenii.* Il devint *Magister militum*, et gouverna l'empire sous Valentinien, qui avoit l'Italie et la Pannonie pour son partage.

Gratien étoit demeuré dans les Gaules, le roi Mellobaudes étoit auprès de lui; en 378 il n'étoit encore que *comes domesticorum*, ou commandoit des troupes destinées à la garde du prince; le consulat de Merobaudes est de l'année précédente. En 376 Gratien envoya Richomeres, Franc de nation, et *domesticorum comes*, mais d'une naissance illustre, au secours de Valens, contre les Goths. Dans la suite il fut

Digitized by Google

fait *Magister militum* ; et en 384 Théodose le fit consul, pour récompense de sa valeur et des services qu'il avoit rendus ; il s'étoit extrêmement distingué dans le combat où Valens fut tué par les Goths, le 5 août 378. Ammien dit en parlant de Richemer qui marchoit aux ennemis : *pergebat indicia dignitatis et natalium daturus.*

Le premier consulat (377) de Merobaudes n'est marqué d'aucun événement considérable ; mais l'année suivante 378 les Allemands passerent le Rhin à la faveur de la glace, au nombre de 40000 hommes, ou même de 70,000 hommes. Selon quelques-uns, ces Allemands étoient ceux du *Pagus Lentiensis* sur le Danube, dans le pays des Marcomans. Ils étoient conduits par le roi *Priarius* ou *Priamus* ; Gratien envoya contre eux une armée conduite par le comte Nannienus et par le roi Mellobaudes, *comes domesticorum*, qui commandoit avec un pouvoir égal au sien. *Mallobaudem*

junxit pari potestate collegam. Nannienus qui avoit une valeur plus circonspecte, vouloit que l'on temporisât; *sobriæ virtutis dux.* Mais le roi Mallobaudes, d'un caractere bouillant et véritablement François, l'obligea de marcher d'abord aux ennemis *pugnandi cupidine raptatus, ut consueverat, it in hostem, differendi impatiens.*

Les Allemands furent attaqués auprès de Colmar dans l'*Alsace Argentaria*, et taillés en pieces; leur roi *Priarius* ou *Prianus* fut tué; et Gratien avoit résolu de passer le Rhin pour désoler leur pays; mais il fut obligé d'abandonner ce projet pour songer à la défense de la Thrace dont les Goths s'étoient presque emparés après la mort de Valens.

Comme il n'est plus parlé du roi Mellobaudes dans l'histoire Romaine, il y a grande apparence qu'il passa dans le pays des Allemands, pour y faire la guerre à leur roi *Macrianus*, qui avoit attaqué les Francs et ravageoit leur

Digitized by Google

pays ; et que ce fût dans cette guerre que Macrien fut tué, après quoi Mellobandes resta au milieu de la nation dont il étoit Roi.

Les Allemands s'étoient soumis (379), et disputoient de fidélité avec les Francs, s'il en faut croire Ausone, dans le remerciement qu'il fit à l'empereur Gratien, pour l'avoir élevé au consulat : *Francia mixta Suevis certat ad obsequium Latios ut militet armis.* Mais ce qu'il dit là des Allemands, ne se peut entendre que d'une partie de la nation, car nous voyons que, cette même année, les Allemands firent encore des courses dans la Gaule.

Gratien associa cette même année à l'empire, Théodose, officier de considération ; il lui céda l'Orient et lui envoya des troupes commandées par Baudou et Arbogaste, tous deux Francs de nation, et très-attachés aux Romains. Zosime fait de grands éloges de leur bravoure, de leur prudence et de leur dés

sintéressement, qualités rares dans un temps où tout étoit en vente. Richemer avoit rassemblé les débris de l'armée de Valens, et continua d'avoir un grand crédit dans l'empire d'orient.

La chronique, publiée par Pithou, sous le nom de Tiro-Prosper, et qui non seulement est différente de celle du Prosper qui a continué la chronique de saint Jérôme, mais qui a encore été interpolée, marque à l'an 382 le regne d'un Priamus sur les Francs; voici ses termes : *Priamus quidem regnat in franciâ, quantùm altiùs colligere potuimus.* Pontanus croit que ce *Priamus*, inconnu à toute l'antiquité, n'est autre chose que le *Priarius*, roi des Allemands. Il y a peut être plus d'apparence que le nom de ce roi avoit été mis avec le passage cité ci-dessus, à la marge d'un exemplaire de la chronique, d'où il a passé par la suite dans le texte. Ce passage et manifestement une phrase tirée de quelque discours plus étendu,

comme

Digitized by Google

comme on le connoît au mot *quidem*. Ce qu'il ajoute des recherches expresses qu'il a faites pour remonter jusqu'à l'origine des Francs, *quantùm altiùs colligere potuimus*, ne convient point à Prosper qui étoit Romain, et qui n'a parlé des barbares, que par rapport aux événemens qui faisoient partie de l'histoire de l'empire. D'ailleurs, pourquoi auroit-il parlé des Francs plutôt que des Goths, des Huns, des Vandales, des Sueves, des Alains, qui occupoient les plus belles provinces de l'empire, au temps, où il écrivoit, c'est-à-dire lors de la prise de Rome par Genseric. Dans la supposition qu'il eût voulu parler des Francs, pourquoi n'auroit-il fait aucune mention des rois de cette nation, qui sont nommés dans les anciens historiens et dans les monumens incontestables? Et comment seroit-il arrivé qu'il eût mis à leur place un *Priamus* et un *Pharamond*, inconnus à toute l'antiquité. Je n'entre point dans la question de l'authenticité de cette

Digitized by Google

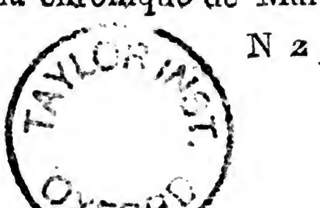
chronique publiée par M. Pithou. Il est démontré qu'elle est fautive et contraire à celle de Prosper sur plusieurs points; mais sans m'engager dans cette discussion, je me contente d'assurer que ces notes sur les rois de France me paroissent des additions faites après coup, et tirées de la chronique de Sigebert de Gemblours, qui commence à l'an 381, et finit à l'an 1112; il employe la même phrase que Tiro Prosper. Après avoir parlé des exploits de Priamus, chef des Francs, établis à Sicambrie, ville bâtie, selon lui, dans le voisinage de la Pannonie, sur le bord des Palus Mœotides; il ajoute, *quantùm altius colligere potuerunt historiographi, hic Priamus regnabat super eos tempore Valentiniani.*

Mirobaudes fut fait consul pour la seconde fois (383). Gratien favorisoit extrêmement les Barbares, et par là il étoit devenu odieux aux troupes Romaines; Zosime parle sur-tout de la faveur où

Digitized by Google

étoient les Alains auprès de lui. Maxime, gouverneur de l'Angleterre, irrité de ce qu'on lui avoit préféré Théodose, s'étoit révolté dès l'an 381, et il entretenoit le mécontentement des soldats de la Gaule, tandis qu'il étoit occupé à faire la guerre contre les Pictes et contre les Ecossois *Scoti*; il passa dans la Gaule en 383, et alla descendre vers l'embouchure du Rhin, d'où il s'avança vers Trèves, à travers la seconde Germanie. L'empereur Gratien quitta cette ville pour se retirer à Paris où Maxime le suivoit à la tête de ses troupes : les deux armées furent cinq jours en présence; mais Gratien voyant que ses troupes l'abandonnoient pour passer du côté de Maxime, il se retira vers Lyon avec 300 chevaux. Maxime envoya contre lui Audragathius, général de sa cavalerie; Gratien ayant été surpris par ce capitaine aux portes de Lyon, fut poignardé par ses ordres, le 8e. des Calendes de septembre, selon la chronique de Marcel-

N 2


TAYLOR INST. OXFORD

lin. Cette chronique met la mort de Gratien sous le second consulat de Mérobaudes, en quoi elle est conforme à Socrate et à Sozomene. La chronique de Prosper et celle de Cassiodore reculent cet événement jusqu'à l'année suivante (384), et au consulat de Ricimer, capitaine François duquel j'ai déjà parlé. Leur chronologie est confirmée par une loi du code Théodosien, adressée à un Mérobaudes, *Dux Egypti*, c'est-à-dire, commandant des troupes destinées à la défense de l'Egypte. Cette loi, datée du 13 des calendes de novembre, *Richemere et Clearcho consulibus*, est inscrite du nom des trois empereurs Gratien, Valentinien et Théodose; elle est donnée à Constantinople où l'on ignoroit encore apparemment la mort de Valentinien.

La chronique de Prosper, au moins selon les éditions communes, attribue la défaite de Gratien à Mérobaudes, qu'elle fait général, *Merobaudi ma-*

Digitized by Google

gistri militum proditione, superatur. Mais comme on voit dans le panégyrique de Théodose, prononcé en sa présence l'an 391, que Mérobaudes étoit demeuré fidele à Gratien, et que le tyran Maxime le fit tuer, il est clair que la chronique de Prosper est fautive en cet endroit. M. de Valois écrit qu'il faut lire *Mallobaudes*; que ce fut le roi Mallobaudes qui trahit l'empereur Gratien; mais depuis l'an 378 il n'est plus parlé de ce prince; et comme je l'ai remarqué, il est probable qu'il étoit retourné dans ses états de Germanie. Ainsi il est plus simple de suivre l'édition de la chronique de Prosper publiée par Cavisius, sur le manuscrit du monastere de S. Ulric, à Augsbourg, et de lire *Merobaude magistro militum proditione superatur*; que Gratien fut battu par la trahison des troupes, Mérobaudes étant *Magister militum.*

Pacatus, en parlant de la mort de Mérobaudes, le nomme *Trabeatus*,

et s'exprime ainsi : *post amplissimos magistratus, et purpuras consulares, et contractum intra unam domum quemdam honorem, senatum vitâ sese abdicare compulsus est.*

Les commentateurs de Pacatus et nos écrivains croyent que le mot *Trabeatus* marque qu'il étoit alors consul ; mais je ne sais si l'on doit prendre ce terme à la lettre, et si les termes *post purpuras consulares* ne prouvent pas plutôt qu'il étoit sorti de son consulat. Pacatus ajoute que le crime de Mérobaudes étoit d'avoir été du parti de Gratien, *Steterat in acie Gratiani, et Gratianus hunc dilexerat.*

Richemer, ou Ricimer, fut fait consul cette année par Théodose : nous voyons par les seize lettres que Simmaque lui écrit, et par la façon dont Libanius parle de lui, qu'il étoit très-considéré, et qu'il avoit acquis une grande intelligence des mœurs et des langues Romaine et Grecque.

Digitized by Google

La mort de Gratien rendit Maxime maître tranquille de toute la Gaule ; les troupes Romaines étoient pour lui : ainsi il y a grande apparence que les Francs le reconnurent aussi. Mais comme leurs principaux chefs étoient dans le parti de Valentinien et de Théodose, ils rompirent avec Maxime, dès qu'ils virent quelque jour à le faire avec succès.

Bauthon ou Baudon, consul en 385, gouvernoit l'Italie avec Arbogaste, sous le nom du jeune Valentinien, et Maxime étoit son ennemi déclaré. Dans une espece de négociation entreprise par saint Ambroise, pour obtenir de Maxime qu'il laissât l'Italie en paix, et qu'il se contentât des pays qu'il occupoit ; le tyran se plaint de ce que le comte Baudon avoit sollicité les Barbares pour l'attaquer. *Ille Bauto qui sibi regnum sub specie pueri vindicare voluit, qui etiam Barbaros mihi immisit.* S. Ambroise répond à ce discours, *in quo fefellit Bauto : qui devotionem imperatori ex-*

hibuit suo? An quia principem suum non prodidit.... Quos immisit Barbaros Bauto Comes.... Hunnos atque Alanos appropinquantes Galliæ per Alemanni terras reflexit... Barbaros cum Barbaris fecit decernere... Juthungi populabantur Rhetias; ideo adversùs Juthungos Hunnus accitus est.... tu fecisti incursari Rhetiæ, Valentianus suo tibi auro pacem redemit. Ces Barbares étoient les Huns et les Alains que Bauton avoit engagé à attaquer les Juthunges qui étoient entrés en Rhétie, à la sollicitation de Maxime; mais comme il s'en plaignit, et que les ministres de Valentinien le ménageoient à cause qu'il avoit toutes les troupes de l'occident avec lui; ils donnerent de l'argent aux Barbares pour les engager à se retirer.

S. Augustin nous apprend que ce fut lui qui prononça à Milan le discours ou panégyrique accoutumé, à l'ouverture de son consulat. Nous avons des lettres

que Symmaque lui écrit, par lesquelles on voit qu'il étoit payen; il le remercie d'une de ses lettres, *litteræ veræ religionis interpretes*. S. Ambroise, dans la lettre écrite au tyran évêque, dit que *Baudon*, qu'il nomme *vir amplissimus honore magisterii militum*, s'opposa à la loi de Valentinien, qui supprimoit les fonds destinés à l'entretien des Vestales et à celui des Prêtres *flamines*.

Il y a grande apparence qu'il mourut peu après son consulat, parce qu'il n'est fait aucune mention de lui dans la guerre contre Maxime. Il laissa une fille nommée Eudoxie, d'une singuliere beauté et d'un courage élevé. Elle fut mariée en 395 avec Arcadius, fils de Théodose; elle en eut six enfans, entre autres, le jeune Théodose et sa sœur Pulchérie. Les écrivains ecclésiastiques rendent témoignage à sa catholicité et même à sa piété, quoiqu'elle ait été engagée dans le parti des ennemis de S. Jean-Chrysostôme qu'elle fit déposer et exiler.

Digitized by Google

Elle mourut en 404, après avoir gouverné l'empire d'Orient sous le nom de son mari, prince foible et incapable de gouverner par lui-même. Pulcherie, sa fille, hérita de son courage et de son habileté, et gouverna de même l'empire sous le nom du jeune Théodose, son frere, qu'elle retint dans une perpétuelle tutelle. Tout le monde connoît ces deux princesses; mais on ne fait pas toujours réflexion à la nation qui leur avoit donné l'origine.

Valentinien qui manquoit de troupes, abandonna l'Italie pour aller chercher une retraite auprès de Théodose (387). Arbogaste le suivit de même que Baudon, ou du moins sa fille Eudoxie.

Théodose épousa Galla, sœur de Valentinien, et se prépara à marcher contre Maxime: ce qu'il fit l'année suivante 388.

Maxime alla au-devant de Théodose, avec une partie de ses troupes; il avoit envoyé l'autre en Sicile, sous la conduite d'Andragathius, avec ordre de passer de là

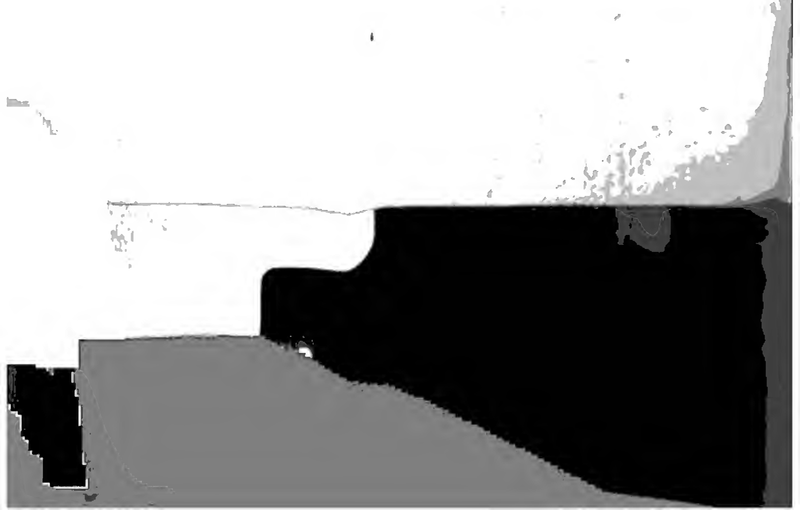
dans la Grece, et de porter la guerre aux portes de Constantinople; mais ce projet n'eut pas d'exécution : les Francs et les Saxons qui composoient l'armée de Sicile, se révolterent et obligerent Andragathius de se donner la mort, pour ne pas tomber entre les mains de Théodose dont les peuples embrasserent le parti.

Maxime fut défait dans un combat et obligé de se renfermer dans Aquilée; ses troupes se mutinerent et se remirent entre les mains de Ricomer, d'Arbogaste et des deux autres chefs Romains qui l'assiégeoient. Mr. de Valois cite des lettres manuscrites de Libanius à Ricimer, dans lesquelles il parle des services qu'il a rendus dans cette guerre; il lui attribue l'honneur de la victoire, et dit que ceux d'Antioche où Ricimer avoit passé une partie de l'année 383, avoient été très-sensibles aux nouvelles de la gloire dont il s'étoit couvert en cette occasion.

Dans le même temps les Francs de la Germanie s'étoient déclarés contre Ma-

xime, et avoient passé le Rhin, auprès de Cologne, sous la conduite de Genobal, de Marcomer et de Sunnon que l'historien Romain, dont Grégoire de Tours nous a conservé un long passage, nomme *Duces*, chefs, généraux, et non pas rois. Comme cette irruption arriva dans le même temps que la révolte de l'armée de Sicile, et que celle des troupes qui étoient dans Aquilée, il y a grande apparence que les Francs de l'armée de Théodose avoient regagné leurs compatriotes.

Les Francs, conduits par Genobalde, Marcomer et Sunnon, ravagerent la Germanie seconde, et les généraux de Maxime qui étoient à Trèves, appréhendant pour Cologne, y conduisirent une armée. Une partie des Francs s'étoit retirée avec le butin au-delà du Rhin. Nannius et Quintinius, *Magistri militum* (Ces deux noms sont Romains. Maxime n'avoit point donné de commandement aux Germains, pour éviter la



conduite qui avoit aliéné les troupes de Gratien), marcherent contre ceux qui étoient restés, et qui continuoient à ravager le pays ; ils les attaquerent vers la forêt Charboniere, c'est-à-dire, entre l'Escaut et la Meuse. Quintinius encouragé par ce succès vouloit passer le Rhin et attaquer les Francs dans leurs propres pays. Nannius s'y opposa, et après avoir tâché vainement de le dissuader, il se retira à Mayence.

Quintinius n'écoutant donc que son ardeur, passa le Rhin à Nuys (*Nivisium Castellum*), s'engagea dans le pays ; étant tombé dans une embuscade, il y vit tailler ses légions en pieces, et y périt lui-même avec les plus braves de ses officiers. Après la défaite et la mort de Maxime, Théodose renvoya Valentinien dans les Gaules, lui laissant, dit Zosime, l'empire d'occident tel que l'ancien Valentinien l'avoit possédé. Il lui avoit donné pour ministre Arbogaste, avec le titre de *Magister militum*. Cet

Digitized by Google

Arbogaste n'avoit tenu que le second rang tant que Bauton avoit vécu ; Eunapius le dépeint comme un homme d'un désintéressement si grand, qu'après avoir rempli les plus grands emplois, ses richesses n'étoient pas plus considérables que celles d'un simple soldat. Sa valeur et son intelligence dans l'art militaire égaloient son intégrité ; mais ces grandes qualités étoient gâtées par une fierté et une hauteur qui le rendoient capable de tout perdre plutôt que de plier.

Arbogaste ayant vaincu Victor, fils de Maxime, destitua Nanniénus, et donna le commandement des troupes du Rhin à Carietto et à Synes (389) : le nom du premier fait croire qu'il étoit François. Arbogaste, ennemi de Marcomer et de Sunnon, *Gentilibus odiis insectans*, traita leur irruption dans la Gaule de violement des traités, et vouloit qu'on lui en remît les auteurs pour les faire punir, *in quos violatæ pacis perfidia*.

Digitized by Google

puniretur. Néanmoins tout s'accommoda; et au bout de quelques jours les traités furent renouvellés avec Marcomer et Sunnon que l'historien Romain nomme ici *Francorum regulos*; et après une courte entrevue, on fit l'échange des otages, à l'ordinaire.

Les années 389, 390 et 391 se passerent sans aucun événement qui regarde les Francs en particulier, si ce n'est que le commandement des troupes étoit tout entier entre les mains des Francs du parti d'Arbogaste, qui ne donnoit aucune part dans le gouvernement à Valentinien, *imperatore penè infrà privati modum reducto, et cura rei militaris satellibus Francis commissa.*

Valentinien commençoit à se lasser de cette tutelle, et pour s'en délivrer, il ordonna à Arbogaste de se démettre du commandement général des troupes; mais celui-ci, loin d'obéir, répondit fiérement à l'empereur, que comme ce n'étoit pas de lui qu'il tenoit son au-

torité, il la garderoit malgré lui, et déchira en même temps l'écrit de l'empereur, qui contenoit cet ordre.

Les magistrats civils étoient livrés à l'Arbogaste, et il n'y avoit personne dans la cour qui osât obéir aux ordres de l'empereur. Zosime nous apprend qu'après la mort de Baudon, sous lequel Arbogaste commandoit, il s'étoit mis à la tête des troupes Françaises sans avoir consulté l'empereur, et que son mérite personnel, joint à l'affection que les troupes avoient pour lui, l'avoient fait regarder à Théodose comme un homme nécessaire à l'empire. Ainsi Valentinien eut beau lui écrire pour se plaindre de sa hauteur, les affaires générales étant bien administrées, il regarda cés plaintes comme les inquiétudes d'un jeune prince qui étoit blessé des contradictions d'un ministre rigide qui manquoit de complaisance pour ses fantaisies. Au milieu de ces mouvemens, Valentinien qu'Arbogaste tenoit enfermé dans le palais, fut

Digitized by Google

trouvé étranglé et pendu dans son appartement.

Cassiodore dit qu'il s'étrangla lui.même par un mouvement de désespoir de ne pouvoir se délivrer d'un ministre odieux. Rufin et Sozomene disent que l'on ne sait si quelque autre que lui fut auteur de sa mort ; S. Epiphane n'en parle que comme d'un bruit vague.

Orose dit que l'on imputoit ce crime à Arbogaste ; mais Zosime (*Lib. IV.*) et Socrate (*V, cap.* 14.) en parlent comme d'une chose assurée. Cependant S. Ambroise, dans l'oraison funebre de Valentinien, suppose que sa mort est arrivée par un accident naturel, et parle d'Arbogaste d'une façon avantageuse. Ainsi, quelque probable que soit l'opinion de ceux qui croyent Arbogaste coupable de la mort de Valentinien, c'est une chose donton peut encore douter. S. Augustin, dans son 5e. livre de la Cité de Dieu, déclare qu'il n'ose décider cette question. Les écrivains postérieurs ont été plus

Digitized by Google

hardis, mais nous ne voyons pas qu'ils aient pu être mieux informés.

Ce prince mourut au mois de juin 392, et Arbogaste fit proclamer empereur un Eugène, ami de Ricimer et homme célebre par son éloquence et son érudition. Arbogaste envoya une ambassade vers Théodose, au nom de cet Eugene, pour lui notifier son élection, et savoir s'il la vouloit approuver. Ces ambassadeurs parmi lesquels il y avoit quelques évêques, étoient aussi chargés de justifier la conduite d'Arbogaste et de faire connoître son innocence, au sujet des bruits qui couroient contre lui. Théodose ne fit point de réponse précise à ces ambassadeurs, et continua de se préparer à la guerre. Ricemer mourut en ce temps-là; mais il paroît qu'il désaprouvoit la conduite d'Arbogaste, puisque Théodose lui avoit destiné le commandement de la cavalerie. Cependant Arbogaste (1), dès la fin de cette année,

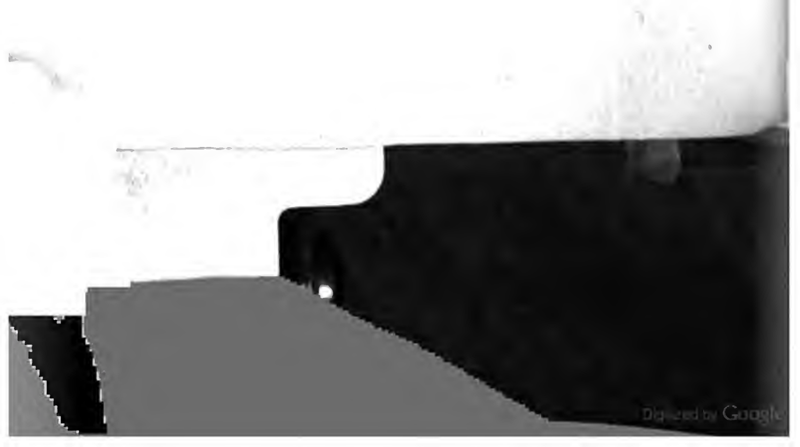
(1) Arbogaste attaque Sunnon et Marcomer.

marcha contre les Francs ; il passa le Rhin à Cologne, au milieu de l'hiver, afin d'ôter à ces peuples les avantages de leurs pays coupé de bois et de marais. Il en vouloit principalement aux princes Marcomer et Sunnon, donc il étoit ennemi ou de la famille ou de la nation. *Sunnonem et Marcomenem sub regulos Francorum, gentilibus odiis insectans.* Arbogaste entra d'abord dans les pays des Bructères voisins du Rhin; delà il passa dans celui des Chamaves; mais il ne trouva que des déserts partout; les peuples s'étoient retirés avec leurs effets dans l'intérieur du pays; et Marcomer, à la tête de quelques troupes des Chattes et des Apsivariens ou des peuples de l'Amisus, se montroit sur les hauteurs éloignées, d'où il observoit les mouvemens d'Arbogaste.

Aimoin dit avoir lu dans la vie de Saint Ambroise, qu'il y eut plusieurs combats entre Arbogaste et les Francs ; qu'il fut défait d'abord, mais qu'ayant ensuite

remporté une grande victoire sur eux, il leur accorda la paix. La vie de S. Ambroise par Paulin ne parle que d'un seul combat, dans lequel les Francs furent défaits, après quoi Arbogaste leur accorda la paix; mais le récit de *Sulpitius Alexander* suppose qu'il n'y eût aucun combat. Il ajoute que le tyran Eugène alla sur le Rhin, avec une armée, pour renouveller les traités avec les rois des Allemands et des Francs (1), et pour les rendre témoins de ses forces. *Ut cum Alamanorum et Francorum regibus vetustis fœderibus, ex more initis, etc.* Après quoi il passa en Italie avec Arbogaste, et il y étoit en 393 : ce qui montre que le renouvellement des traités suivit de près l'expédition contre les Francs de delà le Rhin. Eugène en avoit un très-grand nombre dans son armée. *Collectis Francorum viribus.* Ces Francs étoient attachés à Arbogaste, et ennemis des sujets de Sunnon et de

1 Francs, ennemis de Sunnon et de Marcomer.



Digitized by Google

Marcomer. Par conséquent ils étoient d'une nation différente de celles des *Bructeres*, des *Chamaves*, des *Chattes* et des *Ampsivariens*, c'est-à-dire, qu'ils étoient de celles des *Saliens* et de celle des *Athuariens*, mais principalement de ces premiers qui, étant établis en deçà du Rhin, sur les terres de l'empire, fournissoient beaucoup de troupes aux Romains.

Cette même année (393) Arbogaste passa avec Eugène en Italie, et se prépara à la guerre contre Théodose.

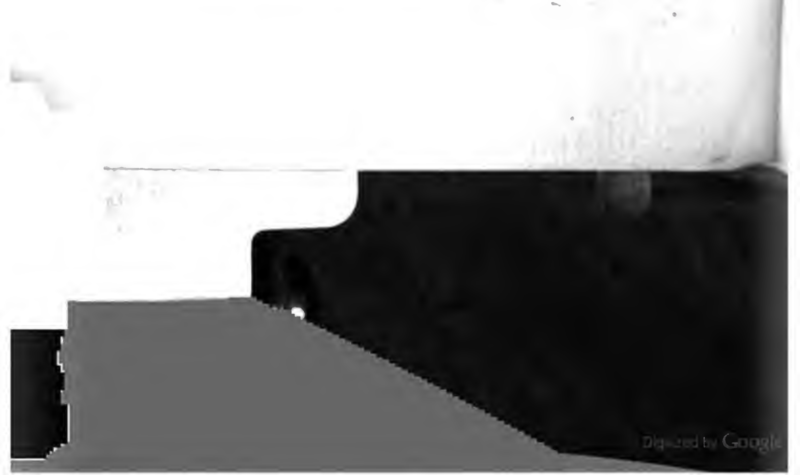
Nous avons vu qu'Arbogaste avoit avec lui un grand nombre de Francs; Théodose marcha contre lui; Stilicon commandoit l'armée en second, et les Goths alliés, ou *fœderati*, marchoient sous la conduite de *Gaïnas* et de *Saoulos*, capitaines de leur nation. Le tyran fut défait et tué; Arbogaste se perça lui-même de son épée. Théodose remporta cette victoire, le VIII des ides de septembre 394, mais il n'en put jouir

Digitized by Google

long-temps, ni mettre ordre aux affaires de l'empire, dont il étoit devenu par-là seul possesseur. Il mourut le 16 janvier de l'année suivante 395, et partagea l'empire entre ses deux fils Honorius et Arcadius. Ils étoient très-jeunes tous les deux, et il les avoit laissés sous la tutele de deux ministres. Stilicon, Vendale d'origine, et marié avec une niece de Théodose, gouvernoit l'occident sous le nom d'Honorius, tandis que l'orient étoit confié à Rufin.

Le premier soin de Stilicon, fut de renouveller les alliances avec les Francs et avec les Allemands (1). Claudien qui décrit, avec toute l'emphase poëtique, le voyage de Stilicon sur le Rhin, convient qu'il n'employa que quatorze jours à le parcourir : ce qui prouve qu'il ne trouva pas de difficulté, ou plutôt qu'il accorda aux Francs les conditions qu'ils demanderent. Claudien nomme les Sicambres et les Francs, comme faisant le

1 Traités des Francs avec Stilicon.


Digitized by Google

Marcomer. Par conséquent ils étoient d'une nation différente de celles des *Bructeres*, des *Chamaves*, des *Chattes* et des *Ampsivariens*, c'est-à-dire, qu'ils étoient de celles des *Saliens* et de celle des *Athuariens*, mais principalement de ces premiers qui, étant établis en deçà du Rhin, sur les terres de l'empire, fournissoient beaucoup de troupes aux Romains.

Cette même année (393) Arbogaste passa avec Eugène en Italie, et se prépara à la guerre contre Théodose.

Nous avons vu qu'Arbogaste avoit avec lui un grand nombre de Francs; Théodose marcha contre lui; Stilicon commandoit l'armée en second, et les Goths alliés, ou *fœderati*, marchoient sous la conduite de *Gaïnas* et de *Saoulos*, capitaines de leur nation. Le tyran fut défait et tué; Arbogaste se perça lui-même de son épée. Théodose remporta cette victoire, le VIII des ides de septembre 394, mais il n'en put jouir

Digitized by Google

Nec doluit; contempta tamen, spretoque recessit
Auxilio laudata fides. . . . . . .

Peut-être ce refus, dont ils dûrent être irrités, les détermina-t-il à se joindre aux Vandales et aux Alains, dix ou douze ans après, en 408. Cette même année 395, Eutrope maria l'empereur Arcadius avec Eudoxia, fille de Bauton, général des troupes Françaises, avant Arbogaste, et consul en 385, comme je l'ai déjà remarqué.

L'occident demeura tranquille jusqu'à l'an 398; car cette année, les Francs firent quelques mouvements. Cependant Claudien nomme les Sicambres au nombre des nations alliées de l'empire, qui devoient accompagner l'empereur dans son expédition contre Gilden :

. . . . . . *Germania tota feratur,*
Et sociâ comitantur classe Sicambri;

ce qui prouve qu'une partie des Francs étoit demeurée fidele.

Claudien,

Digitized by Google

Claudien, dans son panégyrique de *Stilicon*, attribue cette révolte aux princes Marcomer et Sunnon :

Res avidi concire novas, odioque
furentes
Pacis, et ingenio scelerumque cupi-
dine fratres.

Ces princes furent abandonnés par leur nation, qui n'approuvoit point le violement des traités : l'un fut livré aux Romains, qui l'envoyerent en exil en Toscane ; et l'autre, ayant voulu faire quelque mouvement pour venger l'insulte faite à son frere par cet exil, fut tué par ses propres sujets.

C'est à cette occasion que Claudien dit que les crimes des rois sont soumis au tribunal des magistrats Romains (1) :

. . . . *Sub judice nostro*
Regia romanus disquirit crimina
carcer.

1 Voilà nos affaires d'aujourd'hui.

Digitized by Google

Marcomeres, Sunnoque nocent, quorum alter Etruscum
Pertulit exilium; cùm se promitteret alter
Exulis ulteriem, jacuit mucrone suorum (1).

Ces princes régnoient sur les Bructères, les Chamaves, les Cattes et les Ampsivariens. Stilicon établit de nouveaux rois à leur place ; Claudien, dans son poëme contre Eutrope, nous apprend que l'empereur étoit occupé à cette installation et à la conclusion d'un nouveau traité avec les Francs, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'élévation d'Eutrope au consulat, en 399 : ainsi cette révolution arrivée dans le pays des Francs, tombe à l'an 398 (2).

His tribuit reges, his obside fœdera sumit
Indicto bellorum, alios transcribit in usus

1 De laudib. Stilic.

2 Lib. I, in Eutrop.

Digitized by Google

Militet ut nostris detonsa Sicambria
signis.

. . . . Provincia missas
Expellet citiùs fasces, quàm Francia reges
Quos dederis (1). . . . .

La plupart de nos historiens supposent que l'un de ces rois établis par l'empereur Honorius, étoit ce Théodemer, fils d'un Ricimer ou Ricomer, dont parle Grégoire de Tours, et duquel on a une monnoie d'or (2) sans aucune marque de christianisme. Grégoire dit qu'il a trouvé son nom dans les fastes consulaires, et qu'on y lisoit que ce prince fut tué avec sa mere Ascila; voici les termes de Grégoire : *in consularibus legimus Theodomerem regem Francorum, filium Richemeris, quondam et Ascilam matrem ejus gladio interfectos.*

1 De laudibus Stilic. lib. I.

2 Bouteroux, pag. 173, recherches des monnoies de France. C'est un tiers de sol, du poids de 28 grains, valant 4 l. 6 s. environ de notre monnoie actuelle.

Digitized by Google

On explique communément ces mots *gladio interfectos*, comme s'ils signifioient que ce prince eût été condamné à périr avec sa mere, et que leur mort fût l'exécution d'un arrêt prononcé contre eux, pour avoir manqué de fidélité aux Romains (1); mais cette conjecture ne porte sur aucun fondement, et ces termes nous apprennent seulement que ce prince fut tué avec sa mere; ce qui a pu arriver dans une guerre, et ce qu'il seroit plus naturel de rapporter au temps de l'irruption des barbares, en 407. Les Francs s'opposerent à leur passage, et furent battus par les peuples qui voulurent peut-être se venger sur Théodemer et sur sa mere Ascila, du refus que les Francs avoient fait de leur ouvrir l'entrée de la Gaule. Grégoire de Tours ne nous donne aucune date de cet événement, et il ne cite ce passage des fastes consulaires, que pour montrer que les Francs avoient plusieurs rois différens,

1 Dissertation sur Ricimer.

qui régnerent en même temps sur des cantons distingués.

Les mots *Richemeris quondam*, supposent que ce Ricimer, pere de Théodemer, étoit connu des Romains, et qu'il en avoit été parlé dans ces mêmes fastes; et de-là on a conclu, avec assez de vraisemblance, que c'étoit le Richemer consul en 384, général des armées de Théodose, qui mourut en 393, peu avant la défaite d'Arbogaste. Peut-être le mot *quondam* est-il une abréviation de *cons.*; peut-être y avoit-il *quondam consulis*, tout au long.

Les Gaules demeurerent tranquilles jusqu'à l'an 407, c'est-à-dire, jusqu'à l'irruption des Vandales, des Sueves et des Alains (1). Ces peuples se répandirent dans la Gaule, et après l'avoir ravagée pendant quelques années, ils passerent en Espagne, et s'y établirent dans la Galice, en 511, ensorte qu'ils demeurerent maîtres de la Lusitanie,

1 Irruption des Alains, Goths, Vandales.

Digitized by Google

de la Boetique et de la province Carthaginoise, qu'ils conserverent malgré tous les efforts de l'empire.

Les Allemands s'étoient emparés de l'Alsace, ou de la premiere Germanie, et les Bourguignons s'étoient établis dans la Sequanique.

Les Visigoths, établis en-deçà du Danube, et qui, sous le nom de *fœderati*, avoient rendu de grands services aux Romains, passerent dans l'Italie en 408, prirent Rome en 410, *la pillerent*, et ne quitterent l'Italie en 412, que pour passer dans l'Espagne dont les barbares occupoient la plus grande partie ; ils y demeurerent jusqu'à l'an 419, que l'empereur les rappela dans la Gaule, et leur abandonna la seconde Aquitaine et la Novempopulanie. Dès l'an 413, les Bourguignons étoient devenus maitres, par la concession de l'empereur, de la partie de la Séquanique qui est voisine du Rhin.

J'ai cru ce détail nécessaire pour



rendre plus sensible la preuve de l'établissement des Francs dans la Gaule, que je tire de la notice de l'empire (1). Personne n'avoit encore pensé à s'en servir, c'est ce qui m'oblige à lui donner un peu plus d'étendue.

Personne n'ignore que la notice de l'empire, nous présente un état de l'empire Romain, de son étendue, du nombre de ses provinces, des différens magistrats civils et militaires, de leurs départemens, des troupes qui leur obéissoient, de celles qui étoient destinées à la défense des frontieres, et des garnisons placées en différens lieux, pour prévenir les révoltes.

La notice de l'empire (2) nous apprend que le soin de rédiger et de garder cet ouvrage, étoit confié au *Primicerius notariorum*, sous le titre de *notitia omnium dignitatum et administrationum tam civilium, quàm militarium.*

1 Conclusion.

2 Remarque sur la notice de l'empire.

Digitized by Google

Claudien décrit cette notice dans son épithalame de Panadius et de Célérina. Il dit, en parlant de cette alliance :

Fascibus insignes et legum culmine fultæ
Convenêre domus. . . . . .

ce qui a rapport à la dignité de *primicerius*, dont le pere de Célérina avoit été revêtu par *Stilicon.* Voici ce que Claudien dit de lui :

. . . . . *Cunctorum tabulas assignat honorum,*
Regnorum tractat numeros cunctosque recenset,
Sparsas imperii vires, consurgit in unum
Depositum, quæ Sarmaticis custodia ripis,
Quæ sævis objecta Getis, quæ Saxona frenat
Vel Scotum legio, quanta cinxêre cohortes
Oceanum, quanto pacatur milite Rhenus.

Digitized by Google

Le temps auquel la notice que nous avons, a été rédigée, est certainement postérieur à l'an 398, puisqu'il y est fait mention du magistrat commis à la conduite des biens confisqués sur *Gildon, comes Gildiniaci patrimonii.* Gildon fut défait et tué en Afrique, en 398, et ses biens confisqués à cause de sa révolte. Pancivole, dans le commentaire sur la notice, prétend qu'elle n'a été rédigée que très-long-temps après la défaite de Gildon, et vers l'an 450.

Boucher, jésuite, dans son *Belgium Romanum*, la croit plus ancienne, et fixe le temps de sa rédaction à l'an 437 au plus tard. Suivant la notice, l'Illyrie entiere, savoir, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Savie et la Dalmatie, faisoient partie de l'empire d'occident; or Valentien III céda ces provinces au jeune Théodose, lorsqu'il épousa sa fille Eudoxia, en 437.

Il ne croit pas la notice antérieure à l'an 427, parce qu'au temps de sa ré-

Digitized by Google

duction, les Romains étoient les maîtres de la Pannonie entiere, et que ce ne fut que l'an 427 qu'ils en chasserent les Huns, selon la chronique du comte Marcellin, et selon Jornandès : *Pannoniæ quæ per annos penè quinquaginta ab Hunnis retinebantur, à Romanis receptæ sunt.*

A ce compte, les Huns avoient passé le Danube, et se seroient emparés de la Pannonie, dès l'an 377 ; ce qui est absolument faux ; les Romains étoient alors maîtres de la frontiere du Danube ; et il est visible que le comte Marcellin de même que Jornandès se sont trompés, et qu'ils ont nommé les Huns au lieu des Goths.

Les Goths, chassés par les Huns, ne passerent ce fleuve que par la permission de l'empereur. Il est vrai qu'ils se révolterent peu après, et se cantonnerent dans la Pannonie, dans la Dacie et dans la Mœsie, et qu'ils demeurerent longtemps maîtres d'une partie de ces pro-



vinces, mais ils n'avoient rien sur les bords du fleuve; les places et les forts construits le long du Danube, étoient tous entre les mains des Romains. Depuis le regne de Théodose, les Goths étoient répandus en diverses provinces, et partagés en plusieurs corps qui obéissoient aux empereurs, car quoiqu'ils fussent exempts de tributs, ils étoient obligés de fournir des troupes lorsqu'ils étoient commandés.

Mais quand bien même il seroit vrai que les Huns eussent passé dans la Pannonie, le récit de Marcellin n'en seroit pas moins faux. Il n'y eut aucune guerre contre eux en 427. Frigerid, ancien historien, cité par Grégoire de Tours, nous apprend qu'Aétius, fils de Gaudentius, autrefois *magister militum* dans l'empire d'orient, et ami du roi des Huns, chez lequel il avoit demeuré en qualité d'ôtage, alla chercher des secours chez ces peuples pour le tyran Joannès, en 424. Il lui amena en effet

Digitized by Google

des troupes, en 425, mais elles n'arriverent qu'après que ce Joannes eut été vaincu et mis à mort, en sorte qu'elles ne servirent point, et qu'Aétius les renvoya dans leur pays: *Aetius Hunnos ad propria ultrò remisit*, dit Prosper. Frigérius dit qu'Aétius avoit grand crédit parmi les Huns : *notos sibi obsidiatus suî tempore et familiari amicitiâ devinctos.* Cette liaison duroit encore en 431, puisque, selon le témoignage d'Idace, écrivain contemporain, ce fut par leur secours et à leur considération qu'il fut rétabli dans ses dignités, après la défaite du comte Boniface : *Hunnorum amicitiâ auxilioque usus Aetius, pacem principum et jus interpolatæ potestatis obtinuit.* Quelques années après, en 436 et en 437, Aétius se servit des Huns pour faire la guerre aux Bourguignons et aux Visigoths. La puissance des Huns s'augmentoit sur les bords du Danube ; ils passerent ce fleuve peu après, et, sous Atila, ils étoient maitres

Digitized by Google

d'une partie des provinces situées au midi de ce fleuve, comme on le voit dans la relation de l'ambassade, rapportée dans les fragmens de Priscus.

Il est donc faux que les Huns aient été chassés de la Pannonie, en 427, puisque c'est au contraire peu après qu'ils y sont passés et qu'ils s'en sont rendus les maîtres : donc le P. Boucher a tort de croire que la notice, écrite dans un temps où les Romains possédoient tous les pays situés en-deçà du Danube, est postérieure à l'an 427; il devoit penser bien plutôt, qu'elle étoit d'un temps antérieur. Ce qui a pu occasionner l'erreur de Jornandès et du comte Marcellin, c'est qu'Aétius défit en 429, les Juthungues ou Allemands, qui désoloient la Rhétie, et qu'il soumit les peuples de la Norique qui s'étoient révoltés.

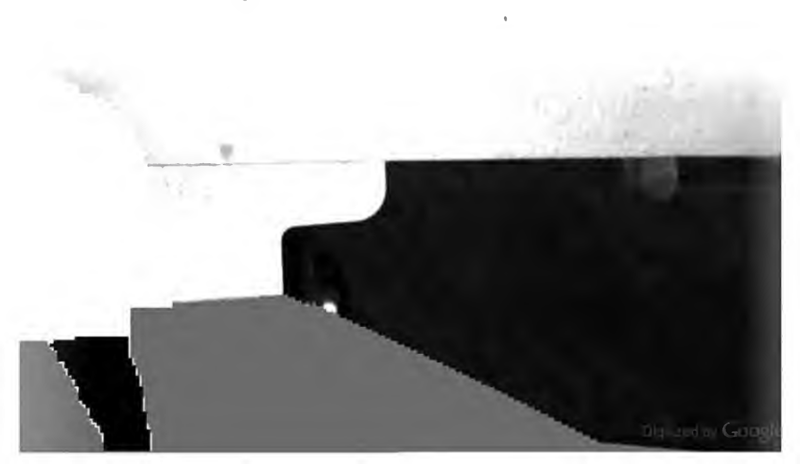
Je suis persuadé que la notice de l'empire, que nous avons, a été rédigée avant l'an 407 et l'irruption des barbares

Digitized by Google

dans la Gaule. Voici les raisons qui me déterminent.

1.° Il y est parlé de Treves comme d'une ville florissante, dans laquelle il y avoit deux manufactures d'armes, *fabricae*, une de boucliers, et l'autre de balistes; une caisse ou trésor public, une fabrique de monnoie, une manufacture d'étoffes, *Gynecium*, et une de doreurs ou d'orfevres, car la *notice* joint le terme d *argentarii* à celui de *brambaricarii*. Cette ville étoit entiérement détruite au temps de Salvien : *quadruplici vastatione est prostrata.* En très-peu de temps elle avoit été prise et pillée trois fois par les barbares, lors de leur irruption : *excisa ter continuatis eversionibus. . . . . pro deletae urbis remedio, etc.*

Frigerid nous apprend, dans Grégoire de Tours, que la seconde prise de Treves arriva immédiatement après la défaite du tyran Constantin, c'est-à-dire, en 411 : *Trevirorum civitas à Francis*



direpta incensaque est secundâ irruptione.

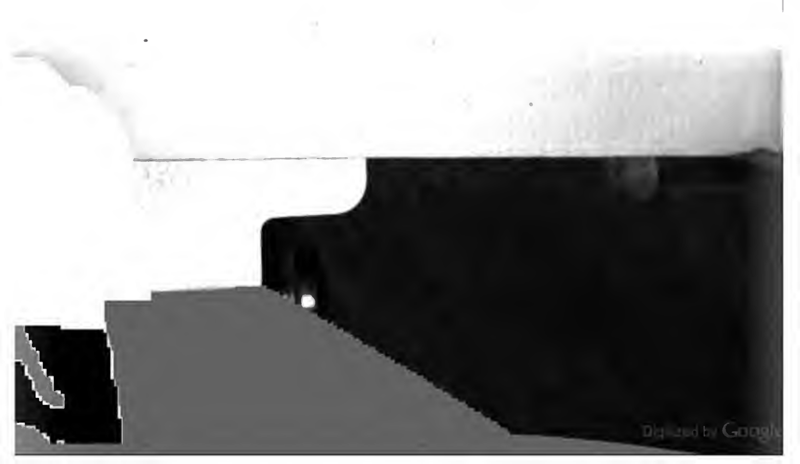
La ville de Treves ne se put rétablir depuis ces malheurs, et nous voyons dans l'histoire, que, dès l'an 416, elle n'étoit plus le séjour du préfet des Gaules; la ville d'Arles avoit pris sa place, et étoit devenue métropole. La notice de l'empire est donc antérieure à la ruine de Treves et à l'irruption des barbares.

2.º Au temps de la notice, les Romains étoient maîtres du Rhin et des villes situées sur le fleuve, depuis Basle jusqu'à Antonacid ou Andernach. Le commandant des troupes de Mayence, *dux Moguntiacensis*, avoit sous lui 11 préfets ou gouverneurs de 11 places fortes; savoir, *Saletio* ou *Seltz*; *Tabernae* ou *Rhin-Saverne*, *Vicus Julius* ou *Germersheim*, *Nemetes* ou *Spire*, *Alta Ripa* ou *Altrip*, *Vangiones* ou *Worms*, *Moguntiacum* ou *Mayence*, *Bringium* ou *Bringen*, *Bodobrica* ou

Bopparten, *Confluentes* ou *Coblentz*, *Antonacum* ou *Andernach* : Strasbourg et le pays situé le long du Rhin, en remontant vers Basle, dépendoient d'un officier nommé *comes rei militaris tractus Argentoratensis*. La Séquanique avoit, outre son magistrat civil, nommé *praeses*; un gouverneur, avec le titre de *dux provinciae Sequanicae*, qui commandoit un corps de troupes campé à *Olino*, aux environs de Basle.

Il y avoit dans la Séquanique et dans la premiere Germanie, plusieurs terres dépendantes du domaine des empereurs, et régies par un officier que la notice nomme *praepositus rei privatae per Sequanicam et Germaniam primam.*

Lors de l'invasion des barbares, en 407, Mayence et Worms furent détruites; s. Jérome, dans une lettre écrite en 409, dit : *Moguntiacum captum atque subversum est*; *Vangiones longâ obsidione deleti.* Lorsque Salvien écrivoit, c'est-à-dire en 440, Mayence



Digitized by Google

n'avoit pas encore été rebâtie : *Moguntiacensium civitas excisa atque deleta est.*

Les Allemands et les Bourguignons demeurerent maîtres de la premiere Germanie et de la plus grande partie de la Séquanique, et en 413, les Romains leur abandonnerent ce pays ; par conséquent la notice a été rédigée dans un temps antérieur.

3.° Après que les Vandales, les Sueves et les Alains se furent emparés de la partie occidentale de l'Espagne, les Romains furent obligés de placer des garnisons sur la frontiere des pays qui leur étoient restés ; nous ne voyons rien de semblable dans la notice. L'Espagne entiere, divisée en sept provinces, étoit gouvernée par sept magistrats différents. Comme la Mauritanie Tingitane étoit jointe à l'Espagne, et qu'elle confinoit avec les barbares de l'Afrique, elle avoit un corps de troupes distribué sur leur frontiere, dans sept places nommées par

Digitized by Google

la notice, et commandées par un chef qui avoit le titre de *comes limitum.*

Les troupes d'Espagne, commandées par un *comes*, n'étoient point placées dans les lieux marqués, parce que ce pays étoit tranquille.

Il en faut dire autant de la Narbonoise et de la 1.ere Aquitaine. Après la cession de la seconde Aquitaine aux Goths, Toulouse devint une ville frontiere, et on y mit une garnison; la notice n'en parle pas. Elle dit seulement qu'il y avoit une garnison à Bayonne, dans la Novempopulanie, soit contre les Saxons, soit contre les Vascons ou montagnards des Pyrénées; et cette garnison Romaine, établie à Bayonne, prouve qu'au temps de la notice, la Novempopulanie et l'Aquitaine n'avoient pas encore été cédées aux Goths.

4.° Les Gaules étoient divisées en 17 provinces au temps de la notice; savoir, les deux Germanies, les deux Belgiques, les quatre Lionnaises, les trois Aqui-



taines, les deux Narbonoises, la Viennoise, la Séquanique et les deux provinces des Alpes. Cette division est au moins de l'an 402 et de la préfecture de Pétronius. On distinguoit entre *Galliœ* et *septem provinciœ* : les sept provinces étoient les trois Aquitaines, les deux Narbonnoises, la Viennoise et les Alpes maritimes.

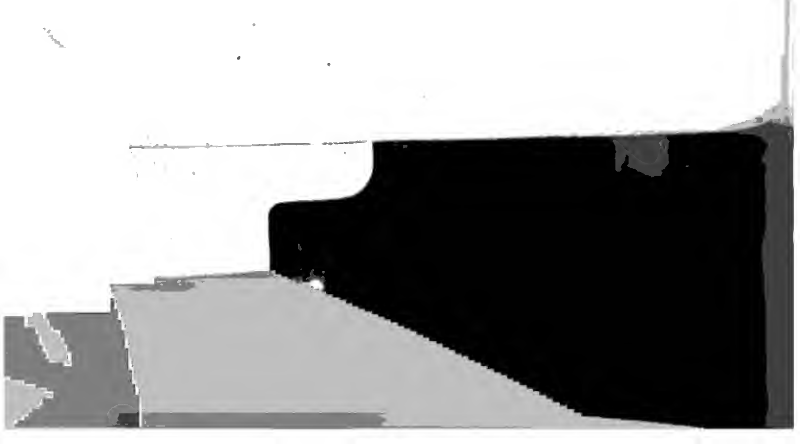
Cette division de la Gaule méridionale en sept, n'étoit pas ancienne : nous voyons que la lettre synodiale du concile de Turin, en 397, est adressée aux évêques de la Gaule et des cinq provinces : *fratribus per Gallias et quinque provincias.* Cette division en cinq provinces, subsistoit encore au tems de la notice, au moins quant à l'administration des domaines de l'empereur. On voit qu'il y avoit un trésorier général pour les Gaules, et un autre pour les cinq provinces : *rationalis summarum Galliarum*; *rationalis summarum quinque provinciarum.* De même, pour

Digitized by Google

les domaines, il y avoit deux intendans, l'un dans les Gaules, l'autre dans les cinq provinces : *rationalis rei privatæ per Gallias* ; *rationalis rei privatæ per quinque provincias.*

Une loi de l'empereur Honorius, de l'an 418, qui ordonne que l'assemblée générale des sept provinces se tiendra tous les ans à Arles, au mois d'août, suivant le réglement de Pétronius, qui étoit préfet des Gaules en 402, nomme la seconde Aquitaine et la Novempopulanie; et nous apprend que la division en sept provinces, étoit pleinement établie. Les lettres des papes Zozime et Boniface I, des années 417 et 419, sont adressées aux évêques de la Gaule et des sept provinces.

Le changement ordonné dans les Gaules, par Pétronius, n'avoit pas été pleinement exécuté, comme nous l'apprenons de la loi d'Honorius : *quod jam et vir illustris prefectus Petronius servari debere prœceperat, interpolatum*



vel incuriâ temporum, vel desidiâ tyrannorum reparari decernimus. C'est apparemment dans cet intervalle que la notice fut rédigée. On avoit partagé l'administration civile, et créé quatre nouveaux présidents, deux pour les Lyonnoises, un pour la seconde Aquitaine, et un pour la seconde Narbonoise ; mais on n'avoit encore rien changé dans la régie des finances, parce que le rôle des impositions ne se renouvelloit que tous les quinze ans : la publication de ce nouveau rôle se nommoit indiction. C'étoit donc avant la fin d'une semblable indiction, que le changement dans la division des provinces se fit.

La loi 8 et 9 des *Indulgentiis debitorum*, au code Théodosien, nous apprend que l'année 407 ou celle du septieme consultat d'Honorius répondoit à la quatrieme et à la cinquieme année, de l'indication. Car ces années d'indictions commençoient au mois de septembre c'est-à-dire après la récolte. Donc l'in-

diction courante avoit commencé au mois de septembre 403, et c'étoit dans l'intervale écoulé dépuis cette date jusqu'à l'an 407, ou à l'irruption des Barbares que doit se placer la confection de la notice.

Plusieurs loix, du code Théodosien de l'année 399, 400, 401, 406, nous apprennent que Stilicon travailloit à réformer les finances, à abolir les privileges onéreux au public, à rétablir l'égalité et la proportion dans les impositions; en 401, le 25 juin, Honorius donna une loi par laquelle il faisoit remise de tout ce qui étoit dû jusqu'au premier septembre de l'an 386, avec ordre de surseoir au payement de ce qui étoit dû jusqu'à 395, jusqu'à ce que par le rapport des commissaires envoyés dans les provinces, on pût connoître ceux auxquels ils étoit juste de faire remise. Mais la loi du 19 février 406, nous apprend que les vues de Stilicon n'avoient pas été remplies, puisque l'empereur ordonna

Digitized by Google

aux préfets du prétoire d'informer contre ces commissaires, et de punir ceux qui auront prévariqué.

La notice de l'empire, rédigée dans cet intervale se conforme pour les finances aux anciens états et à l'ancienne division. Les changemens projettés par Stilicon dépendoient du rapport des commissaires, le nouveau plan ne pouvoit avoir lieu que pour l'an 418, et dans le rôle de la prochaine indiction. Ainsi il n'est pas étonnant que la notice dans les finances fasse encore mention des cinq provinces et non des sept de la Gaule méridionale.

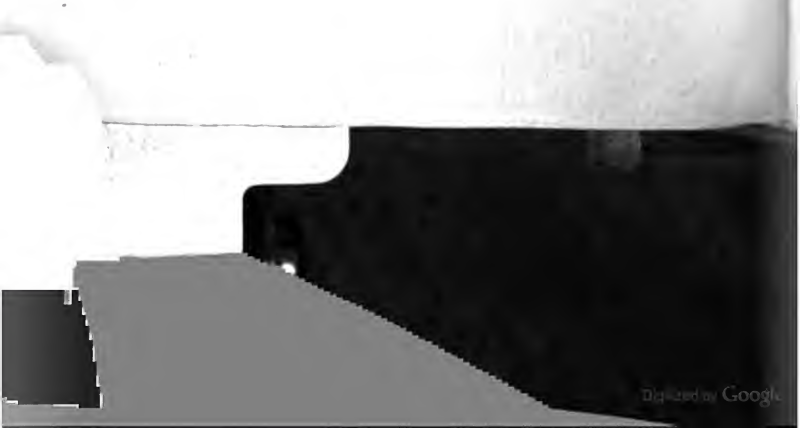
Je n'entrerai pas dans un plus long détail au sujet du temps où la notice a été écrite, quoique ce détail me pût fournir de nouvelles preuves qu'elle est antérieure à l'an 408; je me contenterai de remarquer que la frontiere du Danube étoit soigneusement gardée, et que les Romains avoient près de 200 corps de troupes disposés le long du Danube depuis sa source jusqu'au pont Euxin et

Digitized by Google

placés dans 160 postes ou villes, sur ce fleuve, qui faisoit encore la barriere de l'empire de ce côté là. 2°. Que l'Angleterre, divisée en 6 provinces, n'avoit point encore été entamée par les Barbares, que l'empereur jouissoit de ces domaines particuliers, régis par un intendant ou *rationalis rei privatæ*; ce qui suppose un temps antérieur à la révolte du tyran Constantin, depuis lequel elle ne dépendit plus de l'empire, selon Procope.

Les garnisons romaines étoient encore placées le long de la côte méridionale ou occidentale nommée *littus saxonicum*, parce qu'elle étoit exposée aux descentes de ces peuples; il y en avoit d'autres disposées dans la partie septentrionale de l'île, le long des retranchements élevés contre les Pictes et les Scotes, ou Ecossois. Les places défendues par ces dernieres garnisons étoient au nombre de 37, lesquelles jointes aux 9 garnisons de la côte saxonique, aux trois légions, et

aux



Digitized by Google

aux 6 corps de cavalerie qui étoient sous les ordres du *comes Britanniarum*, dépendant du *magister militum præsentalis*, formoient un corps de troupes considérable, soumis à l'empire, ce qui n'a plus eu lieu depuis la révolte de Constantin, et depuis son passage dans les Gaules.

Les troupes d'Angleterre ne repasserent plus la mer, et demeurerent dans la Gaule, ensorte que l'Angleterre épuisée d'hommes, et hors d'état de se défendre, se trouva exposée aux courses des Barbares et obligée d'appeller les Saxons pour les repousser, ce qui causa sa ruine totale.

La notice doit donc être antérieure à l'an 406, qui est celui de la révolte de l'Angleterre, et par conséquent le temps de sa réduction se doit chercher entre les années 398 et 406, dans l'intervalle de ces 8 années.

Je ne dois pas dissimuler une objection qui m'a été proposée. On trouve dans la section 40e. de la notice qu'un des corps ou *numeri* destinés à la garde de l'Italie

est nommé *Placidi Valentinianici felices*. Or, comme Valentinien qui a commencé de régner en 425, est le seul qui ait porté le prénom de *Placidus*, il faut que ce soit lui qui ait levé ce corps de troupes, et par conséquent que la notice qui en fait mention, soit postérieure à l'an 425 : cette objection suppose que dans le nom de ces *Placidi Valentinianici felices*, le nom de *Placidi* est celui de l'empereur Valentinien III. Si cela étoit véritable, comme de *Valentinianus* on a formé *Valentinianici*, on auroit de même employé un dérivé de *Placidus*, et on les auroit nommé *Placidiani* et non pas *Placidi*. Ce mot est donc une épithete donnée à ces soldats pour marquer leur soumission aux ordres de l'empereur, et se doit prendre de même que ceux de *felices*, *invicti*, *insidiatores*, *propugnatores*, *excul-catores*, et tant d'autres dont la notice est remplie. Le titre de *feroces* se trouve donné à trois différentes compagnies de

cavalerie, Sect. 39 et 40: *Mauri feroces, equites Mauri feroces, equites Constantiaci feroces*. La notice donne le surnom de *Pacata* à une aile de cavalerie allemande, ce surnom est une épithete. Une partie de la Phrygie portoit le nom de *Pacatiana*: mais la légion, qui avoit été levée dans ce pays s'appeloit *Pacatianensis*, on se sert du dérivé. Le nom des *Placidi* se doit donc prendre pour une epithete par laquelle cette compagnie se distinguoit des autres corps nommés *Valentinianici* et *Valentiniacenses*, et ne prouve point que ce corps eut été levé par Valentinien III, et fut postérieur à l'an 425, de même que la notice. Cette notice nous représente donc l'état des Gaules dans un temps plus ancien que l'an 425; et les raisons que j'ai apportées pour choisir celui qui s'est écoulé entre l'an 398 et l'an 406, subsistent dans tout leur entier. Cela posé, nous verrons qu'alors les Romains avoient abandonné aux francs la seconde Germanie, pres-

Digitized by Google

que toute entiere ; la preuve en est claire par la notice.

10. La loi de l'empereur Théodose, du 23 février 438, nous apprend que les garnisons distribuées sur les frontieres, formoient la séparation entre les terres de l'empire et celles des Barbares : *constat dispositione majorum vallo limitis ab excursione barbaricâ defensuri, quidquid intra romani nominis concluditur potestatem.* Donc ce qui étoit au-delà des lignes de la frontiere ne faisoit point partie du nom Romain. Nous apprenons par une loi de l'an 391, adressée au comte Richemer, *magister utriusque militiæ*, généralissime des troupes de l'empire, que ces lignes étoient ordinairement placées le long des rivieres : *cum supra virentes fluminum ripas omnis legionum multitudo consistit, etc.* Le réglement prescrit par cette loi, suppose même que ce n'étoit pas toujours le long des grandes rivieres que ces troupes étoient disposées.

Digitized by Google

En conséquence de ces deux loix, si nous regardons les garnisons Romaines, placées sur la frontiere des Francs, comme marquant les bornes de l'empire, nous trouverons que ce commandant de la seconde Belgique, *dux Belgicae secundæ*, n'avoit sous lui que trois corps de troupes réglées; savoir, 1.° une compagnie de cavaliers Dalmates à *Marci*, sur la côte Saxonique, c'est-à-dire, à Marquise dans le Boulenois, selon Cluvier, ou bien à *Mark* près de Calais, suivant le sentiment de M. de Valois. 2.° Une cohorte de Nerviens, destinée à la défense d'un port nommé *Æpatiacus* ou *Patiacus* dans la notice. Ce nom est manifestement corrompu, et semble avoir été mis au lieu de *portus Itiacus*, ou le port *Icius* ou *Itius* de César. On a beaucoup disputé sur la situaion de ce port : Cluvier et Sanson croyent que c'est le même que le port de Boulogne ou *Gessoriacum*; Marlien et Junius croyent que ce port

Digitized by Google

est celui de Calais ; M. de Valois croit que c'est celui d'Etaples, à l'embouchure de la Canche ; et ce n'est pas ici le lieu de traiter cette question. 5o. enfin il y avoit une flotte à l'embouchure de la Somme, *classis cimbrica*, dont le commandant résidoit *in loco Quartensi*, *sive Hornensi*, c'est-à-dire, à l'embouchure de cette riviere, des deux côtés de laquelle sont encore aujourd'hui le Crotoy et Cacorum.

On voit par là que les Romains avoient abandonné toute la côte de ce pays aux Saxons. Ils n'avoient en tout que trois garnisons, l'une à l'entrée de la Somme, l'autre à Boulogne, et l'autre à Ambleteuse ou à Calais ; au lieu que sur la côte d'Angleterre, exposée aux descentes des mêmes Saxons, ils avoient huit garnisons différentes.

Il y avoit dix corps de troupes placés en garnison sur la côte de l'Armorique, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Loire. Ils étoient commandés

par un chef auquel on donnoit le titre de *dux tractûs Armoricani et Nervicani*. Les Nerviens habitoient le Hainaut, entre l'Escaut et la Meuse, et ce commandant n'avoit plus de troupes dans ce pays. Ses garnisons étoient placées 1°. à *Grannona* (1), sur la côte Saxonique, c'est-à-dire, entre la Seine et la Somme; 2°. à Rouen; 3° à Coutance; 4°. à Avranches; 5°. à S. Malo, *Aleto*; 6°. vers S. Brieux, *Osis miis*; 7°. au Port-Louis, à l'embouchure du Blavet, *Blabia*; 8°. à Vannes, 9°. à *Grannonum* que M. de Valois prend pour Guerande, auprès du Croisic; 10.° à Nantes, car *Mannatius* est un mot visiblement corrompu, au lieu duquel il faut lire *Nannet's*.

La notice remarque que le *tractus Armoricanus* s'étendoit très-loin et comprenoit cinq provinces différentes; savoir:

1 M. de la Barre, mém. de littérature, vol... mém. du 23 mai 1730, écrit que *Grannona* peut être le *Crenan*, basse Bretagne, entre Brest et Quimper, baye de *Douarnenes*.

l'Aquitaine, premiere et seconde ; les Lionnaises, premiere, seconde ; et Senonoises. Mais on ne voit point que le *dux tractûs Armoricani* ait eu aucun droit sur ces différentes provinces, à moins que l'on n'y plaçât des garnisons qui dépendissent de lui.

Toutes les autres troupes du reste de la Gaule dépendoient du *magister militum præsentalium à parte peditum* ; elles avoient des chefs particuliers qu'elles nommoient ; la notice appele cela *præpositus*.

De ce nombre, étoient 4 flottes, l'une sur le Rhône, à Vienne ; l'autre sur la Saône, à Châlons ; la troisieme sur la seine, à Paris. La notice place la 4eme. flotte, qu'elle appelle *Barcariorum* à *Ebruduni Sapodiæ*. M. de Valois croit que c'est *Embrun* sur la Durance. *Gilimmannus* croit que cet *Ebrudunum* est Iverdun, sur le lac, de ce nom ; mais l'un et l'autre de ces lieux ne sont point dans la Savoye : d'ailleurs

Digitized by Google

la Durance n'est pas navigable à Embrun. Il y a plus d'apparence que cet *Ebrudunum Sapaudi* est *Yvoire* ou Evran, Evian aujourd'hui sur le lac de Geneve, où une flotte pouvoit être d'usage. Ces flottes servoient au transport des bleds, et des munitions pour les troupes, et c'est pour cela qu'elles dépendoient du *mag'ster militum.*

Il y avoit encore deux cohortes, l'une à Grénoble, Calaro ou Cularo, destinée à défendre le Dauphiné; et l'autre à Bayonne, *Lapurdum*, pour garder la Novempopulanie; toutes deux étoient composées de soldats levés dans le pays même.

Le même *magister militum* avoit sous lui dans la Gaule dix-huit corps de troupes étrangeres, placés en divers lieux; savoir : douze de *Lœtes* où *Lœti* qui étoient des nations de Germanie, et six de *Sarmates.* Il n'est fait aucune mention des Alains comme établis dans la Gaule, dans la notice de l'empire;

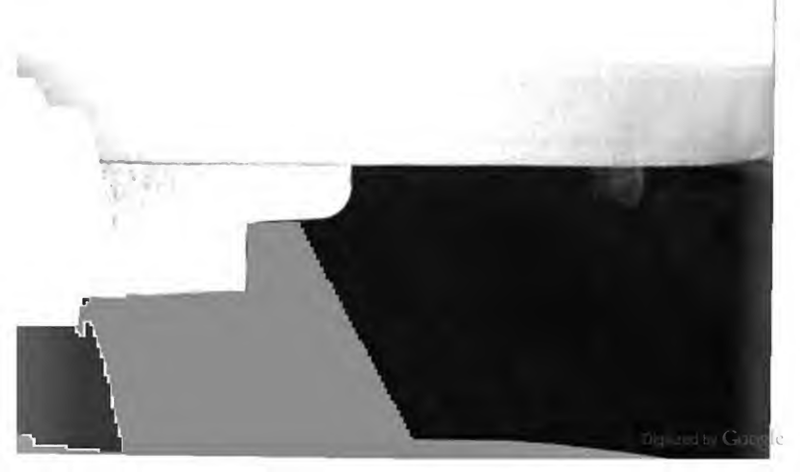
Digitized by Google

et c'est une nouvelle preuve qu'elle est antérieure à l'an 407, et à l'irruption des Barbares dans la Gaule, car une partie des Alains, qui accompagnoient les Sueves, et les Vandales, se mit au service des Romains, qui les ayant partagé en deux corps, leur assignerent des quartiers d'hiver aux uns sur la Loire et aux autres sur le Rhône et la notice en auroit nécessairement fait mention.

Il y a quelques loix dans le code Théodosien au sujet de ces *Lœtes*; une entr'autres de l'an 399, qui ordonne une recherche contre ceux qui se seront établis sans titre, ou qui auront occupé des terres au-delà des limites de la concession.

Ces *Lœtes* ou *Lœti* étoient des corps de troupes originaires de Germanie (1); *qui sequentes Romanam felicitatem, sese ad Romanum imperium contulerant*, dit la loi d'Honorius, *et quibus terræ Lœtticæ administrandæ erant*.

1 Corps de troupes Germaines.



Digitized by Google

L'empereur Julien les nomme *cis Rhenum editam barbarorum progeniem.* Ces corps de troupes avoient des quartiers en différents lieux de la Gaule ; ils y possedoient des terres, à condition de les défendre à leurs frais, en cas qu'elles fussent attaquées par les Barbares, et outre cela, de fournir des troupes. Du reste ils étoient exempts de tribut, et ne dépendoient que du *magister militum*, qui leur donnoit des chefs, ou *praepositi* de leur nation.

Quelques-uns de ces Lœtes portoient le nom de leur nation, comme les Bataves, les Francs, les Sueves, les Teutoniciens. Ces Bataves étoient sans doute des Francs enlevés de la Batavie, dans le temps de Maximien et de Constantin qui avoit fait la guerre contre eux dans ces quartiers.

Les autres portoient le nom des lieux où ils avoient été établis d'abord comme les *Nervii*, les *Lingonenses*, les *Lagenses.* Le nom que la notice donne au 6e.,

Digitized by Google

corps des Lœtes est absolument inconnu; elle les nomme *Leti*, *aeti*. Ce nom pouvoit être corrompu de *Atti* ou *Catti*, auquel cas ces Lœtes seroient des Francs ou Cattes ou Attuariens; peut-être est-il corrompu de *Aduatici* ou *Atuatici*, et marqueroit seulement qu'ils avoient d'abord été placés dans le pays des *Aduatici*.

Quelques-uns de ces corps étoient placés dans le milieu de la Gaule, de même que plusieurs de ceux des Sarmates, soit pour cultiver des terres abandonnées, soit pour contenir les Bagaudes ou les paysans Gaulois révoltés; les autres étoient campés vers les frontieres des Francs.

Les premiers étoient distribués en différents lieux. Il y avoit des *Lœtes* Teutons à Chartres, des Bataves à Bayeux, des Sueves à Coutances, d'autres Sueves au Mans, des Francs à Rennes, des Sarmates et des Taisales à Poitiers, des Sueves à Clermont en Auvergne, d'autres Sarmates entre Paris et Corbeil, le long



de la Seine, d'autres répandus entre Rheims et Amiens ; il y avoit de même des Lœtes distribués à Rheims et a Senlis, et des Bataves surnommés *Contragianenses*, à Noyon. Il y avoit encore trois corps de Sarmates placés, l'un à Autun, l'autre à Langres, et le troisieme *per tractum Segolaunorum*, dans la Sologne, ou peut-être aux environs de Valence ; car la notice ne détermine pas duquel de ces deux endroits elle parle.

Les corps de troupes placés sur la frontiere des Francs sont, 1°. des Bataves surnommés Nemetacenses à Arras ; 2°. des Lœtes Nerviens à Fanomartis, dans la seconde Belgique ; c'est maintenant Famars, village près de Valenciennes. Ce lieu étoit fameux par un temple de Mars renommé. Ulpien le met au nombre des temples qui pouvoient recevoir des legs dans l'antiquité, et avoit donné son nom au canton que nos anciens historiens François nomment *Fanomartensis pagus*.

3°. Il y avoit auprès de Tongres, sur l'Escaut, un corps de Lœtes surnommés *Lagenses*, sur le Jeker, autrefois nommé *Lachara*, et en françois *Lajare*. On trouve le village de Lieck, auprès de *Borchworm*, et celui de *Lawg* ou *Louway*, qui semblent conserver le nom de *Lagium*. Ce fleuve passe à Tongres; peut-être *Lagium* est-il le lieu nommé aujourd'hui Liege.

4°. Un autre de *Lœtes Acti* ou *Hatti*, à Epusun dans la Belgique premiere. C'est Yvoi, sur une petite riviere qui tombe dans la Meuse. 5°. Enfin *Læti Lingonenses* répandus en divers lieux de la premiere Belgique. Ces garnisons sont comme on le voit, très-eloignées du Rhin, et même en très-petit nombre. Non seulement les Romains avoient abandonné une très-grande étendue de pays aux Francs Saliens, mais persuadés de l'attachement et de la fidélité de ces peuples, ils croyoient qu'il n'étoit pas besoin de tenir un grand nombre de troupes sur leurs frontieres.

Digitized by Google

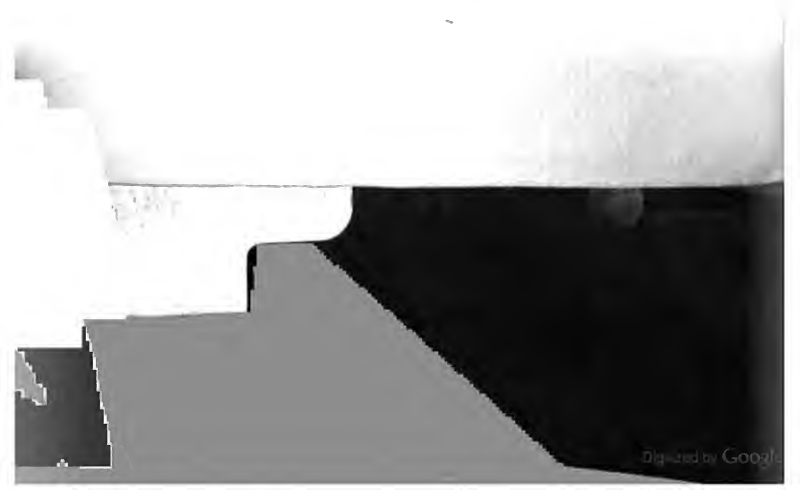
Il y avoit une manufacture d'étoffes à Tournai et un *Gynoccium*; cependant il n'y avoit point de troupes pour défendre cette ville (1). On ne voit point non plus qu'il y en eut à Térouane ni à Bavay, villes considérables. Il en faut dire autant de Cologne; il semble que les Romains l'avoient abandonnée : la notice n'en fait aucune mention, et nous voyons que, peu après le passage des Vandales, les Francs en étoient les maitres, sans qu'il soit dit qu'ils l'eussent conquises sur les Romains. L'exactitude avec laquelle la notice décrit la position des garnisons de la frontiere du Danube et du Rhin, jusqu'à Andernach; celle de la côte Armorique de la Gaule; celle

1 J'ajoute cette observation, pour fortifier le sentiment de M. Fréret, entre les différens articles de la notice concernant les garnisons distribuées dans les Gaules, qui commencent tous par les mots *sub dispositione viri spectabilis ducis N.* On n'en trouve point pour la seconde Germanie; on n'y lit point *sub dispositione ducis Germanici secundi.* M. l'abbé Dubos, au lieu de faire du silence de la notice, le même usage que M. Fréret, corrige ici la notice, et lit *Germania secunda* au lieu de *prima.* On peut voir ses raisons, *tom. I, pag.* 69.

Digitized by Google

de la côte Saxonique d'Angleterre, et de la muraille septentrionale du même pays ; les détails dans lesquels elle entre pour les garnisons des limites du pays que les Romains possédoient en Afrique, et en Egypte pour les frontieres de l'Arabie et de la Syrie, et pour celles de la Mesopotamie, nous montrent qu'elle n'a rien oublié pour donner exactement l'état de la premiere et de la seconde Belgique, et pour marquer les limites de l'empire de ce côté-là. Si ces frontieres ne sont pas mieux déterminées dans la notice, c'est que dans ces provinces même elles ne l'étoient pas entiérement; les possessions des Romains et celles des Francs étoient mêlées les unes parmi les autres.

Les Francs s'étoient étendus peu à peu par la faveur ou ils avoient été sous les empereurs précédents, et l'on attendoit un temps plus tranquille pour révendiquer les terres dont ils s'étoient emparés. C'étoit sans doute contre eux que la loi



de l'an 399, avoit été faite ; mais il survint tant d'affaires plus pressées aux Romains, que l'on ne pensa point à les inquiéter : on avoit besoin de leurs troupes pour les opposer aux Goths et aux autres Barbares qui menaçoient l'empire.

Nous voyons par la notice, qu'il y avoit douze cohortes de Francs dans les armées romaines ; une, sous le nom de Francs, et une, sous celui de Chamaves, en garnison dans l'Egypte ; cinq, sous le nom de Saliens ; deux, sous celui de Bructeres ; deux, sous celui d'Ampsivariens, et une sous celui d'Angrivariens ou Anglevariens.

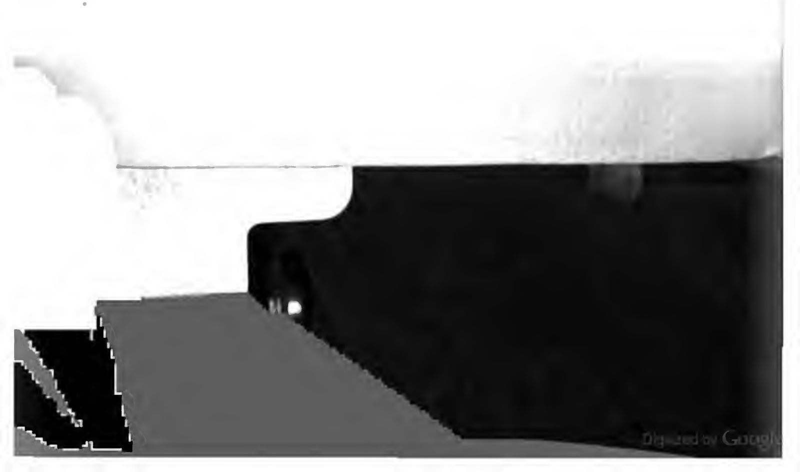
Il y avoit encore trois régiments de cavalerie françoise *Alœ* ; la premiere en Egypte ; la seconde en Phénicie, et la troisieme dans la Mesopotamie ; de sorte que, tant infanterie que cavalerie, les Francs au service de l'empire étoient au nombre de neuf à dix mille hommes au moins, ce qui s'entend des troupes engagées à un service perpétuel ; car

Digitized by Google

dans la Gaule, ces peuples fournissoient des troupes bien considérables, et des armées completes, lorsqu'il en étoit besoin.

Tel étoit l'état des Gaules vers l'an 400, après que les traités eurent été renouvellés avec les Francs; Stilicon avoit pris la plus grande partie de leurs troupes au service de l'empire, et par là il s'étoit assuré de leur fidelité.

L'éloignement où les garnisons Romaines étoient du Rhin dans cette partie des Gaules, prouve comme nous l'avons vu, que depuis l'an 360, les Francs s'étoient étendus bien avant par delà les frontieres que Julien leur avoit marquées. L'empereur avoit refusé aux allemands, comme on la vu, le privilege de servir dans les armées Romaines. Ils avoient été depuis long-temps les plus redoutables ennemis de l'empire dans l'occident, et on ne croyoit pas que l'on dût se fier à eux. C'est par cette raison que dans la notice on voit que le long de leur frontiere, il y avoit


Digitized by Google

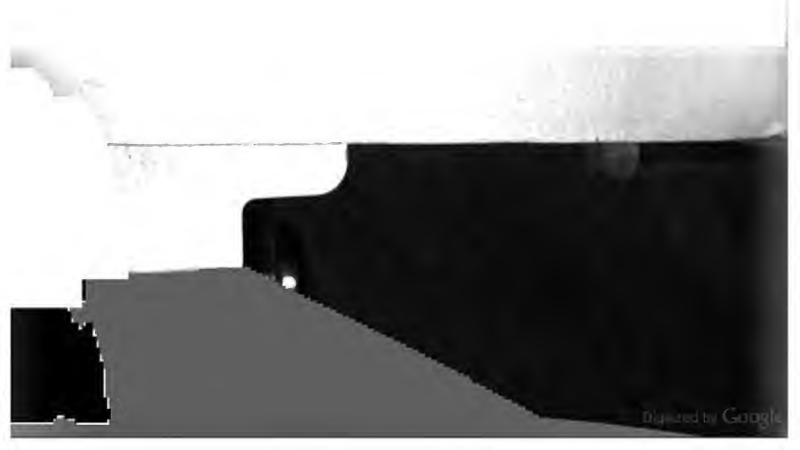
sur le Rhin onze places fortes, fortifiées avec des garnisons.

Nous avons vu plus haut que l'armée auxiliaire des Francs étoit commandée par un Général de sa nation qui avoit le titre de *magister militum* et qui étoit associé au Général romain. Nous trouvons un *Chariobaudes*, en 408, chassé de la Gaule par le tyran Constantin, et qui semble avoir été le général des Francs soumis à l'empereur. Il étoit attaché à Stilicon, et perit avec lui. On lui donna pour successeur un *Allobich* ou *Allovich* dont le nom ressemble fort à celui de Louis *Clotovechus*, *Ludavicus*, *Ludovicus*, *Luduin*, et qui paroît avoir été François.

Stilicon avoit un projet qui ne lui permettoit pas de traiter les Francs avec rigueur. Il vouloit se rendre maître de l'administration de l'empire d'orient, comme il l'étoit de celle de l'empire d'occident, et ce fût pour cette raison qu'il passa en orient avec une armée, dès l'an 395, sous

Digitized by Google

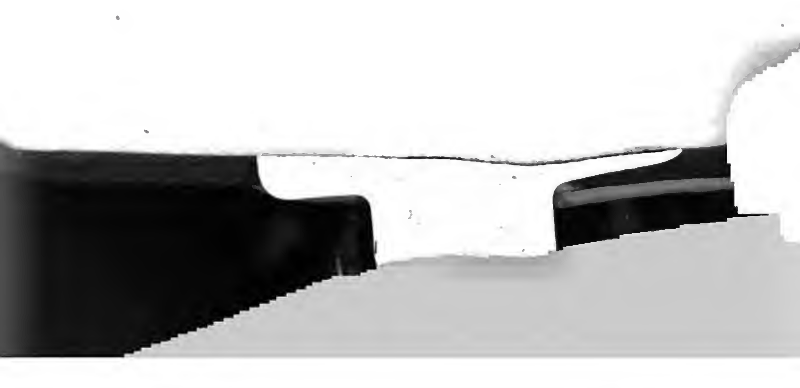
le prétexte de faire la guerre aux Goths qui s'étoient révoltés après la mort de Théodose, et qui faisoient de grands ravages. Mais il fut obligé de se retirer, et quoique Rufin, ministre de Théodose, eût été assassiné par les soldats Romains, Eutrope demeura le maître de toutes les affaires, jusqu'à l'an 399, qu'il fut chassé par l'impératrice Eudoxie fille du comte Bouton, l'un de ces Francs élevés par les empereurs, aux premiers emplois. Alaric que les Goths *avoient mis* à leur tête, dès l'an 395, passa dans la Grece qu'il ravagea toute, ayant pénétré jusques dans le Péloponese. Stilicon mena une armée par mer, en 396 ; il y remporta plusieurs avantages contre Alaric, et l'eut même obligé de se remettre entre ses mains, si Eutrope qui craignoit le pouvoir de Stilicon, n'eût traité avec les Goths, et n'eût donné à leur chef le gouvernement de l'Illyrie orientale, et le titre de général des armées romaines. L'année suivante 397,


Digitized by Google

Eutrope, après avoir tenté de faire assassiner Stilicon, se fit proscrire par un édit *d'Arcadius*, qui ordonnoit la confiscation de ses biens, et engagea Gildon, gouverneur de l'Afrique, de reconnoître *Arcadius*, et de soumettre l'Afrique à l'empire d'orient. Stilicon envoya une armée en Afrique contre Gildon, qui fut défait et mis à mort au commencement de l'an 398.

Cette même année, Marcomer et Sunnon, rois d'une partie des Francs de delà le Rhin, rompirent les traités, selon les apparences, à la sollicitation d'Eutrope. Mais comme nous l'avons observé, ils furent abandonnés par ceux de leur nation, qui les livrerent aux Romains, cette année même, et se soumirent aux nouveaux rois que Stilicon leur donna.

La disgrace d'Eutrope, rival de Stilicon, ne réunit pas les deux empires. Les ministres d'Arcadius, Jaloux du Crédit de Stilicon, et craignant qu'il ne se rendît maître dans l'orient, comme il



Digitized by Google

l'étoit dans l'occident, lui susciterent de nouveaux ennemis. Alaric, déclaré général des Goths au service de l'empire, passa dans la Pannonie occidentale, dès l'an 400, et fit même quelques ravages dans l'italie. Sur la fin de l'an 401 ou en 402, au plus tard, il trouva moyen d'entrer en Italie, en évitant les défilés défendus par les troupes. Comme il avoit servi dans ce pays, sous Théodose, le pays lui étoit connu, et il n'étoit pas possible de garder tous les passages.

Alaric s'avança jusqu'auprès de Ravenne, d'où il envoya proposer à l'empereur de lui accorder un établissement dans la Gaule, offrant de fournir des troupes à cette condition. On feignit de l'écouter, et tandis qu'on l'amusoit par cette négociation, Stilicon faisoit avancer les troupes de la Gaule, et même une partie de celles de l'Angleterre. Il dégarnit absolument la frontiere des Sicambres, des Cattes et des Chérusques, à ce que dit Claudien, c'est-à-dire, celle des

Digitized by Google

Francs. Ce poëte qui nomme presque tous les pays d'où Stilicon retira les troupes, ne parle pas des Allemands, ce qui fait croire que l'on ne dégarnit pas leur frontiere. Claudien dit, en parlant des troupes retirées de la frontiere des Francs, *tutumque remotis excubiis Rhenum solo terrore relinqunt.* Mais c'étoit moins la terreur du nom romain qui défendoit cette frontiere, que les alliances renouvellées depuis peu avec eux, et l'attachement de leurs nouveaux rois aux intérêts de l'empire.

Les troupes romaines filerent le long du Rhin, et passerent dans la Rhétie où elles se joignirent à un corps d'armée qui étoit dans ce pays, pour s'opposer aux courses des Allemands. Stilicon alla se mettre à leur tête et les amena en Italie : Alaric se retira devant ses troupes, pour gagner les passages des Alpes et entrer dans la Gaule, mais elles le joignirent à Pollence, dans le Mont-Ferrat. Le combat se donna le 29 mars 403, et quoique



Digitized by Google

la perte eût été à-peu-près égale entre les deux partis. Alaric, dont la femme et les enfans avoient été faits prisonniers, écouta des propositions de paix, et se retira dans la Pannonie d'où il passa en Epire. Stilicon trouva le moyen de le gagner et de l'engager dans un projet extrêmement avantageux pour Honorius. C'étoit celui de la conquête de l'Illyrie orientale que Stilicon prétendoit devoir faire partie de l'empire d'occident, et appartenir à Honorius. Cette Illyrie orientale comprenoit la Dacie, la Macédoine, l'Epire, la Thessalie, l'Achaïe, le Péloponèse et l'isle de Crete, en sorte que l'empire d'orient n'eut plus eu dans l'Europe, que la Thrace et la seconde Mœsie. Ce projet de Stilicon, et les négociations secretes, nécessaires pour s'assurer d'Alaric et pour ménager des intelligences dans l'orient, occuperent l'an 404. Les troupes resterent en Italie, et soit dans la vue de l'expédition d'Illyrie, soit à cause des mouvements extraordinaires

qui

Digitized by Google

qui étoient parmi les barbares d'au-delà du Danube, il étoit important de ne pas dégarnir l'Italie.

Radagaise, qui s'étoit joint, en l'an 400, avec Alaric, pour ravager la Pannonie, et qui s'étoit même avancé jusques vers Aquilée, revint, à la fin de 404 ou dès le commencement de l'an 405, attaquer l'Italie. Il étoit à la tête d'une armée prodigieuse de Goths venus d'au-delà du Danube, c'est-à-dire, de *Quades*, de *Marcomans*, de *Gepides* et des autres nations Germaniques qui, s'étant joints à la ligue des Goths, en avoient pris le nom général. Les écrivains contemporains font monter l'armée de Radagaise à 200,000 ou même à 400,000, parmi lesquels on comptoit 12,000 chefs ou seigneurs particuliers.

Cette formidable armée entra sans obstacle dans l'Italie et en ravagea la plus grande partie. Mais tandis qu'elle s'affoiblissoit elle-même en détruisant le pays, Stilicon rassembloit de toutes parts

Digitized by Google

les troupes Romaines, et faisoit avancer celles des barbares alliés de l'empire, qui étoient vers le Danube; des Goths conduits par *Sarus*; des Huns, par *Huldin*; et des Alains.

Radagaise étoit occupé au siége de Florence, lorsque Stilicon marcha contre lui. Son armée fut surprise, taillée en pieces, et lui, obligé de se réfugier avec ce qu'il put rassembler de fuyards, dans les montagnes voisines, où, ayant été enfermé, la plus grande partie de ses soldats qui manquoient de vivres, périt en peu de jours. Le reste fut fait esclave par les Romains, et lui-même tué comme il tâchoit de se sauver déguisé.

Les loix du 17 et du 19 avril 406 montrent que l'on n'étoit pas sans inquiétude dans l'Italie, et que l'on faisoit des levées extraordinaires de troupes. La loi du 17 avril exhorte les gens libres des provinces à prendre les armes *pro imminentibus necessitatibus*, et promet

Digitized by Google

à ceux qui s'enrôleront, dix pieces d'or, dont trois seront payées sur le champ. La loi du 19 avril, promet la liberté aux esclaves qui prendront les armes.

Ces préparatifs montrent que si la guerre contre Radagaise étoit finie, ce qui peut être révoqué en doute, parce que la chronique du comte Marcellin la place à cette année 406, l'on n'étoit pas sans inquiétude, soit de la part des Goths, soit de la part des nations barbares, d'au-dela du Danube; il y avoit de grands mouvements dans la Germanie, dont on ne pouvoit prévoir les suites; d'ailleurs Stilicon, irrité contre les ministres de l'empereur Arcadius, ne perdoit pas de vue son projet de la conquête d'Illyrie.

Comme cette année 406 est marquée par l'irruption des nations Germaniques dans la Gaule, et que les suites de cette irruption enleverent l'Espagne et ensuite l'Afrique aux Romains, ce qui occasionna la ruine entiere de leur empire dans

Digitized by Google

l'occident, et la conquête de la Gaule par les Francs; il est nécessaires d'examiner l'état de la Germanie pour tâcher de découvrir les causes de cette irruption, et la part que les Francs eurent à cet événement.

Nous avons remarqué dans le commencement de cette dissertation, que les nations Germaniques étoient partagées en diverses ligues, composées de plusieurs peuples différents, réunis sous un nom commun (1), et liés par des engagements réciproques à se défendre mutuellement contre les étrangers, et à les attaquer en commun sous la conduite d'un chef électif qui, outre les troupes de sa nation particuliere, commandoit les armées des peuples ligués. Dans les premiers tems la ligue des Sueves comprenoit toute la Germanie orientale, depuis le Danube jusques dans la Scandinavie : mais, soit par les intrigues des romains, soit par la difficulté de maintenir l'union entre

(1) Différentes ligues des Germains.

Digitized by Google

les peuples qui avoient des intérêts différents, et dont les intérêts changeient même selon les vues que leur inspiroient leurs chefs, la division se mit parmi eux.

De grandes nations se séparerent des Sueves, et formerent des ligues particulieres sous les noms de Quades et de Marcomans. Ceux-ci s'avancerent vers l'orient, dans la Bohême, ou pays des Boyens, nation Gauloise qu'ils subjuguerent. Leur puissance s'accrut en ce pays par la jonction d'un grand nombre de nations Germaniques qui entrerent dans leur ligue, et prirent leur nom.

Le reste de la ligue des Sueves se sépara encore en divers cantons. Ceux qui habitoient vers les bords de la mer Baltique, dans la Germanie inférieure, prirent le nom commun de Vandales. Les autres se cantonnerent sous les noms de Lombards, de Bourguignons, etc. Les Semnons et une partie des Harmandures garderent le nom de Sueves, et

Digitized by Google

les nations voisines du Rhin et des sources du Danube furent nommés Allemands par les Romains, quoiqu'elles se nommassent aussi Sueves, nom qu'elles se sont toujours donné depuis, et qu'elles se donnent encore.

Vers l'an 200 au plutôt, les Goths ou Gothons, nation établie sur les bords de la mer Baltique, et dans la Scandinavie, lassée de ses premiers établissemens, entreprit une expédition vers les pays méridionaux, elle engaga dans son projet un grand nombre d'autres nations qui se détacherent des Sueves. Le nom des Goths se communiqua à toutes les nations Germaniques comprises depuis les frontieres des Quades et des Marcomans, à l'occident, jusqu'aux côtes du pont-Euxin et l'embouchure du Borysthenes. Ils passerent *même* ce fleuve, et s'établirent dans la Chersonnese Taurique où dans la presque Isle nommée aujourd'hui Crimée, et ils y ont conservé leur nom et leur ancienne langue jusques à nos jours.

Digitized by Google

Ces Goths ou Gothons étoient en petit nombre, lors de leur premiere arrivée; mais leur bravoure et le bonheur de leurs premieres expéditions les ayant rendus considérables, presque tous les peuples de ces cantons se joignirent à eux et prirent leur nom. Depuis l'arrivée des Goths, on ne voit plus d'exploits considérables, faits par les Quades, les Marcomans, les Bastarnes, ni les autres nations germaniques qui habitoient au-delà du Danube, avant l'arrivée des Goths; à peine les trouvoit-on nommés. Les Goths demeurerent tranquilles dans ce pays, jusques vers l'an 370 ou 372, qu'ils furent obligés de l'abandonner, pour éviter une nation venue de l'orient avec des forces auxquelles ils ne pouvoient résister. Cette nation étoit celle des Huns, *Ounni* ou *Kounni*, espece de Scythes proprement dits, ou de Tartares.

Fin du Tome cinquieme.

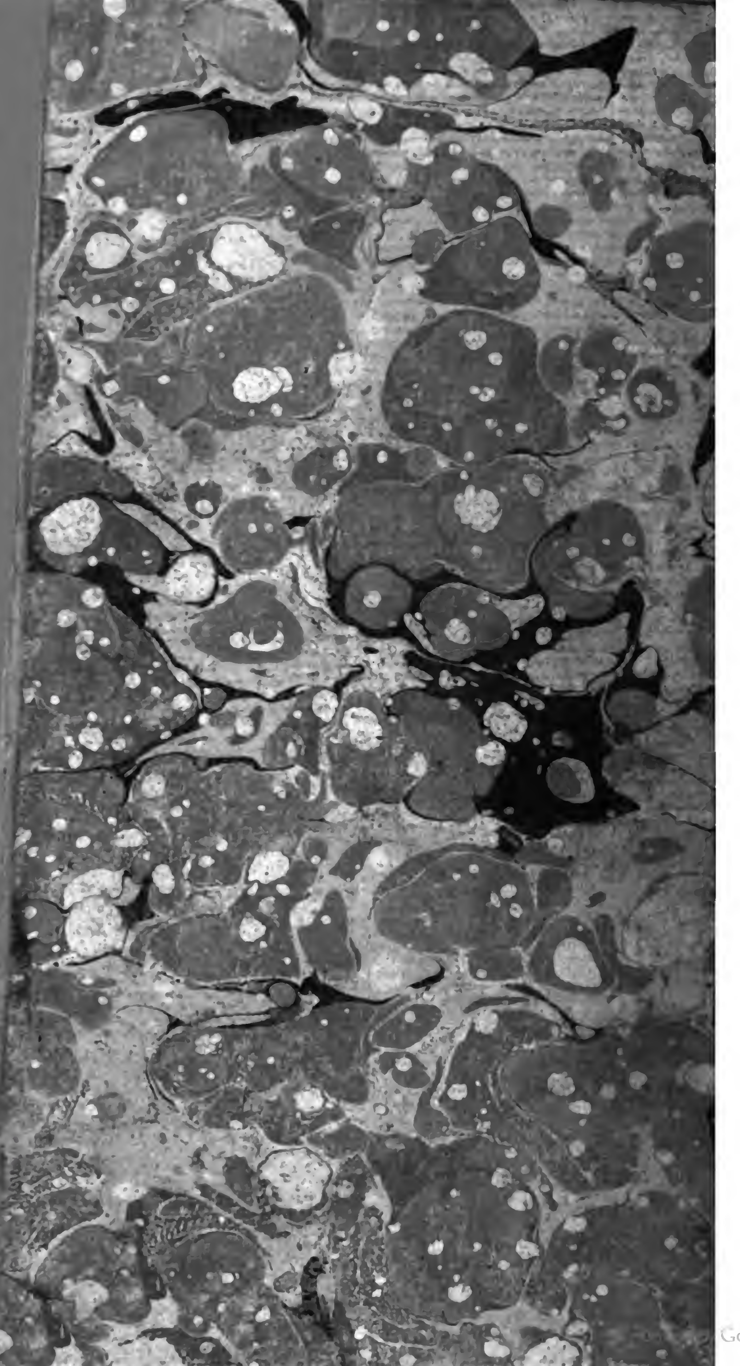
Digitized by Google

Robertshaw
2. 5. 94
20. vols.

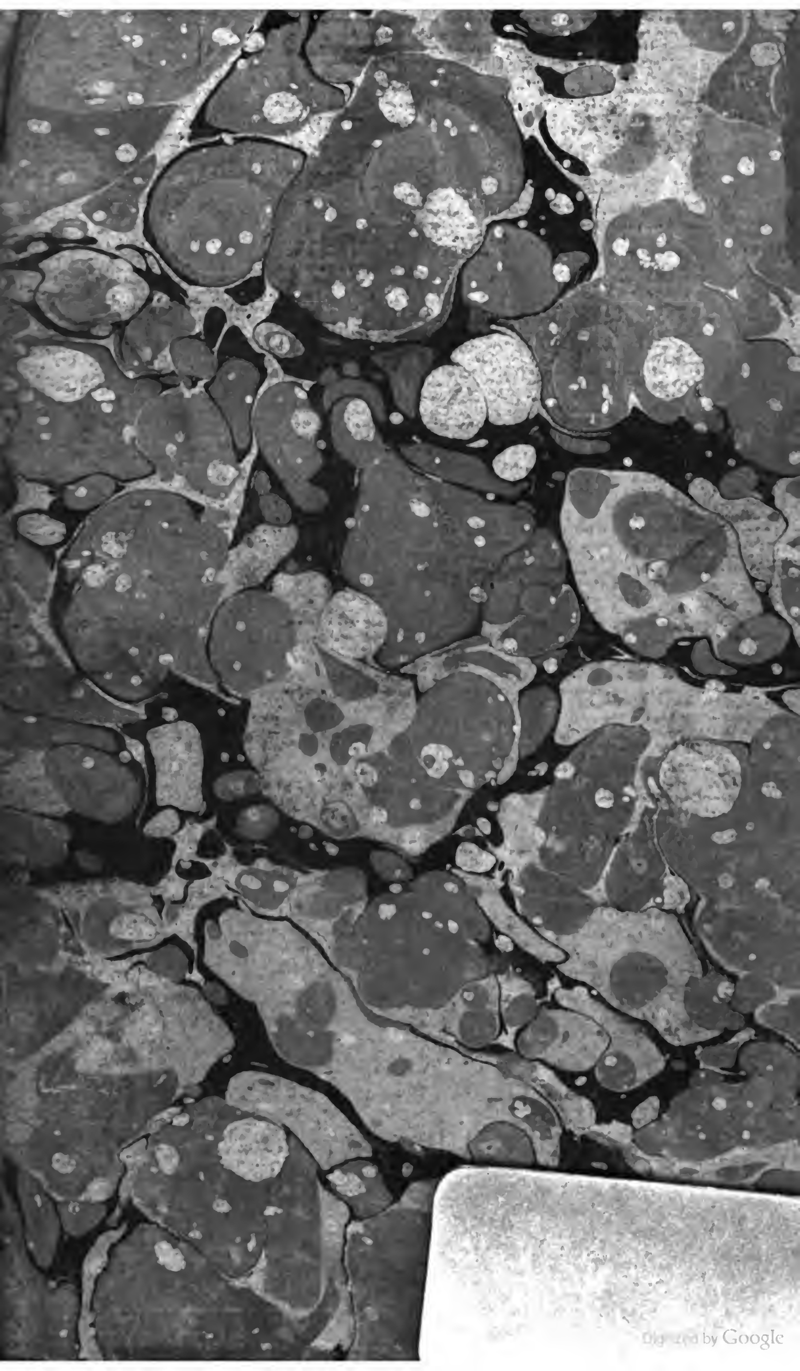
932964

Digitized by Google

Digitized by Google



Google



Digitized by Google



Digitized by Google